

Rhône Alpes

Construisons ensemble
la région Rhône-Alpes
de 2021

DÉMARCHE PROSPECTIVE PARTICIPATIVE

Rhône-Alpes Région

la Citoyenne



Au sommaire

CHAPITRE I

- **Identité régionale, ce qui fait société en Rhône-Alpes** 3

CHAPITRE II

- **Rhône-Alpes demain, vers des avenir possibles** 8

CHAPITRE III

- **2025 : visions pour Rhône-Alpes avec le Conseil économique et social régional** 12

CHAPITRE IV

- **Sept orientations tirées des contributions d'experts et de citoyens** 14
 - Rhône-Alpes tisse des liens entre ses territoires 16
 - Rhône-Alpes engagée, investit dans ses ressources humaines 17
 - Rhône-Alpes équitable, lutte contre toutes les causes d'inégalité 19
 - Rhône-Alpes apprenante, fait vivre la société de la connaissance 21
 - Rhône-Alpes terre d'excellence, met en pratique une économie responsable 22
 - Rhône-Alpes désirable agit pour le bien-être de ses habitants 24
 - Rhône-Alpes, la citoyenne 26
- **Pistes d'action proposées par les Rhônalpins** 28

CHAPITRE V

- **Expressions des groupes politiques du Conseil régional** 30

EN CONCLUSION D'ÉTAPE

- **Avec le Vice-président et le Président** 36

Remerciements

Le Conseil régional remercie tous ceux qui ont participé, de mi-2007 à 2009, à la démarche prospective Rhône-Alpes 21 et à la réalisation de ce document qui fait suite aux débats conduits lors de la commission générale du 26 mars 2009.

Identité régionale, ce qui fait société en Rhône-Alpes

Sur quoi repose l'identité d'une région qui, avant 1955, n'existait pas administrativement ? Une géographie éclectique.

Le fleuve Rhône, trait d'union entre ses huit départements. Les Alpes, gigantesque réservoir d'eau. Un esprit de résistance qui s'impose par-delà les époques.

Le sens de l'innovation, de la recherche et de la transmission. Quelques belles réalisations architecturales. Un goût pour la culture et les arts. Et surtout, une situation exceptionnelle, au carrefour de l'Europe, propice aux échanges. Ces caractéristiques constituent un patrimoine, que revendiquent les six millions d'habitants de Rhône-Alpes et qui les unit.



Rhône-Alpes est la seule région française à comporter trois massifs montagneux, qui représentent les trois quarts de son territoire : le Massif central, le Jura et les Alpes du Nord qui accueillent le toit de l'Europe, le Mont Blanc, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Identifiée administrativement en 1955, par la réunion de huit départements, la Région Rhône-Alpes ne semble pourtant pas une évidence. Son unité historique ? Les provinces qui la composent — Lyonnais, Forez, Vivarais, Beaujolais, Savoie, Dauphiné — ont leurs propres histoires et sont devenues françaises à des périodes distinctes. Son unité géographique ? A l'échelle européenne, cette situation de région au relief si contrasté, regroupant autant de pay-

sages, de territoires urbains, périurbains et ruraux, et même de climats, fait figure d'exception. Son unité démographique ? Rhône-Alpes accueille aussi bien Lyon, deuxième agglomération de France que Privas, la plus petite préfecture française avec moins de dix mille habitants ! En outre, l'identité de chaque département est forte et souvent perçue de manière évidente par les habitants et les visiteurs, à l'instar d'autres régions d'ailleurs. Mais que partagent les six millions de Rhônalpins au-delà de leur ter-

ritoire ? Les faits historiques et contemporains révèlent des traits de caractères communs, même si les habitants de Rhône-Alpes n'en ont pas toujours conscience. Serait-ce là que réside l'identité rhônalpine ?

■ **Un espace naturel d'exception, avec ses saveurs et ses savoir-faire**

« Une région, c'est un corps humain qui fonctionne grâce à chacun de ses organes. »

Yves Aupetitallot, directeur du CNAC – Grenoble ⁽¹⁾

« Ce mariage de l'edelweiss et de la lavande : [...] de l'eau et du feu, puisque la glace brûle ; de deux majestés contradictoires, presque deux civilisations, celle du grand fleuve qui fut naguère l'un des plus fougueux d'Europe [...] et celle de la montagne la plus farouche et la plus altièrre, constitue aujourd'hui

une éclatante réussite. »

Henri Amouroux, historien ⁽²⁾

« Ici, les plaisirs de la table ont de vraies racines, profondément ancrées dans la région, chez Paul Bocuse comme dans les bouchons... »

Hervé Fleury, directeur de l'Institut Paul Bocuse ⁽³⁾

Un patrimoine naturel varié, valorisé et préservé.

Richesse et diversité sont certainement les mots qui définissent le mieux l'espace naturel rhônalpin.

Le fleuve Rhône, trait d'union naturel, social et culturel entre les huit départements rhônalpins

Le fleuve Rhône est certainement l'objet naturel qui identifie le mieux la région aux yeux de ses habitants, comme de ses visiteurs. Il est porteur d'une identité forte : fleuve large, dangereux, imprévisible, longtemps redouté de ses usagers comme de ses riverains. Il traverse ou borde tous les départements : tous les cours d'eau rhônalpins, à l'exception de la Loire, appartiennent au réseau rhodanien. Autrefois frontière, le Rhône est devenu, au fil de l'histoire, l'axe principal de développement de la région et de liaison entre le Nord et la Méditerranée. Comme tout cours d'eau, le Rhône est avant tout une richesse directe pêche, transport, force hydraulique, irrigation, rejet de déchets, eau potable... sont des usages classiques au cours de son histoire. S'ajoutent les activités développées sur ses plaines alluviales — agriculture, cueillette, chasse, implantations manufacturières... — et les activités de loisirs — baignade, sports nautiques, guinguettes, joutes, fêtes... Comme l'explique André Vincent, directeur adjoint de la Maison du fleuve Rhône, si « le fleuve fait société, c'est aussi parce qu'il remplit un ensemble de fonctions sociales et culturelles ».

La région associe des plaines et des zones de montagne, de très nombreux cours d'eau et plans d'eau, des paysages variés... Rhône-Alpes est la seule région française à comporter trois massifs montagneux, qui représentent les trois quarts de son territoire : le Massif central, le Jura et les Alpes du Nord qui accueillent le toit de l'Europe, le Mont Blanc, classé au

patrimoine mondial de l'Unesco. Avec la moitié des grands lacs naturels français, le fleuve Rhône, la rivière Saône et la source de la Loire, les ressources en eau de la région sont exceptionnelles. Sa faune et sa flore sont remarquables. Deuxième région forestière de France avec plus d'un million et demi d'hectares de forêt, Rhône-Alpes est aussi l'une des régions françaises où l'environnement est le mieux protégé avec deux parcs nationaux (les Ecrins et la Vanoise), six parcs régionaux, une trentaine de réserves naturelles (représentant 40% de la superficie totale nationale protégée à ce titre).

Ces atouts suscitent un vif intérêt, comme le prouve l'activité touristique présente sur l'ensemble du territoire. Sports d'hiver, tourisme vert, tourisme fluvial ou tourisme urbain, la région apparaît comme un espace naturel dont les spécificités et splendeurs favorisent les sports et les loisirs, offrant à chacun des activités à son goût. Avec ses 150 millions de nuitées touristiques par an, Rhône-Alpes se place au deuxième rang national, après la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des atouts reconnus par tous. Région agricole moyenne — au quatrième rang français selon son chiffre d'affaires —, Rhône-Alpes se distingue par la diversité et la qualité de sa production. Si l'image de Lyon dans le monde est étroitement liée à la gastronomie, c'est en grande partie grâce à la qualité des terroirs et des produits qui l'entourent et aux savoir-faire des Mères lyonnaises, des bouchers et des grands chefs. Les produits rhônalpins sont nombreux à bénéficier d'un signe d'identification de la qualité ou de l'origine, donc d'un savoir-faire. Cette qualité a été et demeure mise à l'honneur par de grands chefs, présents sur le territoire : Paul Bocuse (Lyon), Marc Veyrat (Veyrier du Lac), les frères Troisgros (Roanne), Alain Chapel (Mionnay), Georges Blanc (Vonnas)... et Anne-Sophie Pic à Valence, après son père et son grand-père. Les établissements étoilés représentent une vitrine inestimable à l'international, à laquelle s'ajoutent de nombreux événements professionnels (Sirha, Bocuse d'or, Coupe du monde

de la pâtisserie...) et grand public (Fête du Beaujolais, Marché des saveurs, Fête du fruit à Thurins...) célébrant la gastronomie.

Bien sûr, les Rhônalpins sont les premiers bénéficiaires des productions locales de leur région. Les consommateurs ne s'y trompent pas. Les habitants du Rhône dépensent ainsi deux fois plus que la moyenne des Français sur les marchés !

■ Un territoire de cultures et de création

« C'est une région très riche, qui frappe par la vivacité de ses pratiques culturelles. On trouve partout en France des personnes qui ont envie de faire des choses dans ce domaine, mais à ce niveau-là, c'est rare ! »

Alain Duvel, ancien directeur de l'Opéra de Lyon ⁽⁴⁾

« Faire le tour du patrimoine de Rhône-Alpes, c'est faire le tour, à échelle réduite, du patrimoine européen . »

Régis Neyret, président-fondateur de l'association Patrimoine rhônalpin ⁽⁵⁾

■ Un musée à ciel ouvert.

Entre les quartiers anciens et les petites cités de caractère, l'histoire en Rhône-Alpes est présente partout : Pérouges, Trévoux, dans l'Ain, les nombreux villages perchés comme Mirmande et Cliouclat dans la Drôme, les quartiers anciens d'Aubenas et d'Annonay en Ardèche, le site historique de Lyon classé au patrimoine mondial de l'Unesco — soit cinq cents hectares témoignant de plus de deux mille ans d'histoire —, le quartier ancien d'Anney...

Depuis les années soixante, on observe un regain d'intérêt pour la valorisation du patrimoine architectural. Aux quatre coins de la région, de nombreuses restaurations et réhabilitations de bâtiments rénovent le patrimoine, tout en lui donnant une fonction nouvelle : esthétique, sociale, économique et touristique. Les exemples ne manquent pas : le Centre culturel de la Dombes est aménagé dans l'ancien hôpital de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), le Centre national d'art contemporain dans la halle industrielle Bouchayet-Viallet (Grenoble), la Cité du design dans l'ancienne

manufacture d'armes (Saint-Etienne), un espace culturel dédié à l'art contemporain à la Sucrière, un ancien entrepôt du port Rambaud à Lyon.

La région est également riche d'un patrimoine du XX^e siècle remarquable, comme les Gratte-ciel de Villeurbanne ou les Etoiles de Givors. Ce musée à ciel ouvert porte la signature d'architectes de renom, comme Le Corbusier à Firminy et au couvent de la Tourette à Eveux, comme Tony Garnier à Lyon avec la Cité des Etats-Unis.

■ Un patrimoine immatériel vivant et précieusement préservé.

Avec ce patrimoine architectural exceptionnel, les métiers d'art alliant tradition et innovation (on compte plus de 250 professions sous cette appellation), sont bien représentés en Rhône-Alpes : luthiers, tailleurs et marbriers, souffleurs de verre, restaurateurs de vitraux, tapissiers, ébénistes, facteurs de pianos et d'orgues, armuriers, maréchaux-ferrants, ferronniers, bourreliers... Trois mille artisans exercent un métier d'art en Rhône-Alpes.

■ Une longue tradition de formation et de production culturelles.

L'enseignement artistique relève d'une longue tradition en Rhône-Alpes, en particulier à Lyon avec la création d'une première école spécialisée en 1756, l'ancêtre de l'École des beaux-arts. Aujourd'hui, les écoles de musique et de danse sont nombreuses et bien réparties sur le territoire rhônalpin, de même que les compagnies professionnelles. Le théâtre est présent dans tous ses styles : art dramatique, mime, marionnettes, café-théâtre...

Dès 1768, Grenoble dispose de son théâtre permanent. Le cinématographe voit le jour à Lyon en 1894. Toujours à Lyon, l'un des premiers clubs de jazz s'installe en 1948... De réputation internationale, les Biennales de la danse, d'art contemporain (Lyon) et du design (Saint-Etienne) sont créées respectivement en 1984, 1991 et 1998. La région compte des grands orchestres classiques, des ensembles de musique d'aujourd'hui, des festivals renommés dont certains dépassent les frontières rhônalpines : Festival de musique baroque d'Ambroise, Jazz à Vienne, 38^{es} Rugissants de Grenoble, Nuits sonores à Lyon... La région s'avère l'une des mieux équipées de l'Hexagone en arts de la scène avec notamment l'Opéra national de Lyon, cinq scènes nationales et cinq centres dramatiques nationaux dont le Théâtre national populaire de Villeurbanne, la Comédie de Saint-Etienne, le Centre dramatique national de Savoie, un Conservatoire national supérieur de musique et de danse. Un quart des spectacles vivants, diffusés en France, le sont en Rhône-Alpes. Ils attirent, chaque année, plus de 13 millions de spectateurs. Enfin, riche d'une longue histoire littéraire, éditoriale et de lecture publique, la région a toujours donné une place privilégiée au livre et à la lecture. Dans ce domaine, elle tire sa force de l'implication des collectivités locales, au réseau très dense des bibliothèques et des nombreuses manifestations, comme la Fête du livre de Saint-Etienne considérée comme la deuxième fête du livre en France, la Fête du livre de Bron, le Festival du premier roman de Chambéry ou les Quais du polar à Lyon.

La langue francoprovençale a uni les habitants de la région pendant plusieurs siècles

Le francoprovençal était utilisé sur tout le territoire actuel rhônalpin : le Rhône, une grande partie de la Loire, l'Ain, la Haute-Savoie et la Savoie, la majeure partie de l'Isère et les extrémités nord de l'Ardèche et de la Drôme. Son usage s'étire même jusqu'en Suisse romande et au Piémont avec la région d'Aoste. Par ses différents dialectes (lyonnais, forézien, grenoblois, savoyard), le francoprovençal apparaît comme une langue autonome. Jusqu'au début du XX^e siècle, le francoprovençal est la première langue apprise et parlée par les enfants. Avec l'école obligatoire en 1882, l'apprentissage du français se généralise. Il devient la langue utilisée dans la famille et au travail.



De réputation internationale, les Biennales de la danse et d'art contemporain à Lyon comme du design à Saint-Etienne sont créées respectivement en 1984, 1991 et 1998. Elles conjuguent exigence artistique et dimension populaire.

■ Un territoire industriel, conjuguant tradition et innovation

« La tradition n'est pas l'ennemie mais le support de l'audace. »

Alain Mérieux, créateur de bioMérieux ⁽⁶⁾

« Si on se lance dans quelque chose, c'est plus rigolo si ça semble infaisable. »

Jacques Bonnaval, ancien directeur de l'école des Beaux-Arts de Saint-Etienne et fondateur de la Biennale du design ⁽⁷⁾

Des ressources naturelles et une forte capacité d'adaptation. Depuis le XVI^e siècle, Lyon est la capitale française de la soie. Au cours du XIX^e siècle, les activités textiles se développent, se diffusent dans les départements voisins et dessinent les contours de la région avant qu'elle n'existe administrativement. En effet, de nombreuses spécialités industrielles naissent des besoins révélés par le travail de la soie. Le tissage nécessite la construction de métiers, en bois puis en métal, stimulant ainsi la mécanique et l'industrie des biens d'équipement.

Le travail de la soie conduit à la production d'autres textiles : la viscose, inventée près de Lyon, la

rubanerie à Saint-Etienne, la bonneterie à Roanne, la mousseline à Tarare, le tissage de schappe (les fils obtenus à partir des déchets de soie naturelle) à Saint-Rambert... jusqu'au développement actuel de textiles techniques. La coloration des tissus interroge la chimie, qui se déclinera plus tard en pétrochimie, pharmacie, plasturgie et, aujourd'hui, chimie verte.

D'autres filières d'innovation industrielle renforcent la cohésion régionale. En 1815, le lancement de la première filière d'acier fondu dans le bassin stéphanois marque considérablement l'histoire ligérienne. En 1860, le département de la Loire concentre les deux tiers de la production française des aciers, puis se spécialise dans les aciers de qualité et les fers fins, destinés à l'armement ou au chemin de fer. C'est en Rhône-Alpes qu'a été conçu le béton, grâce à la découverte du ciment naturel par Louis Vicat, à partir d'un calcaire du massif de la Chartreuse (1842), et grâce à la fabrication moderne des ciments par Léon Pavin de Lafarge au Teil (Ardèche). En 1869, la mise au point par Aristide Bergès de l'utilisation du potentiel énergétique du turbinage de l'eau permet le développement des applications hydroélectriques en Isère.

À la fin du XIX^e siècle, les fondements de l'édifice industriel régional sont posés. Ce foisonnement industriel (chimie lourde et fine, métallurgie, mécanique, automobile) donnent naissance, après la deuxième guer-

re mondiale, à de grands groupes nationaux, puis mondiaux : Gillet puis Rhône-Poulenc, puis Rhodia, Aventis et Bayer ; Berliet puis Renault Véhicules industriels, puis Renault Trucks... Malgré les crises successives — révoltes des Canuts, guerres mondiales, fermeture des houillères, crise économique... —, ce continuum d'activités ne s'est jamais rompu. Les industries traditionnelles perdurent, comme la coutellerie à Annecy, l'horlogerie à Chamonix ou la papeterie à Annonay. Elles évoluent aussi vers de nouvelles activités : plasturgie, agro-alimentaire, numérique, biotechnologies ou cleantechs...

Une dynamique industrielle entraînant la recherche et l'enseignement supérieur.

En Rhône-Alpes, la volonté d'industriels et de chercheurs visionnaires a permis de tisser des liens entre l'industrie, la recherche et l'enseignement supérieur, contribuant ainsi à la progression de chaque secteur. Aujourd'hui, Rhône-Alpes est la région, après l'Île-de-France, qui possède la plus forte densité de grandes écoles, d'universités, d'acteurs de la recherche publique et privée. Malgré des histoires bien spécifiques, les trois grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche — Grenoble, Lyon et Saint-Etienne — ont toujours joué la carte de la complémentarité.

Créée en 1339, l'Université grenobloise est ancienne et propose

des enseignements en médecine, sciences & lettres et droit. De l'essor de l'hydroélectricité à la labellisation du pôle de compétitivité Minalogic, les histoires de l'industrie et de l'université grenobloises apparaissent indissociables. En revanche, Lyon n'est pas une très ancienne ville universitaire. Un dispositif complet d'enseignement supérieur se construit progressivement au cours du XIX^e siècle seulement. Au début du XX^e siècle, l'Université de Lyon compte 2 500 étudiants, ce qui la place au premier rang des universités de province. Le dispositif de formation sera enrichi de nouveaux établissements délocalisés, comme l'Institut d'études politiques de Lyon, l'École nationale des travaux publics de l'État, les Ecoles normales supérieures — Sciences puis Lettres et Sciences humaines... Après la réunion de cinq écoles d'ingénieurs pour former l'Institut polytechnique de Lyon (1992), la fin du XX^e siècle est marquée par la création du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur « Université de Lyon » en 2007 regroupant les plus grands acteurs de l'enseignement supérieur (universités, écoles, instituts). L'agglomération stéphanoise, quant à elle, n'est pas un territoire traditionnellement lié à l'enseignement supérieur et à la recherche. La prestigieuse École des mines, créée en 1816 pour répondre aux besoins des

soixante-dix exploitations minières du bassin stéphanois, fait figure d'exception. Il faudra attendre les années soixante pour voir apparaître d'autres écoles d'ingénieurs, puis l'université (1969). Aujourd'hui, le pôle universitaire de Saint-Etienne a accompagné le passage de l'industrie au tertiaire. L'optique, le design, les matériaux avancés, les nouveaux procédés de fabrication, mais aussi la santé, sont privilégiés.

L'histoire se poursuit... Depuis 2004, quatorze clusters de recherche régionaux ont vocation à construire les liens entre la recherche et les débouchés industriels. Ils jouent le rôle de catalyseurs de programmes scientifiques communs, entre les acteurs académiques et économiques, privilégiant la pluridisciplinarité. Les champs d'investigation couvrent les pôles d'excellence de la région : numérique, nanotechnologies, matériaux ; chimie, énergie, transports ; biotechnologies et santé... S'ajoutent huit clusters Rhône-Alpes qui travaillent la mise en réseau, le regroupement par marché et la participation directe des acteurs au service de l'innovation et de la compétitivité des entreprises, à l'échelle internationale.

Des pôles de compétitivité ouverts sur le monde

Les quinze pôles de compétitivité labellisés en 2005 par la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, héritière de la DATAR) font de Rhône-Alpes la région la plus dynamique de France en la matière. Trois d'entre eux sont à vocation mondiale : Lyon Biopôle (vaccins et diagnostic), Minalogic (solutions miniaturisées intelligentes) et Axelera (chimie environnement). Reposant sur les savoir-faire rhônalpins, ils sont aussi révélateurs de l'histoire de la région. Actuellement, ils apparaissent emblématiques de ces croisements féconds entre le tissu industriel local, les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

■ Un territoire de résistance, de progrès social et de solidarité

« Historiquement, Lyon et la région sont un laboratoire d'idées nouvelles et courageuses, des canuts aux résistants, en passant par les pionniers de l'aventure sociale... Il faudrait que cette richesse fasse de Rhône-Alpes un lieu d'exemplarité, une sorte de région pilote pour tout ce qui fait que l'homme s'humanise. »

Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme ⁽⁶⁾

Un esprit de résistance présent à toutes les époques et sur tout le territoire. Dès la fin du XII^e siècle, l'esprit de résistance est incarné par Pierre Valdo, riche marchand lyonnais, qui traduit la Bible dans la langue du peuple et parcourt les routes afin de prêcher la pauvreté et une Eglise plus simple. Il est à l'origine du mouvement appelé, la Fraternité des pauvres, avec ses disciples, les vaudois. Ils sont considérés comme les précurseurs de la réforme protestante, persécutés lors des guerres de

religion. Au XVII^e siècle, la révocation de l'édit de Nantes entraîne la révolte des protestants, nombreux en Rhône-Alpes. Des foyers de résistance s'organisent, en particulier dans le Dauphiné, l'actuel département de la Drôme, et dans le Vivarais, l'actuelle Ardèche, pour gagner ensuite les Cévennes.

Le 7 juin 1788, lors de la célèbre journée des Tuiles, les habitants de Grenoble défient les troupes du roi, en jetant les tuiles de leurs maisons sur les soldats venus disperser les parlementaires de province. A la suite de cette révolte, l'Assemblée des trois ordres du Dauphiné (clergé, noblesse, tiers état), qui se tient au château de Vizille, appelle à ne pas payer l'impôt et invite à la réunion des États généraux. Cette opposition à l'autorité royale est considérée comme l'un des premiers jalons de la Révolution française.

Au XIX^e siècle, les révoltes des canuts lyonnais, éprouvés par le chômage croissant, la baisse d'activité et des faibles salaires, sont également révélatrices de l'esprit de résistance rhônalpin. En 1831, les canuts descendent de la Croix-Rousse pour occuper l'hôtel de ville de Lyon et

revendiquer un tarif minimum par leur célèbre « vivre en travaillant ou mourir en combattant ». En 1869, les mineurs de la Loire s'élèvent contre leurs conditions de travail. Cette grève sera réprimée dans le sang par les soldats lors de la fusillade de Brûlé, événement qui inspire Emile Zola dans Germinal.

La deuxième guerre mondiale est une autre période emblématique de l'esprit de résistance rhônalpin. Lyon, qui voit la création des Mouvements unis de la Résistance début 1943, mais aussi l'arrestation de Jean Moulin à Caluire, sa proche banlieue, est proclamée capitale de la Résistance, par le général de Gaulle, en 1944. La rafle et la déportation des quarante-quatre enfants juifs de la colonie d'Izieux (Ain) en 1944 sont dans toutes les mémoires, aujourd'hui évoquées dans un musée mémorial. Le Vercors, théâtre de nombreux affrontements et actes de résistance, rend hommage à ses jeunes résistants, comme Jean Prevost, et aux villages martyrs, comme Vassieux. Grenoble est élevée au rang de Ville Compagnon de la Libération en 1944. Quant au Centre d'Histoire de la

Résistance et de la Déportation à Lyon, il est situé dans les locaux mêmes où a sévi la Gestapo.

La région Rhône-Alpes fait figure de laboratoire social. La misère des canuts poussera Michel-Marie Derrion à créer la première coopérative de consommation, pour un « commerce véridique et social ». Sa vocation était de contrôler les opérations de commerce, d'assurer l'approvisionnement des produits de qualité aux ouvriers, de constituer un fonds social dont l'utilisation (retraite, chômage, éducation) était débattue démocratiquement. Cette initiative marque le début d'une série d'initiatives économiques et sociales, jusqu'à la création de l'un des premiers SEL (systèmes d'échange local) urbain en France en 1995... dans le quartier historique des Canuts, la Croix-Rousse (Lyon). On peut citer également l'installation du premier conseil des prud'hommes à Lyon en 1806, le développement des idées libérales et libre-échangistes sous l'influence de François Barthélémy Arlès-Dufour à la Chambre de commerce de Lyon (années 1830), la création des

premières allocations familiales à Grenoble en 1921... Depuis, les initiatives, visant à lutter contre les inégalités et l'exclusion, se poursuivent, avec une approche de plus en plus transversale de ces questions. Parmi les réponses innovantes privilégiant la dimension rhônalpine et donc la solidarité territoriale, on trouve la maison lyonnaise d'ATD Quart-Monde, l'association Habitat et Humanisme, la

Premiers pas de la lutte contre les discriminations

Soulignons la Marche des beurs, de l'automne 1983, initiée par des habitants des Minguettes (Vénissieux, Rhône). Cette Marche pour l'égalité et contre le racisme a drainé cent mille personnes vers Paris et est considérée comme la première manifestation nationale contre le racisme.

De tout temps, l'esprit de liberté et de résistance a animé la vie en Rhône-Alpes. Des canuts qui, au XIX^e siècle, descendent de la Croix-Rousse à Lyon pour faire valoir leurs droits... aux nombreux mouvements qui, tout au long du XX^e siècle et au début du XXI^e, s'attachent à défendre le principe d'égalité.



Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE), le cluster 12 « Dynamiques sociales et territoriales, exclusions et intégrations, espaces et modes de vie » qui, depuis 2004, fédère les chercheurs de Rhône-Alpes travaillant sur l'exclusion.

■ Un territoire d'échanges et d'ouverture

« L'ennui naît de l'uniformité. Et la richesse de cette région, c'est sa diversité. »

Michel Mazziotta, directeur du Festival d'humour de Saint-Gervais, de la MJC Nouveau Théâtre de Beaulieu à Saint-Etienne⁽⁹⁾

« Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations. »

Octavio Paz, écrivain

Une terre d'accueil. En raison de sa situation géographique, comme pour faire face au développement de ses industries, la région Rhône-Alpes a accueilli des populations, venant d'autres régions de France, d'Europe et du monde. Au Moyen-Âge, la ville de Lyon est surnommée Myrelingue, c'est-à-dire «myriade de langues» faisant référence au grand nombre d'ethnies présentes. Au XV^e

siècle, des marchands et des banquiers viennent de toute l'Europe, attirés par la multiplication des foires, tandis que le développement de l'imprimerie séduit des Allemands et des Hollandais. La Renaissance est marquée par l'arrivée des Italiens, en particulier dans les Savoie. A partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les Italiens s'installent en Isère et en particulier à Grenoble en plein développement industriel. Des Arméniens, rescapés du génocide de 1915, trouvent refuge en Rhône-Alpes, principalement

à Valence et Décines (Rhône). Entre les deux guerres, les Polonais travaillent dans les mines stéphanoises. Viennent ensuite les grandes vagues d'immigration des années soixante notamment d'Afrique du Nord.

Au cœur des échanges européens... depuis toujours.

La situation géographique de Rhône-Alpes a toujours été, et demeure, un atout précieux pour les échanges commerciaux : elle est le chaînon indispensable aux liaisons entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud et aux échanges transfrontaliers vers la Suisse et l'Italie. Plusieurs secteurs témoignent de cette ouverture précoce à l'international. Au XV^e siècle et surtout XVI^e, l'imprimerie et la soie sont les savoir-faire spécifiques de Lyon et de la région. Ils rayonnent au-delà des frontières rhônalpines. A l'époque, Lyon, célèbre pour ses foires, permet la diffusion de livres vers l'Italie, l'Espagne, les pays germaniques et les grandes villes françaises. Du XVIII^e au XIX^e siècle, Lyon devient le plus important centre mondial de la soie, entraînant peu à peu la région. L'essentiel de la production part vers la péninsule ibérique et, de là, pour les Amériques, le reste pour l'Europe centrale, nordique et orientale. Les commerces des livres et des soies ont bien sûr bénéficié aux meilleurs spécialistes internationaux du commerce et de la banque, autant qu'ils les ont attirés. Aujourd'hui, Rhône-Alpes reste

une grande région européenne. Sa fibre exportatrice demeure intacte, elle est la deuxième région française par ses exportations, dont 70% sont destinées aux pays de l'Union européenne.

Rhône-Alpes, des réseaux pour faire vivre l'Europe.

Depuis 1988, une coopération est engagée avec les régions Bade Wurtemberg (Allemagne), Catalogne (Espagne) et Lombardie (Italie) dans le cadre des Quatre moteurs pour l'Europe. Réunies, ces régions représentent 7% de la population européenne, 9% du produit intérieur brut de l'Europe et 11% de ses dépenses en recherche et développement. Sans frontières communes, elles font partie des régions européennes les plus dynamiques, présentent des ressemblances et des intérêts communs. Cette alliance contribue à leur internationalisation en favorisant l'ouverture des entreprises, des universités, des associations et des institutions culturelles. Elle leur permet de parler d'une seule voix pour avoir plus de poids dans la construction européenne et de gagner en visibilité à l'international.

Rhône-Alpes entretient aussi des relations privilégiées avec ses voisins immédiats. Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois, regroupant dix-huit partenaires franco-suisse, offre un cadre au lancement d'études à l'échelle locale ainsi que des actions inhérentes aux politiques de services à la population.

Une délégation régionale est présente à Bruxelles depuis 1990, proche des instances décisionnaires de l'Europe. Son regroupement récent avec d'autres délégations régionales — celles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des régions italiennes Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste — a donné naissance à l'Euro-région Alpes-Méditerranée. Au-delà de leurs différences d'histoires et de lieux de vie, les Rhônalpins sont unis dans leur diversité. La région doit beaucoup à sa situation de carrefour géographique, favorisant une ouverture précoce à l'Europe et à l'international ainsi que le brassage des savoirs et savoir-faire. Ces atouts ont servi les nombreuses activités industrielles, assurant ainsi la pérennité d'un développement à « plusieurs voix », partagé entre des pôles, plus souvent complémentaires que concurrents. Des qualités d'expérimentation, d'invention et d'adaptation sont perceptibles dans tous les domaines d'excellence : industrie, social, création, recherche et enseignement supérieur, activités tertiaires... De ces huit départements disparates, unis par le fleuve Rhône, une identité a bel et bien émergé.

1, 3, 4, 7, 8 et 9 - Citations extraites de l'ouvrage « Rhône-Alpes, une si belle invention », 2003, Valérie Péronnet, Ed. Michèle Neyret

2 - Citation extraite de l'ouvrage « La France et ses trésors, Rhône-Alpes », 1989, Monique Madier, Ed. Larousse

5 - Citation extraite de l'ouvrage « Héritage Rhône-Alpes », 1994, Florence Lelong et Régis Neyret, Ed. Glénat

6 - Citation extraite de l'ouvrage « 500 années lumière », 1997, Yves Lequin (dir.), Ed. Plon



Rhône-Alpes a toujours été ouverte sur le monde. D'une part, elle a accueilli des populations venant, certes de France, mais également d'Europe et des autres continents. Elle a su aussi développer des échanges commerciaux très au-delà de ses frontières.

Les défis des transports rhônalpins : intermodalité, maillage interne et ouverture internationale

Au fil du temps, différents modes de transport (fleuve, rail, route, avion) ont réalisé le double défi de développer les liaisons à l'intérieur de la région et de la relier à l'Europe, malgré des contraintes géographiques et climatiques difficiles. Le passage des Alpes et le développement de la navigation sur le Rhône, c'est-à-dire la maîtrise de deux obstacles naturels majeurs, ont été déterminants. Au milieu du XIX^e siècle, le chemin de fer franchit la chaîne des Alpes. Les échanges commerciaux toujours plus importants motivent le percement de tunnels, comme le tunnel de Fréjus, le premier tunnel ferroviaire construit (1857-1871). La mise en service de la liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin (fret et voyageurs) en 2020 est un symbole dans l'histoire des transports alpins et au-delà, de toute l'Europe. Aujourd'hui, les infrastructures de transport facilitent les échanges dans un réseau de villes, grandes et moyennes, particulièrement développé : les villes de Rhône-Alpes sont à moins d'une heure trente les unes des autres. La région bénéficie de la desserte de l'aéroport international Lyon-Saint-Exupéry (près de huit millions de passagers en 2008), du TGV (23,2 millions de passagers au départ ou à l'arrivée de Rhône-Alpes) et d'un réseau de 1 337 km d'autoroutes.

Rhône-Alpes en 2021, vers des avenir possibles

A la mi-2007, la Région Rhône-Alpes et les 157 conseillers régionaux engagent une démarche prospective Rhône-Alpes 21, avec l'intention d'associer les experts, acteurs et citoyens rhônalpins au processus de réflexion et de contribution.

Ensemble, ils entendent mesurer les évolutions possibles afin d'accompagner la décision publique. Dix-huit mois plus tard, après des rencontres, des débats, des écrits, l'effervescence suscitée par la construction d'un avenir commun surprend. Rappel des ambitions et des principales séquences de la démarche.



Les citoyens ont été nombreux à participer aux rencontres et ateliers de travail, marquant chaque fois leur volonté de construire leur région avec les élus.

A l'origine de la démarche, une ambition. En juillet 2007, la Région Rhône-Alpes engage sa démarche prospective, Rhône-Alpes 21, à partir d'un double constat. L'affirmation du fait régional et les compétences renforcées des Régions accroissent les responsabilités des conseils régionaux dans la construction de

l'avenir de leurs territoires. De leur côté, les citoyens attendent des politiques publiques qu'elles anticipent les enjeux d'une société complexe. Afin d'imaginer Rhône-Alpes en 2021, la démarche prospective lance le débat entre experts, élus, acteurs du territoire et habitants, ouvrant un nouveau chapitre de la démocratie régionale et misant sur l'intelligence collective.

Un monde incertain et complexe. Autrefois l'action politique pouvait se conduire à partir de quelques principes simples, comme la recherche du progrès ou de la croissance. Ces pilotes automatiques de la politique sont aujourd'hui brisés. Ils ne présentent aucune garantie pour les individus, la planète ou le futur. Ainsi le progrès technologi-

que n'entraîne pas forcément le progrès social ou environnemental. La croissance n'amène pas la paix, pas plus que la solidarité ou le bien-être. La remise en cause de ces repères, sur lesquels s'est construit le XX^e siècle, provoque le doute et les incertitudes. Dans le même temps, la société s'est complexifiée. Les logiques ont perdu leur simplicité. Hier, une

cause produisait un effet, un problème entraînait une solution, des actions provoquaient des réactions. La mondialisation de l'économie et des échanges, l'irruption du village global de la communication et la montée en puissance des questions environnementales montrent que la relation de cause à effet ne suffit plus. La complexité du monde impose de penser et d'agir →

→ avec des approches globales, sur l'intégralité des systèmes, donc sur des interactions. En associant la société dans son ensemble à la construction de son avenir, il devient possible d'en appréhender plus complètement les enjeux.

Construire Rhône-Alpes ensemble.

Dès 2007, la Région annonce que la démarche Rhône-Alpes 21 reflétera la diversité des points de vue. La qualité du mode opératoire est aussi importante que la finalité du projet ! En donnant à chacun la possibilité de contribuer directement à l'élaboration d'une vision régionale pour 2021, elle répond aussi à cette exigence. La concertation recherchée peut alors s'appuyer sur la dynamique participative régionale et sur les nombreux espaces de concertation qui favorisent déjà l'implication des citoyens.

Enfin, si les questions de société posées dans le cadre de la démarche prospective sollicitent l'analyse des experts, les réponses ne dépendent toutefois pas de leur seule expertise. L'avenir de Rhône-Alpes doit s'imaginer à partir de multiples angles de vue. C'est pourquoi encore le parti pris de la Région est celui d'un chantier prospectif partenarial entre les élus, des experts, les différents acteurs de la société et les citoyens.

Rhône-Alpes 21, l'avenir en chantier.

La démarche prospective se déroule de juillet 2007 à mars 2009. Elle s'organise en trois étapes, chacune faisant le tour de Rhône-Alpes : le temps de l'état des lieux prenant en compte, sous un angle prospectif, les nombreuses études existantes ; le temps des contributions, offrant aux Rhônal-

pins des possibilités d'expression ; le temps des débats, pour imaginer l'avenir de Rhône-Alpes en 2021 et répondre collectivement aux grands défis de la société en mouvement. A chacune de ces étapes, les travaux et comptes-rendus ont été mis en ligne sur le site ressources www.rhonealpes21.fr permettant ainsi à tous les Rhônalpins de suivre les évolutions du projet.

L'état des lieux prospectif.

Le premier chantier de Rhône-Alpes 21 a consisté à identifier les grands défis d'avenir, comme autant de portes d'entrée pour construire un futur commun. De nombreux travaux existaient, témoignant des opportunités et des menaces pour le territoire. Huit défis ont ainsi été mis en exergue portant sur la démographie, le changement climatique, la métropolisation, la mondialisation, les mutations économiques, l'innovation technologique, les modes de vie et la citoyenneté.

Pour chacun d'eux, l'exercice a consisté à synthétiser les éléments de diagnostic, les tendances globales à l'échelle de la France ou de l'Europe, les points clés et les incertitudes majeures. Cet état des lieux s'est également appuyé sur les analyses de spécialistes, soumettant des données scientifiques à la réflexion collective. La rencontre du 20 octobre 2007 engage le débat à partir de cette photographie prospective. Les citoyens, issus des conseils locaux de développement et des différentes instances régionales de démocratie participative ont fait part de leur perception des enjeux. Ils ont exprimé leurs idées, leurs craintes et leurs espoirs.

Les contributions. Quatorze ateliers de prospective, organisés au siège de la Région et dans six espaces Rhône-Alpes — à Aix-les-Bains, Bourg-en-Bresse, Grenoble, Privas, Rovaltain, Saint-Etienne, ont permis l'état des lieux. Ces ateliers ont réuni trois cents participants. Ils devaient pointer les enjeux prioritaires pour l'avenir de la région, dessiner des chemins possibles sur ces enjeux en proposant des actions. Puis, durant l'hiver 2008, les contributeurs ont imaginé des futurs souhaitables.

Au printemps 2008, les Rhônalpins ont pu apporter leurs contributions écrites à la démarche Rhône-Alpes 21, sur les huit grands défis ou sur les sujets de leur choix. Vingt textes divers tant par leur origine que par les thèmes traités, sont venus alimenter la démarche régionale. Des centres de recherche, des associations, des Conseils locaux de développement ont notamment réagi sur les sciences et la recherche, sur la société de la connaissance, sur les nouveaux modèles économiques, sur les solidarités entre les personnes et entre les territoires ou sur l'action culturelle.

La Région a également mobilisé les élus et les corps intermédiaires. Ce dialogue institutionnel s'est engagé au cours de plusieurs rencontres : lors de la Journée des maires et des territoires ou lors d'une réunion avec les référents des Contrats de développement Rhône-Alpes. Le Conseil régional a également sollicité les acteurs des grandes procédures contractuelles, que sont par exemple les Contrats d'agglomération, les Parcs naturels régionaux ou les Schémas de cohérence territoriale.

Les débats. Ils se sont déroulés en deux cycles. Entre l'été et l'automne 2008, les Controverses de Rhône-Alpes ont mis en présence deux experts, qui ont expliqué leurs connaissances, ont témoigné de leur engagement, se sont contredits quelquefois. Les citoyens ont assisté à ces cinq face-à-face, interrogeant les spécialistes et contribuant à la discussion collective. La qualité des débats a prouvé la pertinence de ce triangle formé par des élus, des experts, des citoyens.

À l'automne 2008, un second cycle a permis de poursuivre le dialogue initié, en 2005, lors des premières réunions publiques. Cha-

Huit défis pour débattre

1 DÉMOGRAPHIE Quand la France vieillit...

En 2030, 30% des Rhônalpins auront plus de soixante ans. La population dépendante, de plus de soixante-quinze ans, aura doublé.

Ces tendances auront des incidences sur les politiques publiques d'aménagement du territoire, avec un besoin accru en structures et services sanitaires et sociaux. Elles se répercuteront aussi sur le nombre d'actifs qui progressera faiblement d'ici à 2015 puis se stabilisera. La population active sera moins forte pour assumer les charges grandissantes liées à l'âge et à la dépendance, en dépit de la bonne natalité en France et en Rhône-Alpes.

Les régions qui négocieront bien leur mutation réussiront à attirer des populations nouvelles. Si l'attractivité rhônalpine reste positive, donc encourageante, elle diffère entre les huit départements. Ces disparités territoriales seront à prendre en considération.

2 RÉCHAUFFEMENT GLOBAL ET CHANGEMENT CLIMATIQUE Les Alpes se réchauffent plus vite que la planète.

Au XX^e siècle, en Rhône-Alpes, la température a augmenté de 1°C, contre 0,74°C à l'échelle du monde. Cette tendance devrait perdurer, avec un réchauffement climatique supérieur en territoire rhônalpin, particulièrement dans les Alpes. En 2100, la végétation méditerranéenne aura envahi les plaines. La neige, qui suscite aujourd'hui deux tiers de l'activité touristique régionale, manquera, mettant en péril l'économie des stations de ski.

Déplacements, activités, habitat, alimentation : les modes de vie et de production, responsables de l'émission de gaz à effet de serre, donc du réchauffement climatique, sont en constante augmentation : +12,6% en Rhône-Alpes entre 1987 et 2002. Pour atteindre les engagements du protocole de Kyoto, des mesures volontaristes et radicales s'imposent.

Les ménages sont concernés par les changements de comportement. Les déplacements motorisés ont doublé en quinze ans. Le logement, souvent mal isolé, recourant au fioul ou au gaz, représente un tiers de la consommation énergétique française. Le développement durable nécessite des efforts considérables.

3 MÉTROPOLISATION ET TERRITOIRES La biodiversité menacée.

Désormais la moitié de la population vit dans des villes autour desquelles se concentrent l'activité économique, les échanges financiers, les potentiels de développement, l'offre culturelle. En trente ans, l'espace urbain français a augmenté de 100% pour une hausse de seulement 20% de sa population. Les villes s'étalent, avec des couronnes périurbaines qui s'agrandissent, un habitat moins dense, des zones commerciales en périphérie, des déplacements accrus.

Ce phénomène de métropolisation, qui touche tous les continents, diminue les espaces naturels et la surface agricole. Il fait augmenter le prix du terrain.

Avec les agglomérations de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Annemasse-Genève et un maillage dense de villes moyennes, Rhône-Alpes est plus urbanisée que la moyenne des régions françaises. Les villes imaginent des dynamiques communes, afin de limiter les disparités entre les secteurs géographiques, comme à l'échelle de la Région urbaine de Lyon et du sillon alpin. La réflexion s'engage pour concilier aspirations individuelles et économie de l'espace.

Quand s'exerce la démocratie participative

Dès 2004, la Région Rhône-Alpes exprime son intention de donner la parole aux citoyens, afin de les associer à la mise en place de ses politiques et de s'appuyer sur leur connaissance du quotidien. Au printemps 2005, 11 000 Rhônalpins participent aux premières réunions publiques. Leurs propos témoignent de trois attentes : ils souhaitent voir se construire un avenir commun régional ; ils attendent des actions pour réduire les inégalités territoriales ; ils souhaitent une nouvelle gouvernance de la Région. Des initiatives favorisant la participation citoyenne voient le jour : organisation de grands événements suscitant le débat, création d'instances de concertation, soutien à des démarches locales participatives, construction d'un réseau régional de démocratie participative et organisation d'ateliers citoyens.

Les citoyens ont débattu des enjeux en Rhône-Alpes demain. Ils se sont appuyés sur les éléments recueillis dans l'état des lieux prospectif qui pointait les potentiels de développement, mais aussi les difficultés et les incertitudes.



//////

HUIT DÉFIS POUR DÉBATTRE

4 EUROPE ET MONDIALISATION **A la croisée d'aspirations contradictoires.**

Paradoxe ! Telle est la relation que les Français entretiennent avec l'Europe et le monde. Tout en tendant à considérer la construction européenne et la mondialisation comme une opportunité, ils expriment leur méfiance.

Rhône-Alpes a noué des liens de coopération avec ses homologues européennes : tout particulièrement avec le Bade Wurtemberg, la Catalogne et la Lombardie au sein des Quatre moteurs pour l'Europe. La création de l'Eurorégion Alpes Méditerranée offre de nouvelles perspectives. Au quotidien, l'idée européenne fait son chemin, tandis que les relations commerciales et les échanges d'expériences entre villes européennes par exemple s'amplifient.

La mondialisation économique est tout à la fois source de croissance et de tensions. Si des délocalisations ont finalement peu d'impact global sur l'emploi, les effets localisés sont très durs pour le tissu économique et social. La mondialisation a profité à certaines entreprises régionales — dont des PME — dans un double développement à l'autre bout de la planète et ici. Mais elle a frappé durement — par le chômage et la désindustrialisation — les secteurs rhônalpins du textile, de l'habillement, de la métallurgie ou de la mécanique.

5 ECONOMIE ET EMPLOI **Compétitivité globale, éducation et formation.**

Tout est lié ! L'économie américaine et des pays émergents a stimulé l'économie européenne, elle-même « dopée » par les nouveaux entrants de l'Union européenne et par la monnaie unique, facilitateur d'échanges. Si la France bénéficie de l'ouverture européenne, elle profite moins bien que d'autres de l'émergence asiatique, par exemple. De nouveaux marchés se dessinent avec la Turquie, l'Algérie, Singapour, l'Europe centrale, Hong Kong et l'Inde.

Deuxième région de France, Rhône-Alpes est la septième d'Europe pour sa dynamique économique. Sa situation géographique, ses infrastructures, son potentiel de recherche et d'innovation, sa position de leader dans certains domaines sont des atouts. Dans le même temps, des secteurs industriels en crise — textile, papier, chimie, mécanique, armement — ont fragilisé certains territoires de Rhône-Alpes.

Mutations des activités, des métiers, des enseignements, les enjeux sont multiples pour encourager l'investissement dans le capital humain, de l'éducation à la formation tout au long de la vie, de l'apprentissage à l'enseignement supérieur. L'économie sociale et solidaire, qui correspond à 10% de l'emploi salarié, est en plein essor, plus particulièrement dans la Drôme et en Ardèche.

6 INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SOCIÉTÉ **De grands bouleversements !**

Au sommet de Lisbonne de mars 2000, l'Europe s'est fixée pour ambition de développer, sur son territoire, l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde. Elle a incité les Etats membres à consacrer 3% de leur PIB à la recherche et au développement, à l'horizon 2010. Seules la Finlande et la Suède ont dépassé ces objectifs — contre 2,2% pour la France et 2,7% pour Rhône-Alpes.

La France arrive derrière le quintet de tête — Suisse, Finlande, Suède, Danemark et Allemagne. Toutefois, dans le palmarès régional européen pour les brevets en haute technologie, l'Île-de-France et Rhône-Alpes sont en deuxième et cinquième positions. Lyon, Grenoble et Saint-Etienne constituent des pôles à fort potentiel. L'effort des entreprises rhônalpines pour la recherche et le développement est plus soutenu qu'à l'échelle nationale.

Avec ses 15 pôles de compétitivité sur les 71 labellisés en France, Rhône-Alpes se place en tête des régions qui misent sur l'innovation et sur la société de la connaissance. Elle entend contribuer au développement du potentiel scientifique apte à produire des connaissances nouvelles ; au transfert des idées neuves, notamment vers l'industrie, contribuant à la compétitivité de l'économie ; à la qualité de l'enseignement supérieur afin de former les futurs acteurs de la société de la connaissance ; à la participation des citoyens à la décision, afin de maîtriser les risques inhérents à toute application des découvertes scientifiques à la société.

→ que rencontre — une par département, à Valence, Vogüé, Grenoble, Saint-Etienne, La Roche-sur-Foron, Lyon, Chambéry et Bourg-en-Bresse — s'est organisée en trois séquences : le bilan des actions entreprises dans le cadre de la démocratie participative ; la présentation des objectifs et priorités pour Rhône-Alpes en 2021 ; l'élaboration de propositions concrètes pour l'avenir. Les citoyens ont participé en nombre, s'exprimant en assemblée plénière, interrogeant les élus, affichant leur volonté de construire leur région. Dans les ateliers, ils se sont montrés particulièrement actifs. S'ils ont exprimé leurs inquiétudes, ils ont envisagé des orientations et proposé de nouvelles pistes d'actions. Fin mars 2009, lors d'une séance en commission générale, l'assemblée régionale ouvre le débat sur la démarche prospective et ses aboutissements.

Sur le socle des valeurs de la République. Dès l'origine, le processus de construction col-

lective Rhône-Alpes 21 a associé l'ensemble des conseillers régionaux et les agents de l'administration. Ils ont participé à chaque étape de la démarche pour l'accompagner, dialoguer et débattre avec les citoyens. Après dix-huit mois d'une réflexion collective, séquencée par de nombreuses rencontres et discussions partout en Rhône-Alpes, l'institution a fait émerger une vision de Rhône-Alpes en 2021.

Cette vision s'appuie sur les valeurs qui inspirent et mobilisent la société rhônalpine. Ces valeurs correspondent à des manières d'être et d'agir, reconnues comme légitimes par tous. Elles orientent l'action des individus et des organisations, en leur fixant des buts et des idéaux. La démarche prospective Rhône-Alpes 21 a révélé que les aspirations d'aujourd'hui rejoignent spontanément les valeurs de la République. La Liberté, l'Égalité, la Fraternité sont ancrées dans la conscience collective. Elles sont un socle intangible, sur lequel s'envisage l'avenir, à la lumière des défis du XXI^e siècle.

Cinq controverses, entre experts, devant les citoyens

- Loïc Blondiaux, professeur en Sciences politiques, et Pierre Rosanvallon, historien, « Démocratie participative : mythe ou réalité ? », 1^{er} juillet 2008 à Lyon
- Martin Vanier, géographe, et Pierre Rabhi, philosophe, « Les métropoles peuvent-elles être durables ? », 3 juillet 2008 à Valence
- Patrick Molle, directeur de l'EM Lyon et Philippe Meirieu, professeur en Sciences et Pratiques de l'Éducation, « L'enseignement supérieur, levier de citoyenneté ou de compétitivité ? », 15 septembre 2008 à Chambéry
- Dominique Pestre, historien des Sciences, et Olivier Faron, historien, « L'application des découvertes scientifiques au développement de la société : avantages et risques ? », 16 septembre 2008 à Saint-Etienne
- Gérard-François Dumont, démographe et géographe, et Hervé Le Bras, démographe et historien, « Rôle des seniors, place des jeunes : solidarité ou conflit des générations ? », 8 octobre 2008 à Privas.

Les contributeurs et leurs contributions

- Nouvelle agence culturelle régionale (NACRe) : « L'action artistique et culturelle », « 7 défis au prisme de la culture »
- Cluster Edit – Software in Rhône-Alpes : « Logiciel, consommation d'énergie, formation »
- Cluster ISLE (Informatique, Signal, Logiciel embarqué) : « Système universitaire et de recherche, recherche et formation, sciences et société, recherche prioritaire »
- Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus et Rhône-Alpes Automotive Cluster : « Système universitaire et de recherche, recherche et formation, sciences et société, recherche prioritaire »
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon : « Faire grandir nos entreprises dans un territoire compétitif »
- Laboratoire G-SCOP (Sciences pour la conception, l'optimisation et la production) : « Système universitaire et recherche, recherche prioritaire »
- Laboratoire PACTE (Politiques publiques, action politique, territoires) : « Futurs périurbains »
- Réseau Rhône-Alpes des CCSTI (Centres de culture scientifique technique et industrielle) : « Médiation entre science et société »
- MRIE (Mission régionale d'information sur l'exclusion) : « Connaitre avec pour agir ensemble »
- Union régionale PACT : « Pour une région solidaire où le droit de tous à un logement décent et durable soit une réalité »
- MITRA (Mission d'ingénierie touristique Rhône-Alpes) : « Enjeux et perspectives d'une approche écotourisme en Rhône-Alpes »
- Centre de recherche et de ressources Rhône-Alpes de la CFDT : « Projet Climaction pour l'emploi : conséquences et perspectives des changements climatiques dans les Alpes pour l'emploi et les salariés »
- Rhônalpénergie Environnement : « 14 propositions pour une écorégion »
- Mission développement prospective Savoie : « Les impacts des changements climatiques en Savoie »
- CLD du Bassin angevin : « Etalement urbain, modes de vie, solidarité entre les territoires »
- CLD du Genevois Haut-Savoie : « Les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat »
- CLD du Pays du Bugey : « Conforter et développer les secteurs d'activités économiques locaux »
- CLD Drôme Ardèche (5^e Pôle) : « Valeurs et modes de vie, solidarités »
- CLD Alpes Sud Isère : « Développer les filières agricoles en circuits courts »
- CLD des Vals du Dauphiné et CLD du Nord Isère : « Le foncier en Nord Isère : comment concilier l'inconciliable ? »
- CLD Tarentaise Vanoise : « Les transports »

HUIT DÉFIS POUR DÉBATTRE

7 VALEURS ET MODES DE VIE Un monde en quête de sens.

De nouvelles questions et de nouvelles pratiques sont apparues : interdépendance et autonomie, mobilité, temps libre, familles recomposées. Elles interrogent les valeurs et les modes de vie sur lesquels étaient fondées nos sociétés : stabilité, solidarité à une communauté ou à une famille de pensée.

La conscience de la finitude de la planète incite à la construction d'un nouvel équilibre. Tandis que la communication planétaire entre en collision avec les cultures fondatrices d'identités locales, la mondialisation de l'économie nécessite de nouvelles solidarités planétaires. Les contradictions se développent, l'individualisme s'affiche en Occident comme valeur de société, les individus exprimant pourtant leur besoin de solidarité. Le progrès reste un espoir, même s'il suscite l'inquiétude. Internet répond aux besoins de chacun, tout en accentuant les solitudes. La médecine progresse... en même temps que certaines maladies. Doute profond et recherche de sens favorisent le développement des sectes. Comment faire pour que les valeurs, l'action collective et l'individu se retrouvent ?

8 COHÉSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ Une société mosaïque, de nouvelles inégalités.

Si les Français se retrouvent autour de la famille (88%), du travail (69%) et des amis (50%), ils adhèrent bien moins qu'hier aux grands courants idéologiques ou religieux. De nouveaux vecteurs de cohésion existent toutefois. Des groupes se font et se défont à partir d'un choix de vie, d'une passion, d'une personnalité. En trente ans, les inégalités se sont globalement atténuées grâce aux effets de la redistribution (prestations et allocations sociales). Mais les problèmes ont gagné en intensité et affectent davantage certaines catégories. En Rhône-Alpes, les plus précaires ont tendance à voir leur situation s'aggraver.

Sur le territoire rhônalpin, il existe des différences entre la population du Nord-Est régional, plus aisée, et la population du Sud-Ouest, plus touchée par le chômage et la pauvreté. Les personnes les plus en difficulté vivent plutôt dans les aires urbaines ou en milieu rural, les problèmes qu'ils rencontrent étant toutefois différents s'ils habitent la ville ou la campagne.

Quant à la crise du logement, elle est importante en dépit d'une augmentation du parc HLM. Elle touche plus particulièrement les ménages aux revenus moyens ou modestes.

2025, les visions pour Rhône-Alpes du CESR

Le Conseil économique et social régional, assemblée consultative composée de représentants du monde économique et social, associatif et universitaire... apporte l'expression de la société civile sous forme d'avis rendus à son initiative ou à celle de la Région.

En avril 2007, le CESR a créé une section Prospective, qui s'est pleinement investie dans la démarche Rhône-Alpes 21. Ses membres ont produit des perspectives pour la région à l'horizon de 2025, à travers cinq scénarios qui tiennent compte des contextes européens et mondiaux. Ces deux pages présentent scénarios et pistes d'actions, tels que vus par le CESR.

Comment imaginez-vous Rhône-Alpes en 2025 ? L'exercice a été réalisé par la section Prospective du Conseil économique et social régional de Rhône-Alpes : une formation de quinze conseillers et de sept personnalités extérieures accompagnée par l'association Futuribles. Le travail rejoint la démarche engagée par le Conseil régional dans le cadre de Rhône-Alpes 21.

2025, c'est demain, et les décisions actuelles façonnent déjà le visage futur de la région. Pour atteindre des objectifs, éviter des écueils, la section Prospective ne s'est pas livrée à une « prévision » mais à l'élaboration de scénarios exploratoires et non normatifs dont l'ambition est d'éclairer la route, de déceler les tendances lourdes, les incertitudes majeures et les ruptures déterminantes.

Elle a élaboré cinq scénarios richement nourris en informations. Certaines constantes sont prévisibles : un Etat désengagé et une pression forte de la compétition mondiale. Des risques sont aussi cernés : une décentralisation encore confuse, des choix concentrés sur quelques secteurs sans cohérence entre formation-recherche-économie. Sont également pointés les risques de visions trop locales, d'une méfiance par rapport à la science et d'un vieillissement frileux de la population ou d'une économie trop ancrée dans le présent.

Ces scénarios, dont on sait qu'aucun ne se réaliserait intégralement, sont en outre susceptibles d'évoluer différemment dans des contextes européens et mondiaux variés. Il convient de les confronter aux scénarios externes.

Déclin industriel et perte de cohésion ou développement équilibré de la société et des territoires : les cinq scénarios du CESR

SCÉNARIO 1 : Cap sur l'intelligence et la cohésion *Investir dans le capital humain*

Ce scénario décrit une région qui, au tournant des années 2010, a choisi l'économie de la connaissance, a investi dans le capital humain et a opté notamment pour les nanotechnologies, les biotechs, les infotechnologies et les technologies cognitives, sans sacrifier son socle industriel.

Formation, recherche, innovation, économie sont connectées dans un écosystème actif. Les

pôles d'excellence émergent sans faire d'ombre à d'autres secteurs. La formation est le ciment de la cohésion sociale, dans une Région au pilotage clair, partenaire d'une « société civile organisée ». L'aménagement du territoire est cohérent dans une région « métropole », avec des villes en réseau, une protection de l'environnement et une écocitoyenneté efficaces. La prospérité permet de

lutter contre l'exclusion.

Le contexte d'une évolution européenne dynamique dans un monde multipolaire ou dans un climat international favorable au développement durable rend ce scénario plausible. Il est peu compatible avec une Europe « en panne » dans un monde multipolaire ou dans un contexte de crise des ressources.

SCÉNARIO 2 : Chacun pour soi *Des choix économiques élitistes et la démocratie participative mettent à mal la cohésion*

Ce scénario imagine une région moins cohérente dont le tissu économique a été déchiré par la concurrence mondiale. Quelques secteurs, dont ceux qui ont été soutenus par certains pôles de compétitivité, ont tiré leur épingle du jeu pour le profit de grandes agglomérations. D'autres ont décroché et avec eux des territoires entiers.

Le dynamisme est concentré autour de Lyon et de Grenoble, avec une recherche en technologies de poin-

te richement dotée sans ouverture aux sciences humaines et sociales. La science décriée dans les années 2000 est coupée de la société. La Région prend peu d'initiatives, l'Etat reste désengagé et la décentralisation se poursuit dans le désordre. Une démocratie participative généralisée brouille les cartes et renforce des pouvoirs locaux qui ne construisent aucune cohérence large. La société est duale : d'un côté, les travailleurs des secteurs

high-tech et des seniors aisés, de l'autre la main-d'œuvre moins qualifiée des services à la personne. Le système éducatif produit de l'exclusion et la fracture sociale est aussi sanitaire.

Un contexte de marché roi rendrait ce scénario plausible et, dans une moindre mesure, un scénario international de crises de ressources, de tensions, ou d'une panne de l'Europe.

SCÉNARIO 3 : Le spectre du décrochage *Des visions de court terme mènent à l'appauvrissement*

Ce scénario 3 imagine une région où faute d'innovation, de bons choix industriels, de stratégie publique, la compétitivité s'est érodée, le socle industriel effrité. L'économie a basculé dans la sous-traitance avec une main-d'œuvre vieillie dans une région moins attirante. L'emploi industriel a reculé au profit de l'emploi dans le résidentiel.

Quelques poches de compétitivité subsistent. Aucun écosystème territorial ne s'est développé entre formation, recherche et économie. L'image de la science même se dégrade. L'éducation est scindée entre public et privé, les aides allant aux individus.

Les élus répondent à des demandes immédiates, au profit d'une économie présente. L'État se désengage encore et éteint des incendies. Les compétences entre collectivités restent enchevêtrées. Scélérosée par une administration lointaine et peu lisible, la Région

n'a pas les moyens de ses ambitions.

Des territoires, presque tous en crise, s'appauvrissent. Les services à la personne se multiplient notamment pour les personnes âgées dont une proportion croissante souffre de précarité. La lutte contre l'exclusion est prioritaire mais elle manque de moyens. Les villes se sont mal développées, sans systèmes de transports collectifs, dans une société dirigée par la démocratie d'opinion. Il n'existe pas de politique foncière cohérente sur le territoire régional, qui est livré à la spéculation.

Un contexte international de marché roi ou d'Europe en panne serait propice au développement d'un tel scénario. Mais, en revanche, il risquerait moins d'advenir dans une Europe dynamique au milieu d'un monde multipolaire ou dans une planète qui aurait mis le cap sur le développement durable.

SCÉNARIO 4 : Pari sur un secteur leader *Concentrer les investissements sur un secteur leader high-tech mais une précarité qui persiste*

Pour ne pas être marginalisée, Rhône-Alpes a concentré des investissements sur un secteur leader au croisement des biotechnologies et des nanotechnologies qui entraîne l'ensemble de l'économie rhônalpine.

La Région a bénéficié d'une décentralisation claire avec des moyens accrus. Elle peut compter sur une société civile organisée et sur le maillage des trois agglomérations principales (Lyon, Grenoble et Genève) bénéficiant d'un système de mobilité durable et d'une politique foncière dédiée au secteur leader. Cette concentration provoque des résistances d'autres secteurs et de la société, exclus de cet-

te économie gagnante. Elle renvoie la charge de la solidarité sur les collectivités de proximité qui n'ont pas les moyens suffisants.

Rhône-Alpes est une région déséquilibrée : d'un côté, elle se développe, de l'autre la précarité persiste et sa gestion est déléguée à l'échelon local alors que le système éducatif continue à exclure.

Ce scénario peut se réaliser dans un contexte international de marché roi, moins dans un contexte européen dynamique et un monde multipolaire ou dans une stratégie mondiale de développement durable.

SCÉNARIO 5 : L'individu souverain *La « République des sondages » paralyse les projets d'avenir*

Ce scénario imagine une région issue de la « République des sondages », stimulée par plusieurs « incidents écologiques » dans les grands centres urbains. Chacun se replie sur lui-même. Le « pouvoir des citoyens » s'exprime dans d'innombrables réunions qui n'aboutissent qu'à des convergences locales obsédées de considérations de proximité. Les dépenses sont concentrées sur le cadre de vie.

Rhône-Alpes est divisée entre une région lyonnaise sûre d'elle-même et un sillon alpin qui joue sa carte, les autres territoires ayant décroché. A force de persuasion, des projets sont lancés, mais la Région accompagne surtout des projets locaux plus qu'elle n'en lance à son échelle. L'écocitoyenneté a fait de grand progrès et Rhône-Alpes est attractive... pour un écotourisme européen.

Des secteurs d'excellence émergent, comme le jeu vidéo et son cortège de sous-traitants. Les secteurs industriels eux sont à la peine ou ont été délocalisés. Les refus de recherche sur les nanotechnologies, le nucléaire, les biotechnologies ont poussé des laboratoires à quitter Rhône-Alpes.

Une population vieillie bénéficie de nombreuses prestations d'entreprises de services à la personne. La solidarité a du mal à être organisée pour prendre en charge une exclusion qui augmente. « Les cyberdons déclinent et le cyberspace est devenu le seul lieu d'échanges pour les plus démunis dans une société où la solitude et le repli dominant ».

Un contexte de marché roi rendrait cohérent ce scénario qui serait plus aléatoire dans d'autres contextes.

Quelles pistes d'action ? Des leviers, des risques, des recommandations

Pour piloter le devenir de la région, la section Prospective du CESR recense des leviers : la gouvernance, les activités, l'aménagement du territoire et la cohésion sociale. Pour mettre en place les politiques, elle invite les décideurs à garder un œil sur l'horizon mondial et à rester vigilants.

L'exercice de prospective consiste à imaginer des objectifs, à cerner des écueils et à mettre au point des leviers de commande pour piloter. Avant de parler du pilotage, il insiste sur l'attitude des pilotes, les décideurs. Le rapport souligne leur rôle : « Leur rôle est fondamental pour rassembler, convaincre, agir dans un cadre cohérent et collectif autour d'un objectif clairement affiché et des moyens pour l'atteindre ». Il est possible d'agir sur ces futurs possibles dès lors que « des femmes et des hommes partageant une même vision » sont en capacité de concevoir et de mener un projet d'envergure.

Pour bien piloter la région, il faut aussi avoir un œil en permanence rivé sur l'international pour mesurer « chacune des décisions au regard de son adéquation à un environnement extrêmement complexe, variable et dont les changements sont de plus en plus brusques ». Enfin, pour préparer l'avenir, il faut en permanence rester dans une posture de veille.

Gouvernance : refuser que l'opinion l'emporte sur la société civile organisée

En matière de gouvernance, le rapport souligne les risques liés à un statu quo caractérisé par une concurrence entre collectivités, une gestion éclatée des dispositifs, une absence d'autonomie fiscale et une faible association de la société civile insuffisamment reconnue. Le rapport estime risquée une gouvernance inféodée à l'opinion publique, qui impose une vision réduite principalement au cadre de vie, rivée sur le court terme et qui met à l'écart la société civile organisée notamment à travers les organisations d'employeurs, de salariés, les chambres consulaires et le monde associatif. Le rapport suggère que Rhône-Alpes s'inscrive dans une expérimentation pour influencer l'évolution de la décentralisation.

Activités : pour une politique industrielle large

Le risque majeur pour Rhône-Alpes est le déclin continu d'un socle industriel qui a déjà souffert. Une trop grande spécialisation sur quelques filières, comme les biotechnologies ou les nanotechnologies, pourrait générer de trop grandes disparités entre

territoires. Un échec des pôles de compétitivité serait aussi lourd de conséquences, comme une absence d'échanges efficaces dans l'écosystème formation-recherche-entreprises. L'absence de politique de transmissions d'entreprises entraînerait un appauvrissement du tissu d'entreprises. Le rapport met l'accent sur une politique régionale qui doit intégrer les services dans la recherche de compétitivité, en recherchant le maintien d'équilibres entre territoires. Les établissements d'enseignement supérieur devraient être soutenus pour mettre en place des formations en lien avec les besoins des territoires.

Aménagement du territoire : la Région doit veiller aux cohérences locales

Des craintes, inspirées par une décentralisation encore confuse et des compétences croisées entre collectivités aux moyens insuffisants, s'expriment. Elles touchent aussi l'émergence de pouvoirs locaux, incapables d'organiser le territoire. Une Région trop faible, condamnée à financer par ses guichets des projets locaux sans vision : tel est le risque.

Pour éviter l'émergence de pouvoirs locaux agissant sans cohérence entre eux, la Région devrait au contraire être chef de file, en jouant le rôle de charnière avec l'État, avec d'autres Régions. La Région doit absolument avoir un rôle déterminant au niveau des infrastructures et miser sur l'efficacité des partenariats entre le public et le privé.

Cohésion sociale : pour un enseignement professionnel de haut niveau

Plusieurs scénarios laissent apparaître des risques en matière de cohésion sociale. Dans plusieurs scénarios, des investissements élitistes dans la formation et la recherche pour les hautes technologies créent une société duale. Des scénarios évoquent l'exclusion scolaire, l'exclusion sociale, les inconvénients d'une privatisation du système de formation.

Face à ces risques, la section Prospective insiste sur la nécessité de rénover le pilotage du système de formation, en misant sur un enseignement professionnel de haut niveau, dont a besoin le tissu des entreprises, en particulier industrielles. L'enseignement professionnel joue un rôle économique, mais est également un facteur d'inclusion sociale déterminant.

Sept orientations, tirées des contributions

Après dix-huit mois de réflexion collective, séquencée par de nombreux échanges et rencontres sur le territoire, sept grandes orientations pour la région Rhône-Alpes ont émergé. Sept orientations pour un futur souhaitable. Sept orientations pour un futur possible, puisque ancrées dans les spécificités et les richesses rhônalpines. Sept orientations pour un futur durable puisque partagées par tous et conciliant pour tous efficacité économique, solidarité sociale, responsabilité environnementale et exigence démocratique.

Rhône-Alpes terre d'excellence met en pratique une économie responsable

- Pôles d'excellence
- Économie circulaire, recyclage des déchets
- Sobriété énergétique et bonne économie des ressources naturelles
- Compétitivité et innovation dans les cleantechs
- Ecoconception
- Circuits courts
- Écotourisme
- Economie sociale et solidaire

Rhône-Alpes désirable agit pour le bien-être des habitants

- Déplacements et mobilité douce
- Logement et cadre de vie
- Espaces naturels et biodiversité
- Vie culturelle et loisirs
- Santé et alimentation
- Lien social, vivre ensemble et convivialité
- Sécurité et gestion des risques
- Qualité de l'eau et de l'air
- Services à la personne
- Politique familiale

Rhône-Alpes la citoyenne

- Démocratie participative
- Solidarité internationale
 - Lutte contre le réchauffement climatique
 - Responsabilité sociale des entreprises
 - Bénévolat
 - Dialogue des générations
 - Respect de l'environnement
 - Migrations
 - Construction de la gouvernance européenne
 - Attractivité et rayonnement
 - Relations internationales et francophonie

Chaque pétale de la marguerite décline une orientation qui part d'un objectif fondamental à atteindre. Puis viennent des items qui expriment les enjeux de société relevés par les Rhônalpins, des enjeux

d'aujourd'hui et de demain, posés sans jugement de valeurs et sans hiérarchie. Souvent hétérogènes, parfois contradictoires, ils incarnent les préoccupations des Rhônalpins et constituent le fondement de leur réflexion et du débat. Au centre de la marguerite, se

situe le socle de ces orientations : les richesses de Rhône-Alpes pour un développement durable. Cette marguerite se caractérise par sa transversalité. Chaque pétale constitue une partie de la réponse aux huit défis préalablement identifiés. En effet,

une seule réponse ne suffit plus face à des problèmes de plus en plus complexes.

Les réponses, plus globales, doivent comporter plusieurs angles d'approche. Une action économique utile s'articule avec l'homme et avec son territoire. Des actions

solidaires possibles reposent sur une société efficace, économiquement et techniquement, pour les porter. Quant à la résolution des questions environnementales, elle s'envisage dans un projet qui conjugue le progrès économique avec le progrès social.

d'experts et de citoyens

**Rhône-Alpes
apprenante
fait vivre la société
de la connaissance**

- Innovation et pôles de compétitivité
 - Relations industrie – recherche – université
 - Recherche interdisciplinaire
 - Débats sciences – société
 - Formation et enseignement supérieur
 - Transmission de l'expérience et des traditions
 - Éducation à la citoyenneté et à l'environnement
 - Création culturelle et partage
 - Prospective et conscience collective
 - Vie des idées et débat public

*Toutes
les richesses
de Rhône-Alpes
pour un
développement
durable*

**Rhône-Alpes
équitable
lutte contre
toutes les causes
d'inégalités**

- Solidarité territoriale
 - Solidarité internationale
 - Déploiement des services publics
 - Insertion et accès à l'emploi
 - Lutte contre les discriminations
 - Droit à l'information et à la parole
 - Accès au logement et mixité sociale
 - Accès à la culture et à la connaissance

**Rhône-Alpes
engagée
investit dans
ses ressources
humaines**

- Esprit d'entreprise
- Dialogue social
- Économie sociale et solidaire
- Parcours éducatifs personnalisés
- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Sécurisation des parcours professionnels
- Valorisation des activités associatives et bénévoles
- Savoir-faire et apprentissage
- Pluriactivités et saisonnalité

**Rhône-Alpes
tisse des liens
entre
ses territoires**

- Nouveau modèle d'habitat
- Proximité domicile – travail
- Métropolisation, multipolarité, périurbain et rural
- Réseaux de communication et TIC
- Réseaux de transports collectifs
- Clusters et pôles de compétitivité
- Corridors écologiques, infrastructures naturelles
- Dialogue institutionnel

Rhône-Alpes tisse des liens entre ses territoires



LE REGARD DE
Jean-Paul Bravard, géographe

Les enjeux de la forte croissance démographique

➔ Rendant compte du recensement 2006, l'Institut national de la statistique et des études économiques souligne les dynamiques spatiales à l'œuvre en Rhône-Alpes, région en forte croissance démographique. L'étalement urbain s'amplifie, affectant quasiment tous les cantons de la Dombes, du Beaujolais et du Bas Dauphiné, ainsi que de l'enveloppe périurbaine de Genève et de la vallée du Rhône. Jeunesse démographique, migrations positives : tout indique que la tendance 1999-2006 a de beaux jours devant elle. En périphérie de cette zone attractive, la grande majorité des com-

munes de la région connaît une croissance démographique faible ou négative. A quel prix ? Dissociation croissante de l'habitat et des lieux de travail, axes routiers engorgés, tissu rural menacé, coûts énergétiques et environnementaux excessifs, familles aux revenus fragilisés... Les raisons de cette évolution coûteuse sont connues : les logiques individuelles sont telles qu'il est plus intéressant financièrement de s'établir en lointaine banlieue que dans les villes ou leur périphérie immédiate. Une nouvelle carte de Rhône-Alpes se dessine à grande vitesse, accentuant la dichotomie entre des espaces de haute densité et de hauts re-

venus, et des espaces marginaux, terrains de jeu pour les urbains ou les périurbains déçus par leur cadre de vie. Tel est le paradoxe rhônalpin : d'une part, une population qui demande toujours plus d'habitat individuel dans un cadre rural agréable ainsi que des facilités d'accès à la ville et à l'emploi, d'autre part, une logique (souhaitée) de développement durable qui appelle à la raison. Comment concilier ces aspirations ? En subordonnant la satisfaction des besoins individuels à un intérêt général clairement défini et accepté. Avec des moyens également. Sans doute par des politiques fiscales et foncières

moins favorables à l'étalement ; par des transports collectifs qui certes desservent tous les territoires, mais sans conforter la tendance au desserrement ; en rendant les villes plus attractives, le coût supérieur du logement étant compensé et au-delà par des aménités prises en compte par les habitants au moment des choix qui engagent la famille. A ce sujet, l'exceptionnel succès populaire des parcs et de la réhabilitation des berges du Rhône dans Lyon démontre que le citadin peut donner la préférence à la ville pour ses loisirs dominicaux plutôt qu'à de longs trajets en voiture. Chaque territoire devrait,

autant que faire se peut, bénéficier d'un équilibre entre les fonctions d'habitat et l'offre de travail. Et cela dans le respect des fonctions naturelles (une eau potable de qualité, des énergies renouvelables bien intégrées, un air sain, une flore et une faune préservées, le silence), de sorte que ses habitants ne soient pas condamnés à chercher loin de leur domicile des espaces de substitution. Les dernières décennies ont sacrifié des territoires de plus en plus vastes aux infrastructures et à des zones industrielles et commerciales sans charme. La situation est sérieuse, l'héritage déjà difficile à gérer, l'action nécessaire.

Points de vue exprimés lors des débats

Les Rhônalpins ne souhaitent pas tous être traités de la même façon, mais disent tous leur besoin d'une véritable reconnaissance, quel que soit le territoire dont ils viennent. La région Rhône-Alpes est vaste et riche de sa diversité. Des bassins de vie existent, qui

ne se résument pas à l'urbain et au rural. Ce sont des espaces d'échanges, de vivre ensemble, qui participent de la réalité régionale. Les Rhônalpins soulignent les enjeux de l'époque et les changements qu'ils impliquent. La crise de l'énergie ou l'envie de se déplacer autrement que seul dans un

véhicule personnel, tout comme l'enclavement de certains territoires ruraux et périurbains appellent des réponses relatives au développement des modes de déplacement doux et à la performance des réseaux de transport en commun (dessertes, fréquences, horaires). Pour les plates-formes multimodales, le covoiturage, les taxis collectifs, les transports à la demande, les plans de déplacements entreprise, qui traduisent un nouveau rapport au transport, etc. Les efforts sont à intensifier.

Faciliter les déplacements au sein du territoire régional doit pouvoir compléter le développement des liaisons avec les autres régions de France et d'Europe. La ligne Lyon-Turin, la présence de l'aéroport Saint-Exupéry ou le développement du transport fluvial, du ferroutage ou du fret ferroviaire constituent des éléments indispensables au rayonnement et à l'attractivité du territoire, mais aussi à sa qualité de

vie. Le développement du très haut débit est sans doute un très grand défi. De la qualité et de l'ampleur de ce déploiement, dépendent l'aménagement et l'équilibre territorial à moyen terme. La question du foncier, très complexe, est également majeure. La politique foncière constitue l'une des clés de l'aménagement et du développement durable du territoire. Elle touche en effet à l'organisation des activités, de l'habitat, des voies de communication, des espaces de loisirs et agit sur le tourisme, sur l'organisation des déplacements ou sur la préservation des espaces agricoles et naturels. Les conséquences de la pression foncière actuelle sont désastreuses : étalement urbain, mitage du territoire, recul des terres agricoles, hausse du prix des terrains, spéculation... Bien des citoyens évoquent leurs difficultés à trou-

ver des terrains constructibles ou un logement accessible à proximité de la ville. Les distances en-

« Disposer d'un réseau d'entreprises dispersé sur le territoire : cela fait vivre un territoire et cela fait des entreprises proches des gens »

Réunion publique La Roche-sur-Foron, 20 novembre 2008

tre le logement et lieu de travail augmentent. Les paysages ruraux se dégradent. Les milieux naturels, réservoir de biodiversité et ressource du développement régional, sont aussi à la peine.

En repoussant les limites de la ville, la métropolisation entraîne une impression d'éloignement constant, de distance imposée ou non contrôlée entre lieu de vie, lieu de travail, lieu de loisirs, entre lieu de production et lieu de consommation... et surtout, entre les dif-

Quelques chiffres clés

- 120 000 voyageurs empruntent 1 200 trains et 500 cars quotidiens.
- L'itinéraire cyclable, du Léman à la Méditerranée, s'étendra sur 700 km, dont 450 km en Rhône-Alpes.
- La liaison ferroviaire européenne Lyon-Turin permettra de rejoindre la capitale piémontaise en deux heures, de convoier 40 millions de tonnes de marchandises par an sur trains et non sur routes, de transporter 7 millions de voyageurs européens par an.
- Le transport fluvial sur le Rhône achemine aujourd'hui 2% de la totalité des marchandises transportées dans la vallée du Rhône. Ce volume pourrait être multiplié par cinq, sachant qu'avec 6,7 millions de tonnes transportées par an, l'axe Saône-Rhône est aujourd'hui sous-exploité.
- C'est en Rhône-Alpes que les plans de déplacements entreprise sont les plus nombreux.

→ érentes catégories de la population. Cet éclatement des lieux de vie quotidienne a des conséquences sur la qualité de vie — beaucoup de temps perdu dans les déplacements —, sur la santé — une augmentation de la population soumise au stress — et, bien entendu, sur l'environnement, avec un accroissement de la pollution.

Les Rhônalpins expriment souvent leur impression de courir après le temps. Une nouvelle organisation spatiale des territoires, une organisation plus pragmatique s'impose. Les Rhônalpins aspirent à un territoire d'équilibre, avec moins de disparités

entre les grandes agglomérations et les campagnes, constitué de pôles urbains et ruraux renforcés et reliés entre eux par un réseau de transports collectifs efficace à partir desquels s'organise le développement. L'urbanisation doit prioritairement se concentrer autour des gares et des lignes de transports publics et sur de nouvelles formes d'habitat collectif, économe en énergie, conçu avec des matériaux sains, ouvert sur la vie du quartier, répondant aux exigences environnementales et citoyennes. Enfin, les espaces naturels, libres de toute activité humaine non « mités », doivent être pensés comme des éléments structurant le territoire.



Les Rhônalpins insistent sur le réseau de transports collectifs, qu'ils voudraient plus efficace et plus dense. Pour eux, il s'agit d'un enjeu majeur de développement.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

L'enjeu principal est la capacité de la Région, en concertation avec les élus locaux et les habitants concernés, à rechercher la cohérence entre toutes les politiques. En dépassant les logiques cloisonnées et les empilements, cette stratégie peut aider à construire une démarche globale d'aménagement et de développement durable du territoire.

Il s'agit, tout à la fois, de limiter la ségrégation spatiale, les transports subis et de développer l'efficacité des modes de transports, d'affronter la problématique complexe du foncier, de prendre en considération les infrastructures naturelles — comme les corridors biologiques et les

cours d'eau — dites trames verte et bleue, ainsi que celles du transport de l'information par les nouvelles technologies... Cette recherche de cohérence, qui tient forcément compte des dynamiques démographiques, économiques et sociales régionales, pourrait être inscrite dans les documents d'urbanisme stratégiques afin d'y intégrer des applications concrètes.

La question d'équilibre et d'équité territoriale est centrale et permet de dépasser l'opposition entre l'urbain et le rural. La demande sociale s'exprime pour des villes et métropoles à la « mesure de l'homme », pour des pôles urbains ou ruraux qui réhabilitent les échanges, la proximité, l'accessibilité de cha-

cun au logement, aux services, à l'emploi, aux transports, à la culture, à la nature... intégrant pour cela de nouvelles formes d'urbanisme et de communication (télétravail, rediffusion, nouvelles solidarités sociales...). La réponse à une telle demande nécessite une grande capacité d'innovation des territoires et des hommes qui les habitent, ainsi que la reconnaissance de leurs énergies par les acteurs publics.

Rhône-Alpes est une région ouverte, son histoire, son fleuve, ses échanges, son patrimoine y concourent. Aujourd'hui, Rhône-Alpes doit prendre une place majeure en Europe, en développant les coopérations et en s'appuyant sur ses différents territoires.

Rhône-Alpes engagée investit dans ses ressources humaines

LE REGARD DE

Philippe Meirieu, professeur des universités en Sciences de l'éducation



Des valeurs de partage, plutôt que la concurrence acharnée

→ En tout premier lieu, il faut regarder de près la question de l'adéquation entre le système de formation et les besoins du marché du travail. Mais on doit se

garder ici de toute vision mécaniste : rien ne serait pire, à moyen et long termes, que de limiter la fonction du système de formation au formatage d'individus strictement adaptés à une demande immédiate des entreprises.

En effet, les entreprises elles-mêmes évoluent très vite et souvent de manière imprévisible, au point qu'elles pourraient être bloquées... et condamnées à renouveler en permanence leur personnel, exigeant, au fur

et à mesure, de nouveaux profils de la part des institutions de formation qui n'auraient même plus le temps de construire les dispositifs adéquats. Le « syndrome du garçon de café » menacerait alors les formateurs,

avec ses conséquences désastreuses : toujours plus vite ! Toujours au service du client et sans jamais discuter la commande !

Alors qu'au contraire, la dynamique de l'emploi a besoin de l'interaction permanente →

■ CHAPITRE IV

→ entre les entrepreneurs et les formateurs : ces derniers sont là pour rappeler que la formation d'une personne n'est pas la fabrication de prototypes en série, que la formation humaine et générale n'est pas simplement le gage d'une meilleure adaptabilité, mais qu'elle induit une véritable implication citoyenne dans l'entreprise afin que chacun de ses membres contribue à son développement. Ils sont là pour rappeler que les hommes et les femmes doivent être traités comme des êtres en devenir... et non seulement gérés selon le vieux principe taylorien du XIX^e siècle : « The right man at the right place. »

Car, en réalité, le défi principal auquel nous avons affaire aujourd'hui est d'intégrer, dans notre fonctionnement économique et social, l'humain comme « ressource » et non plus comme « machine ». Aux utopies du passé qui fonctionnaient comme des horloges en assignant chaque individu à une place et en reproduisant à l'infini le même mouvement, il nous faut substituer une utopie de la mobilité. Il nous faut construire un monde où chaque être ne soit plus enfermé dans une quelconque fatalité, où il puisse s'exprimer dans des domaines divers accordés

avec ses goûts et les évolutions du monde, un monde où les personnes puissent vivre et travailler en s'inscrivant dans des projets qui font sens pour elles, en construisant des solidarités nouvelles par des échanges de plus en plus riches...

Cela nécessite, outre une formation initiale solide, de « changer complètement de logiciel » de gestion des ressources humaines : faire de toutes les expériences accumulées dans tous les domaines des atouts pour le collectif et permettre leur expression dans la plus grande réciprocité. Ne plus réserver la « deuxième chance » de la formation continue à ceux qui ont bénéficié de la première chance de la formation initiale... et mettre en place des dispositifs techniques et financiers pour inverser le mouvement. Soutenir les initiatives originales et les créations d'emplois dans des domaines qui touchent « l'humain » et où les « retours sur investissements » ne sont pas immédiats : éducation, culture, patrimoine, santé, jeunesse... Accompagner toutes les demandes de reconversion, développer les solidarités intergénérationnelles.

De quoi s'agit-il au fond ? De construire notre avenir de manière

collective et citoyenne. Autour des valeurs de partage plutôt qu'autour de la concurrence

acharnée... Car « le partage est finalement une idée neuve en Europe » et Rhône-Alpes

peut montrer à quel point, il est une idée féconde. La seule peut-être ?



Les filières techniques, encore trop peu valorisées, pourraient constituer des débouchés d'avenir : elles manquent de main-d'œuvre alors que les emplois existent.

Points de vue exprimés lors des débats

Demain les parcours de vie et les parcours professionnels seront moins linéaires qu'ils ne l'étaient hier, avec des emplois qui évolueront dans le temps et, quelquefois, avec la pratique de plusieurs

« L'avenir sera le résultat des formations données aux jeunes. »

Chambéry, 1^{er} décembre 2008

métiers au cours d'une même existence. Les dispositifs de formation devront répondre à ces évolutions. Aujourd'hui, l'offre de formation continue apparaît timide et complexe pour les actifs non avertis. Dès lors, ce sont souvent les mieux

formés qui parviennent à se repérer et à s'orienter. Quant à la cohérence entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail, les Rhônealpins la jugent inadéquate. Certaines filières forment trop de candidats par rapport aux besoins des entreprises, tandis que d'autres filières, notamment techniques, connaissent le phénomène inverse.

La formation doit s'adapter aux mutations industrielles mais aussi au contexte environnemental de demain. Avec le réchauffement climatique, les emplois liés au tourisme hivernal risquent, par exemple, de disparaître. Que deviendront ces professionnels ? Comment leur reconversion

s'envisage-t-elle ? La question se pose de la même façon pour l'évolution industrielle ou encore pour les conséquences de la réforme de la politique agricole commune sur l'agriculture de Rhône-Alpes.

Les Rhônealpins sont fiers de leurs savoir-faire, en tant que richesse locale, indispensable au dynamisme économique des territoires. Ces savoir-faire s'appuient sur un produit ou un service, sur des métiers et des hommes. Ils ne sont pas seulement des héritages du passé. Ils peuvent être récents, mis en œuvre par une start-up. Dans les bassins d'activité ruraux, ils sont quelquefois menacés de disparition. Les entreprises manquent de personnels compétents et de repreneurs, situation contribuant à fragiliser le tissu économique.

Quelques chiffres clés

- En Rhône-Alpes, 1 habitant sur 4 a moins de 25 ans.
- 33 882 Rhônealpins sont reconnus travailleurs handicapés. 17% des personnes handicapées sont à la recherche d'un emploi contre 8,8% pour l'ensemble de la population active. (chiffres 2005)
- 558 établissements de formation en Rhône-Alpes : lycées publics et privés d'enseignement général, professionnel, technologique, agricole et CFA, centres de formation des apprentis.
- Plus de 1 200 professionnels sont à la disposition des jeunes de 16 à 25 ans dans 115 missions locales en Rhône-Alpes.
- Plus de 400 points d'accès Internet répartis sur le territoire peuvent accueillir des publics pour la formation à distance.

Enfin, la place et le rôle des seniors au sein de la société ont été largement débattus. Si le vieillissement de la population est source de déséquilibre, voire de tensions, notamment en raison de la prise en charge des plus âgés par les plus jeunes, il représente également un formidable moteur pour la société,

les plus âgés constituant un vivier d'expérience et d'intelligence pour les entreprises, pour la formation, pour les associations, pour la société tout entière. Pour nombre de Rhônealpins, il est temps de faire évoluer les mentalités ! Ce changement peut passer par exemple par la création d'un statut spécifique de ces inactifs... très actifs.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

La première richesse de Rhône-Alpes, ce sont ses six millions d'habitants. Les dispositifs de formation doivent offrir des solutions, permettant à chacun de se former tout au long de la vie, de s'engager dans des formations de la seconde chance, de faire évoluer ses connaissances au rythme des savoirs ou d'envisager des changements de cap.

Cette offre est à construire à partir des femmes et des hommes, de leurs parcours de vie et de leurs parcours professionnels. Un juste équilibre est à trouver : entre les fonctions personnelles et sociétales de l'offre de formation proposée et les fonctions productives ; entre la diffusion des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Les parcours ouvrant directement sur une profession, comme la formation continue, l'apprentissage ou l'enseignement

par alternance, sont à encourager, tout comme la revalorisation de l'image des métiers manuels, grands pourvoyeurs d'emplois. Les initiatives visant, à favoriser la reprise de sociétés et à développer des métiers nouveaux sont à soutenir. Enfin, garantir l'accès à l'emploi dans la durée suppose de redéfinir les dispositifs afin de mieux accompagner ceux qui en ont le plus besoin et pour qui le retour à la formation n'est pas forcément naturel.

Savoir anticiper les métiers de demain est un autre défi. L'allongement de la durée de la vie, l'essor des énergies renouvelables, le développement durable offrent en outre des opportunités d'emplois. Ils provoqueront, demain, les grandes évolutions de l'industrie. Quant aux nouvelles technologies, elles ouvrent la voie à des organisations nouvelles, comme le télétravail. L'accès aux TIC et au très haut débit est une composante

essentielle de l'accessibilité territoriale et sociale des dispositifs de formation.

La diversité des territoires régionaux est également une richesse.

Les cultures locales sont à reconnaître et à partager. Elles sont des vecteurs de cohésion, propices à l'échange et à l'ouverture. Elles encouragent la créativité, donc le développement. Rhône-Alpes bénéficie par ailleurs d'un tissu associatif riche et engagé dont la valorisation (notamment celle du bénévolé) reste à poursuivre.

Par ailleurs, le terme d'inactif souvent utilisé pour caractériser les seniors, ignore leur vitalité, leur savoir-faire, leur expérience. Il témoigne des difficultés d'une société qui sait allonger l'espérance de vie mais qui n'arrive pas à vivre avec ses aînés. Un changement en profondeur des représentations et des regards est nécessaire.

Rhône-Alpes équitable lutte contre toutes les causes d'inégalités



LE REGARD DE Sylvie Brunel, géographe et économiste, spécialiste des questions de développement

Répartir avant de protéger... répartir pour protéger



Depuis le Sommet de la terre de Rio de Janeiro en juin 1992, le développement durable est devenu le maître mot de nos politiques. La mise en œuvre des agendas 21 nationaux et locaux mobilise de nombreuses énergies. Nous ne pouvons que nous féliciter qu'enfin, les sociétés se préoccupent de leur impact sur les territoires dans lesquels elles s'inscrivent et essaient de réfléchir aux moyens de préserver l'avenir tout en améliorant le présent. Pourtant, il est un écueil qui menace tous ceux qui considéreraient le développement durable de façon trop restrictive : finir par ne plus se préoccuper que de la Planète (avec un grand P), de la Nature (avec un grand N) et oublier que les hommes qui l'habitent, façonnent les paysages et aménagent l'espace. A quoi

sert de protéger la Nature si elle n'est pas mise au service du bien-être du plus grand nombre ? A quoi sert d'encenser la Planète si les actions menées aboutissent à dissocier les sociétés de leurs milieux de vie, à dresser des clôtures infranchissables entre des espaces dits vierges et des hommes considérés comme proliférants et irresponsables ?

La dernière mondialisation, celle qui apparaît avec la disparition de l'Union soviétique en 1991 et la généralisation quasi planétaire de l'idéologie libérale, voit l'avènement d'un espace mondial. Pour la première fois, les idées, les marchandises, les informations (mais, hélas, pas encore les hommes) circulent librement d'un bout à l'autre de la terre. Cette période est à la fois celle d'un immense progrès pour l'humanité, avec des millions d'êtres humains qui sor-

tent de la pauvreté, mais aussi celle du creusement des inégalités entre les régions, les secteurs économiques, les classes sociales qui tirent profit de la mondialisation et ceux qu'elle marginalise : régions en crise, secteurs d'activité laminés par la concurrence, populations déclassées et paupérisées. Le clivage n'est plus entre un Nord développé et un Sud qui appartiendrait toujours au Tiers-Monde : il passe désormais à l'intérieur même des pays, des régions, et même des villes. D'un côté, ceux qui gagnent, de l'autre, ceux qui sont restés au bord du chemin.

Face à cette accélération des inégalités et cette injustice sociale croissante, le rôle des pouvoirs publics est plus que jamais nécessaire. Les Etats, mais aussi les collectivités locales, doivent, grâce aux instruments dont ils disposent, jouer à la fois un rôle de rééquilibrage social

par la redistribution et un rôle de rééquilibrage territorial par une politique volontariste d'aménagement du territoire, en ville comme à la campagne. C'est par cet interventionnisme et cette vigilance constante des élus démocratiques que le développement durable peut devenir une réalité.

Il ne faut plus accepter la politique du laisser-faire et du moins-disant social : le véritable développement

durable suppose des structures d'encadrement justes et fortes, à l'intérieur desquelles la société civile puisse s'épanouir par les multiples canaux de la démocratie participative. C'est à ces conditions et à ces conditions seulement que nous vivrons mieux, tous ensemble sur la même planète, mais avant tout solidaires. Il ne faut plus protéger pour protéger, mais au contraire répartir afin de mieux protéger.

Quelques chiffres clés

- 255 centres de formation professionnelle labellisés pour l'accueil des personnes handicapées en Rhône-Alpes.
- En Rhône-Alpes, 100 sites sont labellisés Tourisme et Handicap.
- 10 000 personnes participent chaque année à des formations, qui facilitent leur insertion sur le marché de l'emploi.

Points de vue exprimés lors des débats

Pour contrer les effets d'une société trop individualiste, le principe de solidarité doit être mis en œuvre à tous les niveaux. Pour les Rhônalpins, c'est l'insertion professionnelle qui fait l'insertion sociale, tout particulièrement pour les générations qui entrent et qui sortent de la vie active.

Nombre de jeunes sont au chômage. quittent le système scolaire sans qualification, occupent un poste en deçà de leur niveau de qualification. Cette situation, responsable de l'extrême précarité d'une partie de la jeunesse, rend les citoyens d'une grande exigence vis-à-vis du système d'enseignement. Quant aux seniors, ils sont confrontés en permanence à un terrible paradoxe : s'ils sont la cible de la société de consommation qui s'intéresse à eux pour leur pouvoir d'achat, ils sont perçus comme une charge par le monde de l'entreprise et de l'emploi.

Le chômage, la précarité ou la difficulté à se loger constituent des entraves à l'exercice de la citoyenneté et sont source d'exclusion. Beaucoup de Rhônalpins évoquent la nécessité de retrouver l'estime de soi, pour se sentir bien dans le collectif. S'exprimer et être entendu évite le repli et la relégation, tout individu restant ainsi acteur de sa vie.

La crise du logement, qui frappe les familles aux ressources modestes et moyennes, est un sujet qui mobilise aussi les Rhônalpins. Ils décrivent tout à la fois la pénurie d'offres, un parc immobilier vétuste et dégradé, la cherté des loyers et la pression foncière. Plus la part du budget consacré au logement est importante et augmente, plus « le reste à vivre » diminue.

Le principe de mixité sociale doit guider les actions entreprises au sein des espaces urbains, afin de construire des villes sans quartier relégué et dégradé, où le parc

privé cohabite harmonieusement avec le parc public et qui permettent d'accéder à une offre de logements, adaptée aux ménages, aux revenus, aux différentes générations.

Les Rhônalpins se prononcent en faveur de logements plus écologiques, tant par désir de préserver l'environnement que par souci d'économie énergétique. Les principes de la haute qualité environnementale doivent s'appliquer dans le parc social et dans le parc privé, pour les nouvelles constructions comme pour les réhabilitations. Leur mise en œuvre

ne doit pas être liée aux ressources des ménages ou des bailleurs, d'où la nécessité d'accompagner financièrement leur prise en compte.

Avec des espaces très urbains et d'autres très ruraux, des espaces de croissance économique et démographique et d'autres plus fragiles, Rhône-Alpes affiche une hétérogénéité, souvent ressentie comme un déséquilibre, parfois comme une fracture. Des Rhônalpins revendiquent « l'accessibilité » ou « l'équité territoriale » quand d'autres déplorent une situation de « ségrégation ».

Leurs mots sont à la hauteur de leur sentiment d'exclusion. C'est dans ce cadre que la notion « d'équité territoriale » trouve tout son sens. Certains territoires souffrent plus que d'autres de l'isolement, dû notamment à la difficulté d'accéder aux transports collectifs. Chaque quartier, chaque territoire périphérique, chaque zone rurale exprime désormais les mêmes attentes que le centre des agglomérations et doit pouvoir bénéficier des mêmes réponses de services publics, de transport ou d'accès au très haut débit.



La lutte contre toutes les discriminations semble essentielle aux citoyens de Rhône-Alpes. Ils réclament notamment une plus grande prise en compte des handicaps, notamment dans les formes nouvelles d'écotourisme.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

La lutte contre les exclusions territoriales constitue un objectif de premier plan pour Rhône-Alpes : que sa richesse de territoires ne soit pas un obstacle à un traitement équitable de ses six millions d'habitants ! L'accès aux services publics et d'intérêt général, à la culture, au sport, au logement et aux transports en commun comme l'accès à l'Internet, jugé indispensable pour les entreprises et les citoyens, doit pouvoir être garanti et adapté à chaque territoire.

L'accessibilité aux services, c'est aussi l'accessibilité au langage de l'administration ou de l'entreprise : à cet égard, le droit à la parole et le droit à

être guidé dans des démarches et dans l'expression de besoins doivent être défendus. Lorsque les personnes en situation d'exclusion arrivent à exprimer ce qu'elles vivent, elles participent à la compréhension des phénomènes dont elles sont victimes et à leur traitement. Cette coconstruction est indispensable au développement d'une société plus humaine, dans laquelle toute personne est considérée comme un citoyen à part entière et non comme un usager bénéficiaire. C'est même la condition sine qua non de l'égalité entre les citoyens.

Plus généralement, la lutte contre toute forme de discrimination semble essentielle pour assurer le bien-vivre

ensemble, de façon équitable et solidaire. Un logement décent et sain pour chacun, la solidarité entre les générations, l'obligation faite aux entreprises d'avoir une politique d'insertion dans leurs recrutements, l'accessibilité des espaces publics aux personnes touchées par le handicap, notamment dans les transports en commun ou sur les sites touristiques, sont autant d'exemples d'une réponse globale à formuler pour que chaque citoyen de Rhône-Alpes accède à une existence qui conjugue qualité de vie, citoyenneté et sérénité.

« C'est en résolvant les problèmes collectifs qu'on résout les problèmes individuels »

**Réunion publique,
Lyon, 24 novembre 2008**

Rhône-Alpes apprenante fait vivre la société de la connaissance

LE REGARD DE

Dominique Pestre, physicien et historien des Sciences



Science, société, démocratie : pour un nouveau contrat social



Depuis trois décennies, le monde dans lequel nous vivons s'est transformé de façon profonde. L'univers social est devenu plus différencié et marqué par le poids des individus et de leurs « accomplissements ». Le Web a changé les flux d'information et mine les relations traditionnelles d'autorité (de la parole politique comme de la science). Le régime de régulation économique est maintenant un régime libéral à dominante financière et de prédation. La science transforme le monde à une cadence vécue par certains comme infernale. Elle tend aussi à devenir

une « marchandise » et de nouveaux acteurs sont apparus : le capital risque, le Nasdaq, une politique des brevets réformée. Il apparaît aussi que les « dégâts du progrès » sont réels. En bref, « le contrat » qui liait science, société, développement et justice sociale s'est modifié profondément.

Une nouveauté forte est que le corps social a appris à apprendre – notamment parce qu'il a été plus souvent formé à l'université. Confronté à des problèmes (une pollution locale, le changement climatique, l'apparition de nouveaux produits technoscientifiques), il intervient directement dans l'espa-

ce public en pesant sur les médias par l'action directe, par des appels au boycott ou par la publication de ses propres expertises, campagnes de mesures et enquêtes.

Cette volonté de se prendre en main va s'étendre et il faut en profiter. Il ne s'agit pas d'un mouvement irrationnel ou rétrograde. Le chercheur du CNRS reste d'ailleurs la figure la plus connotée positivement en France. Les critiques portent surtout sur les régulations (des produits technoscientifiques ou des risques industriels), les attitudes systématiquement technophiles (tout ce que la science peut faire doit advenir), les valeurs que

portent ces changements et les effets sociaux qu'ils induisent.

Comment donc procéder dans cette révolution copernicienne ? En reconnaissant d'abord que le monde est intrinsèquement compliqué, que le progrès n'est pas un chemin sans problème. En défendant ensuite la variété des valeurs et des formes de savoir (la science est souvent aveugle à ce qu'elle induit), ainsi que leur complémentarité. Cette « biodiversité » des savoirs et des valeurs est au cœur de la vie démocratique et elle est garante de nos capacités futures d'adaptation. Il nous faut donc apprendre à écouter et à dialoguer, à respecter l'autre

et à s'inspirer des cadrages et points aveugles qu'il identifie. Il convient encore de réapprendre la nécessité et la difficulté des choix, mais aussi l'importance de la décision prise en connaissance de cause des effets négatifs, qu'elle ne peut pas ne pas avoir. Choisir et décider est douloureux. Une adaptation réussie au réchauffement climatique ne pourra pas ne pas avoir un coût, à moins de toujours croire, en bonne logique de progrès, que la science trouvera toujours la solution nous déchargeant de tout devoir d'adaptation. En bref, il faut réapprendre l'écoute et savoir rester humble, modeste et attentif.

Points de vue exprimés lors des débats

Les Rhônalpins sont avides d'échanges et de savoirs ! Mutualiser les ressources et les compétences, croiser les disciplines et leurs complémentarités, encourager les interactions recherche-entreprise-enseignement sont les maîtres mots pour répondre aux grands défis et mettre en œuvre, sur le terri-

toire, l'économie de la connaissance. Dans cette perspective, il est important d'accompagner les pôles de compétitivité et d'œuvrer en faveur de liens plus forts et plus pérennes entre l'enseignement et l'entreprise. Pour autant, les Rhônalpins sont, là aussi, en recherche d'équilibre : les formations doivent-elles toujours être en adéquation avec

l'activité économique ? Le rôle de l'université n'est-il pas, en premier lieu de produire des têtes bien faites, donc des citoyens bien instruits, plutôt que des diplômés « prêts à l'usage » ?

Les citoyens ont besoin d'explications pour comprendre les progrès liés aux avancées scientifiques et technologiques, mais aussi pour analyser leurs effets éthiques, humains, sociaux ou environnementaux. Ils demandent des échanges sur ces impacts, plus particulièrement sur les conséquences des biotechnologies et des nanotechnologies, sur lesquelles beaucoup considèrent qu'ils mesurent mal les risques. Si les citoyens ne sont pas tous des chercheurs, le savoir n'est

pas l'apanage des seuls scientifiques. Il doit être partagé pour que chaque citoyen se détermine en connaissance de cause et pour accompagner les changements et exercer ses responsabilités.

Pour les Rhônalpins, l'enseignement supérieur doit évoluer. Le développement de l'alternance, de la formation continue, de la validation des acquis de l'expérience... constituent autant de voies à emprunter. L'enseignement supérieur s'inscrira dans une logique de formation tout au long de la vie et dans une dynamique d'échanges de savoirs entre des personnes d'expériences et d'horizons différents.

Quant à la citoyenneté des individus, elle s'exprimera d'autant plus pleinement qu'ils auront développé leur esprit critique, qu'ils sauront faire

vivre leurs idées, alimenter les débats de leurs opinions, appréhender la société en perpétuel mouvement et ce, quel que soit leur niveau de formation initiale.

« La réduction des inégalités passe par la connaissance »

Réunion publique, Grenoble, 23 octobre 2008

Davantage d'expression et de participation aident à réduire les inégalités et à prévenir la marginalisation de personnes ou de groupes.

Du « grand sac de moyens » que les Rhônalpins dédient à l'installation de la société de la connaissance, ils sortent l'éducation, l'accès aux technologies de l'information et de la communication – particulièrement au haut débit – et la culture résolument ouverte à tous.



Les citoyens ont besoin d'explications pour comprendre les progrès scientifiques et analyser leurs effets, notamment éthiques et humains, sur la société.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

Rhône-Alpes apprenante doit appliquer avec discernement les découvertes scientifiques et renouveler la notion de progrès. Pour que nos choix ne soient plus irréversibles et que notre mode de développement soit durable, la poursuite du dialogue entre scientifiques, décideurs et citoyens semble incontournable, plus encore demain qu'aujourd'hui. C'est au prix de cette transparence que la confiance, aujourd'hui émoussée, s'établira entre le monde scientifique et la population.

Si le progrès scientifique peut être partie prenante de la construction d'un avenir meilleur, il est aussi source d'interrogations quant à ses applications. Pour tenir compte des inquiétudes et traiter les questions de fond, il est essentiel d'amplifier les actions de sensibilisation, de formation et d'information. Débats, modules de formation, colloques d'information, rencontres participatives... les initiatives ne manquent pas, pour le grand public, mais aussi pour les chercheurs qui doivent apprendre à dialoguer avec la société. Des temps d'échanges et d'apprentissage collectif entre la science et la société pourraient être organisés dans tout le territoire régional sur les sujets du quotidien : on pense aujourd'hui aux OGM, à l'usage des nanotechnologies, à la bioéthique, mais demain ces sujets risquent d'être plus nombreux encore... Ouverts à tous et non plus cantonnés à l'université ou aux institutions, les futurs think tanks seront ceux des habitants, riches de leurs parcours, de leurs cultures, de leur diversité générationnelle aussi !

Pour répondre à la complexité des prochains enjeux, il faudra mélanger les approches et promouvoir les regards croisés entre professionnels de secteurs dif-

férents ou entre professionnels et profanes. Les citoyens peuvent accompagner les scientifiques dans leurs réflexions sur leurs pratiques, mais aussi dans la prise en compte des dimensions imaginaire et artistique des innovations technologiques et des nouvelles connaissances afin de mieux comprendre leur appropriation par les publics.

Les grandes avancées viennent de la rencontre des énergies, des réflexions et des savoir-faire. Il s'agira donc de renforcer les coopérations entre la recherche académique et les entreprises, entre les recherches publique et privée, entre les PME-PMI et les grandes entreprises, afin d'innover et de commercialiser les fruits de l'innovation.

Si, tout au long de leur existence, la société donne aux citoyens les moyens d'apprendre, ils seront

plus autonomes, en capacité de proposer leur propre lecture du monde, ils porteront leurs ambitions, ils seront plus à même de réaliser leur projet de vie. L'enseignement supérieur doit être plus ouvert, avec des possibilités d'entrée à tous les niveaux, des opportunités de passage d'un niveau à l'autre ou d'un domaine à l'autre. L'université, telle qu'elle est aujourd'hui, doit progressivement laisser la place à une université de tous les âges. Dans un souci d'accessibilité à l'enseignement supérieur pour l'ensemble des Rhônalpins et d'un aménagement durable du territoire, une attention particulière doit être accordée à une répartition équilibrée des structures universitaires, tout en renforçant la visibilité à l'international des principaux pôles d'enseignement et de recherche.

Quelques chiffres clés

- 13% des activités innovantes en France sont installées en Rhône-Alpes.
- 7^e région européenne en matière de recherche et innovation.
- 8 clusters Rhône-Alpes et 14 clusters Recherche mobilisent les acteurs de la recherche, des universités, organismes et entreprises.
- Chaque année, 10 000 visiteurs fréquentent le Camion des sciences, qui circule en Rhône-Alpes. Depuis quinze ans, la Fête de la science a réuni 1,4 million de participants en région.
- Deuxième pôle de recherche scientifique et technique en France avec 600 laboratoires de recherche publique, 20 000 chercheurs, 12% des publications scientifiques et 16% des brevets en France.
- Rhône-Alpes est la 9^e région de l'Union européenne pour les demandes de brevets.
- Deuxième région de France dans l'industrie du numérique et dans l'industrie des TIC ; 1 500 établissements d'enseignement raccordés au réseau régional Amplivia qui permet de bénéficier de services Internet à haut débit, soit plusieurs centaines de milliers d'étudiants et de lycéens ; 500 éditeurs de logiciels.
- Avec 240 000 étudiants, 9 universités et 37 grandes écoles, Rhône-Alpes est la deuxième région universitaire française, après l'Île-de-France.

Rhône-Alpes terre d'excellence met en pratique une économie responsable



LE REGARD DE Bernard Lietaer, professeur d'université, spécialiste des questions monétaires internationales

Une solution structurelle à la crise financière



La crise financière actuelle n'est pas seulement le résultat d'une défaillance cyclique ou de gestion. Elle est de nature structurelle. Une première preuve de cette affirmation est que le Fonds monétaire international estime qu'il y a déjà eu plus de

124 autres « crises bancaires systémiques » depuis 1970 qui se sont déroulées sous des régimes de régulations très variés et à divers stades du développement économique. Cependant à ce jour, les solutions conventionnelles mises en œuvre - nationalisation des créances problématiques ou nationalisation

des banques - ne traitent que les symptômes et non les causes systémiques des crises bancaires actuelles. De même, la régulation financière qui sera à l'agenda de chacun réussira, au mieux, à réduire la fréquence de telles crises, mais ne pourra éviter leur réapparition.

Aujourd'hui la monnaie conven-

tionnelle incite nos entreprises à agir sur un horizon trop bref, de quelques années, parfois de quelques mois. Ce temps économique extrêmement court limite considérablement la prise en considération des conséquences des actions humaines même lorsque nous sommes informés de ces conséquences. Ne men-

tionnons que le changement du climat, l'extinction des espèces ou la crise de l'énergie. Dans tous les cas, des avertissements ont été lancés depuis longtemps, mais nous avons continué à avancer sans changer de direction jusqu'au moment où les problèmes deviennent inéluctables et écrasants. →

→ Une percée conceptuelle récente, qui dérive son approche d'écosystèmes équilibrés, prouve que tous les systèmes complexes, y compris nos systèmes monétaires et financiers, deviennent structurellement instables chaque fois que l'accent est prioritairement mis sur l'efficacité. Une solution structurelle consiste à diversifier nos types de monnaies, en introduisant des monnaies spécifiquement conçues pour augmenter la disponibilité de moyens d'échanges, plutôt que celles d'épargne et de spéculation. Ces monnaies sont désignées comme « complémentaires » parce qu'elles ne remplacent pas la monnaie nationale conventionnelle, mais agissent plutôt en parallèle avec elle. Un système monétaire est une forme de projection de l'in-

conscient collectif d'une société. Spécifiquement les sociétés patriarcales ont toujours imposé un monopole d'une monnaie centralisatrice, hiérarchique, à compétition, avec un taux d'intérêt positif, comme les monnaies conventionnelles qui circulent aujourd'hui. À l'inverse, les sociétés matrifocales, sociétés qui honorent les valeurs féminines, comme l'Égypte et comme en Occident le Moyen Âge du X^e au XIII^e siècle, disposaient d'un système monétaire double. Fait notable, bien que notre système monétaire fasse encore dans le tout-masculin, une évolution sensible de l'inconscient collectif se fait déjà sentir. Notre crise écologique peut être vue comme une crise du réveil de valeurs féminines dans nos relations, dans notre empathie avec le reste de la biosphère. Il nous reste à réintégrer ces valeurs fé-

minines dans notre monnaie. Une société harmonieuse se doit de posséder une monnaie yin et une monnaie yang. Les deux polarités sont nécessaires et doivent s'équilibrer. Nous

n'avons donc pas à changer de « religion », mais d'état de conscience afin de nous ouvrir à une réalité plus vaste et de mettre en pratique une économie responsable et solidaire.



Les richesses et savoir-faire locaux sont, non seulement vecteurs d'activité économique et d'emploi, mais ils sont aussi de formidables passerelles vers l'international.

Points de vue exprimés lors des débats

Les Rhônalpins ont largement évoqué leur souhait de voir évoluer le système économique et regrettent les représentations exclusivement matérielles de la richesse. Les exigences de la société se traduisent désormais en croissance équitable, tranquillité collective et développement respectueux de l'humain comme de son environnement.

C'est pourquoi les citoyens fondent de grandes espérances dans l'économie sociale et solidaire qu'ils espèrent voir se développer. Ce secteur apparaît comme un outil pertinent d'insertion sociale par l'activité économique, mais pas seulement. Il apporte la preuve que la logique du profit n'est pas l'unique vecteur de l'efficacité économique et que d'autres modèles exis-

tent. De manière globale, des formes alternatives d'activités et d'entreprises sont attendues afin de compléter et d'enrichir les modèles classiques.

Quand les Rhônalpins imaginent leur région demain, ils la décrivent aussi comme chef de file d'une dynamique économique fondée sur l'excellence environnementale et créatrice d'emplois. Ils se prononcent nettement pour une économie qui, plutôt que de piller et d'épuiser les ressources naturelles, valorise le capital environnemental et innove pour « réparer la planète ». Pour beaucoup, les mutations climatiques sont à considérer comme des opportunités de développement. La connaissance des Rhônalpins sur ces multiples hypothèses de développement est tout à la fois frappante et pointue. Ils sont déjà dans l'avenir.

Rhône-Alpes, terre d'excellence, passe aussi par l'acceptation de l'histoire régionale. La vocation industrielle, les patrimoines techniques et technologiques

rhônalpins sont autant d'atouts reconnus et toujours prégnants dans notre économie. Les dernières décennies ont montré la capacité des acteurs économiques à réussir des mutations industrielles, avec l'essor de nouvelles filières (environnement, énergies renouvelables...) et l'émergence d'industries à forte valeur ajoutée (numérique, biotechnologies...). Elles tirent partie de la capacité d'innovation et du potentiel de recherche et développement du territoire régional tout entier. Il s'agit d'un point fort pour l'emploi et la formation, pour l'ouverture de Rhône-Alpes à l'international et pour sa performance environnementale et sociale.

Les Rhônalpins s'expriment pour une économie « relocalisée ». Cette dynamique serait capable de créer des activités et des emplois, tout en valorisant les ressources humaines régionales. Elle partici-

perait à la qualité des produits, en augmentant les liens entre producteurs et consommateurs, en renforçant les circuits courts. Le soutien aux entreprises locales, aux initiatives et aux actions innovantes, par des fonds

« La réflexion de fond s'appuie sur l'équilibre à trouver pour le territoire entre mondialisation et proximité, entre globalisation et démocratie locale, entre économie et environnement »

Contribution du Conseil local de développement du Pays du Bugery

de subventions et d'investissement de proximité, fait figure de priorité. Cette logique ne s'oppose pas au développement des échanges internationaux, mais elle fait de l'ancrage local l'étape préalable à l'export. La recherche d'une économie « relocalisée » se fonde ainsi sur une volonté d'équité territoriale, de solidarités sociales et de préservation des ressources.

Quelques chiffres clés

- 91% des entreprises de Rhône-Alpes sont des TPE, très petites entreprises de moins de dix salariés.
- Rhône-Alpes est la première région de sous-traitance (mécanique, construction électrique, plastique, automobile, textile) en France.
- Rhône-Alpes est la première région bio de France, par le nombre d'exploitations certifiées en agriculture biologique.
- En Rhône-Alpes, le secteur de l'économie solidaire correspond à 10% de l'emploi salarié régional.
- 4 000 chauffe-eau solaires individuels sont installés en Rhône-Alpes, soit 15% des installations françaises
- Avec 1/3 de son territoire couvert par la forêt, Rhône-Alpes est la première région productrice de bois en France ce qui représente 60 000 emplois.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

Le monde doit changer sa consommation énergétique. Le recours aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) est responsable de l'émission des gaz à effet de serre. Les énergies solaire, éolienne, hydraulique, la filière bois, la géothermie, la conception de biomatériaux, tout comme le recyclage et la valorisation des déchets, ou encore la mise en service de produits écoconçus et le recours aux technologies propres encouragent les nouvelles filières et ouvrent des perspectives de développement. Grâce à la créativité et à l'innovation, une dynamique économique vertueuse, fondée sur ces nouvelles technologies, commence à voir le jour.

Le croisement des compétences et des savoir-faire, y compris avec les territoires, le développement des actions collectives et des réseaux, la promotion de l'esprit d'entreprendre, quel que soit le secteur, sont devenus indispensables pour structurer et conforter le tissu économique régional et anticiper les mutations économiques, permanentes et rapides. Les dynamiques engagées dans le cadre des clusters et des pôles de compétitivité en sont l'une des démonstrations. Les nombreuses initiatives, en-

gagées par les acteurs économiques et les territoires, témoignent également que l'innovation et la créativité sont à l'œuvre dans chaque sphère de la société et qu'elles se libèrent, dès qu'elles sont reconnues et accompagnées.

L'effet d'entraînement des grandes métropoles, des pôles de compétitivité et des clusters assurent à la région Rhône-Alpes visibilité et reconnaissance à l'international. Pour autant, les dynamiques en jeu montrent qu'il est important de valoriser l'ensemble des spécificités locales, qu'elles proviennent de l'économie, de la culture, de la nature ou des savoir-faire.

Avec 10% de l'emploi salarié, l'économie sociale et solidaire, que la Région soutient, est bien implantée en Rhône-Alpes. En définissant des objectifs partagés, en misant sur la collectivité des personnes qui la constitue, elle peut mettre en œuvre des conditions de travail plus humaines, des pratiques de production en harmonie avec l'environnement, une autre relation aux clients. Le travail engagé présente des perspectives de développement.

L'enjeu des circuits courts est multiple : des terres agricoles préservées voire réhabilitées, l'accès aux produits agricoles de qualité et de

proximité (convivialité, rapports humains...), un développement économique endogène, une réduction des transports de marchandises et donc des gaz à effet de serre, une diminution des coûts. Il s'agit de faciliter la commercialisation de produits agricoles sur les marchés régionaux — notamment par des formes innovantes d'organisation de l'offre sur ces circuits —, tout en développant et consolidant la dimension biologique de la production et en préservant le foncier agricole.

Le tourisme, en tant qu'activité économique majeure en Rhône-Alpes — deuxième région française pour la consommation touristique —, doit être développé de manière durable et responsable. La mise en œuvre d'un tourisme respectueux de la nature, des habitants, des salariés et des touristes, non générateur d'exclusion sociale et compétitif sur un marché de plus en plus concurrentiel, avec une évolution profonde de la demande, est un enjeu majeur. Les stations de moyenne montagne, qui modifieront progressivement leur offre en raison de la disparition de la neige, pourront accueillir demain de nouvelles démarches d'écotourisme.

Rhône-Alpes désirable agit pour le bien-être des habitants



LE REGARD DE
Patrick Viveret, philosophe

Pour des politiques du « bien-vivre »



Lors du Forum social mondial de Belem (2009), deux thèmes sont apparus avec force : l'enjeu de la préservation des biens communs de l'humanité et la question du « bien-vivre ». Cette articulation me paraît d'autant plus féconde qu'elle vient donner un écho planétaire aux propositions, formulées par les Assises nationales du développement durable de Lyon (2009), consacrées à une autre approche de la richesse comme condition d'un développement humain soutenable.

La crise que nous vivons est, en effet, systémique et elle appelle une réponse systémique capable de ré-

pondre à la fois aux conséquences de la démesure (l'acceptation des limites) mais dans une perspective positive de mieux-être (ou de « bien-vivre »). Pour une réponse systémique, trois principes doivent être respectés.

■ Principe de cohérence pour traiter les crises conjointement. Il y a paradoxalement une opportunité dans la coïncidence de ces crises : par exemple, la crise climatique appelle une décélération de la course folle à la vitesse, à la production et à la consommation et il peut y avoir un bon usage de la crise financière dont le moteur à explosion est cette fois sérieuse-

ment enrayé ; de même, il n'y a de « relance » possible que si elle est cohérente avec un développement écologique et humain soutenable, sauf à creuser notre tombeau écologique et social pour mieux tenter de sauver le système financier.

■ Principe de réalité et de retour à la mesure, car c'est la démesure qui est à l'origine aussi bien de la crise écologique (effets destructeurs d'un productivisme forcené), du décalage abyssal au cœur de la crise financière entre économie spéculative et économie réelle, et du creusement dramatique des inégalités sociales tant à l'échelle planétaire qu'au sein de chacune des sociétés ; ajoutons

que c'est aussi la démesure mais cette fois dans le rapport au pouvoir qui a conduit il y a vingt ans à l'implosion de l'empire soviétique. Ce dernier point est à rappeler afin d'éviter de s'engager dans un mouvement pendulaire de type années trente où l'on réagit aux excès du « fondamentalisme marchand » par les abus des formes dirigistes autoritaires voire totalitaires.

■ Principe de justice car on ne peut garantir à tout être humain de ne pas basculer dans la pauvreté voire la misère à l'occasion de cette crise que si l'on cesse de vouloir garantir tous les avoirs d'une économie casino qui conduiraient alors tous

les États, y compris les plus riches à la faillite (les produits dérivés par exemple sont évalués à 60 000 milliards de dollars). La crainte de Paul Kruegman, nouveau prix Nobel d'économie, évoquant le risque d'une crise de type sud américain pour les États-Unis, est loin d'être exclue. Et le fait qu'après l'Islande, des pays comme le Pakistan soient eux-mêmes en quasi faillite, montre bien que les garanties étatiques ne sont pas illimitées.

Le bon usage de cette crise, c'est alors la perspective positive de la « sobriété heureuse » qu'évoque par exemple Pierre Rahbi (Majid Rah-nemah parle lui de « simpli- ➔

→ cité volontaire », Jean Baptiste de Foucauld et Robert Lion « d'abondance frugale ») car ce sont des politiques et des économies du mieux-être qu'il faut bâtir face aux coûts et aux « coups » gigantesques du mal-être et de la maltraitance. C'est ainsi que les seules dépenses annuelles en armement et stupéfiants représentent trente fois les sommes requi-

ses par les objectifs du millénaire des Nations unies, tandis que les dépenses de publicité les représentent dix fois alors qu'elles sont pour l'essentiel un détournement d'un désir dans l'ordre de l'être (aspiration au bonheur, à l'amour, à la sérénité etc.) dans l'ordre du désir de consommation et de possession (cf. la phrase fameuse de Gandhi : il y a suffisamment de

ressources sur cette planète pour répondre aux besoins de tous mais pas assez s'il s'agit de satisfaire le désir de possession de chacun).

C'est dans cette direction que des politiques publiques de mieux être, à l'instar de ce que veut tenter la région Rhône-Alpes peuvent être particulièrement anticipatrices.

Points de vue exprimés lors des débats

Qu'est-ce que la richesse ? Santé, culture, environnement, répondent les Rhônalpins qui réclament des indicateurs alternatifs au PIB ! Ils parlent d'une existence où ils pourraient prendre le temps, où ils arriveraient à un plus grand équilibre entre vie familiale et carrière professionnelle, où l'individu vivrait en harmonie avec la nature, où la société faciliterait les

échanges entre les individus.

L'argent ne fait pas le bonheur ! Si l'activité économique et l'aménagement du territoire contribuent à la qualité de vie, ils ne règlent pas tout. Les relations entre les générations interrogent d'autant plus les citoyens que la population vieillit. Mélangeons-nous, disent les Rhônalpins ! Les idées foisonnent comme ces résidences pour les personnes âgées intégrant

des crèches ou ces colocations pour jeunes et seniors.

L'allongement de la durée de la vie, les nouvelles organisations familiales, les rythmes imposés par le travail créent de nouveaux besoins. Crèches pour les petits, accueil périscolaire pour les enfants, transports en commun, activités de loisirs, aide à domicile, maintien à domicile des personnes âgées, structures

accompagnant la dépendance...

Chaque génération a ses besoins. La qualité de vie passe également par la présence des services en proximité, notamment dans les territoires périurbains et ruraux, fragilisés par la toute-puissance des grands pôles urbains.

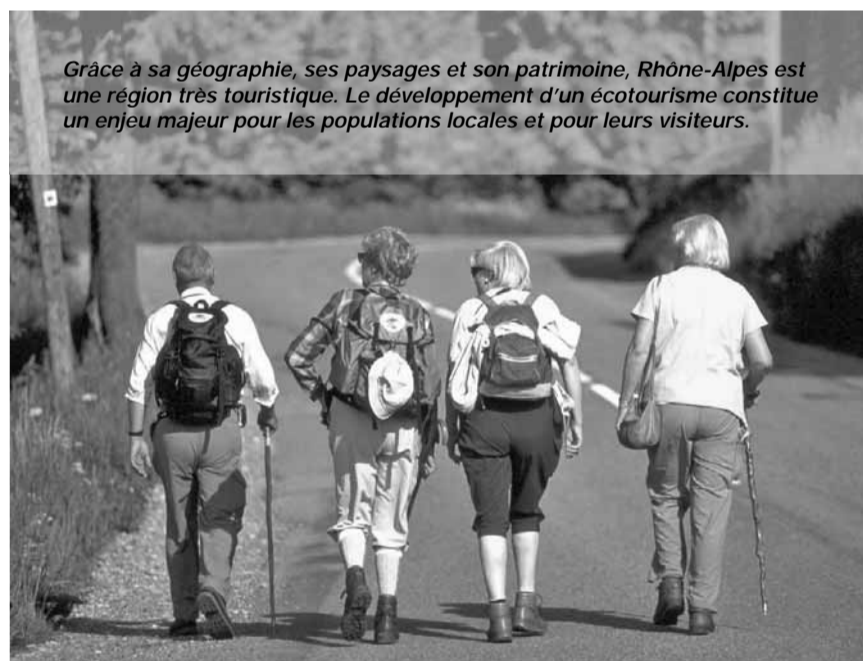
La région Rhône-Alpes

jouit d'un patrimoine naturel exceptionnel, mais dont le capital est menacé. La préservation des espaces de nature est une priorité, avec deux chevaux de bataille : le fleuve Rhône, victime des pollutions, et les Alpes, frappées par le réchauffement climatique.

Quelques chiffres clés

- Deuxième région sportive de France, avec 3 millions de pratiquants réguliers, 1,5 million de licenciés, 17 000 clubs et associations, 113 ligues, 250 000 bénévoles.
- Rhône-Alpes compte deux parcs nationaux, six parcs naturels régionaux, onze réserves naturelles régionales, 375 espèces animales et 308 espèces végétales protégées.
- Rhône-Alpes est la première région française pour ses grands espaces et ses milieux protégés.
- 30% des établissements de services en Rhône-Alpes sont dédiés aux services à la personne.
- Il existe 78 appellations d'origine contrôlée, AOC, dont une soixantaine pour ses vins, 14 pour ses fromages, 3 pour ses fruits.
- Chaque année, 400 festivals et plus de 1 000 lieux sont consacrés au spectacle vivant.
- Deuxième région française pour le nombre d'établissements d'enseignement artistique en musique, danse et théâtre.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE



Grâce à sa géographie, ses paysages et son patrimoine, Rhône-Alpes est une région très touristique. Le développement d'un écotourisme constitue un enjeu majeur pour les populations locales et pour leurs visiteurs.

L'accès à des produits alimentaires de qualité, issus notamment de l'agriculture biologique très présente en Rhône-Alpes, participe au bien-être des habitants. Il doit être rendu possible en tout point du territoire et pour tous. La promotion d'une alimentation bio constitue un volet essentiel de l'accès à la santé. La santé, comprise d'ailleurs dans son sens le plus large, apparaît comme une préoccupation majeure. Plus préventive que curative, son acception est globale. Elle se préoccupe de l'alimentation, de l'activité physique, des conditions de travail et de logement, de l'offre de soins.

Le vieillissement de la population, mais aussi les rythmes de vie, crée de nou-

veaux besoins : aide à domicile, structures facilitant le maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie, accueil des personnes dépendantes, crèches, structures à horaires décalés, transports en commun... La qualité de vie passe également par le maintien de services publics et de services à la personne qui s'inscrivent dans la proximité en particulier sur les territoires périurbains et ruraux, peu à peu fragilisés par la concentration des services dans les grands pôles urbains.

Des paramètres apparaissent indispensables à la qualité de vie des habitants. Il s'agit : de l'accessibilité de l'espace public avec des dispositifs permettant à chacun d'être autonome ; de

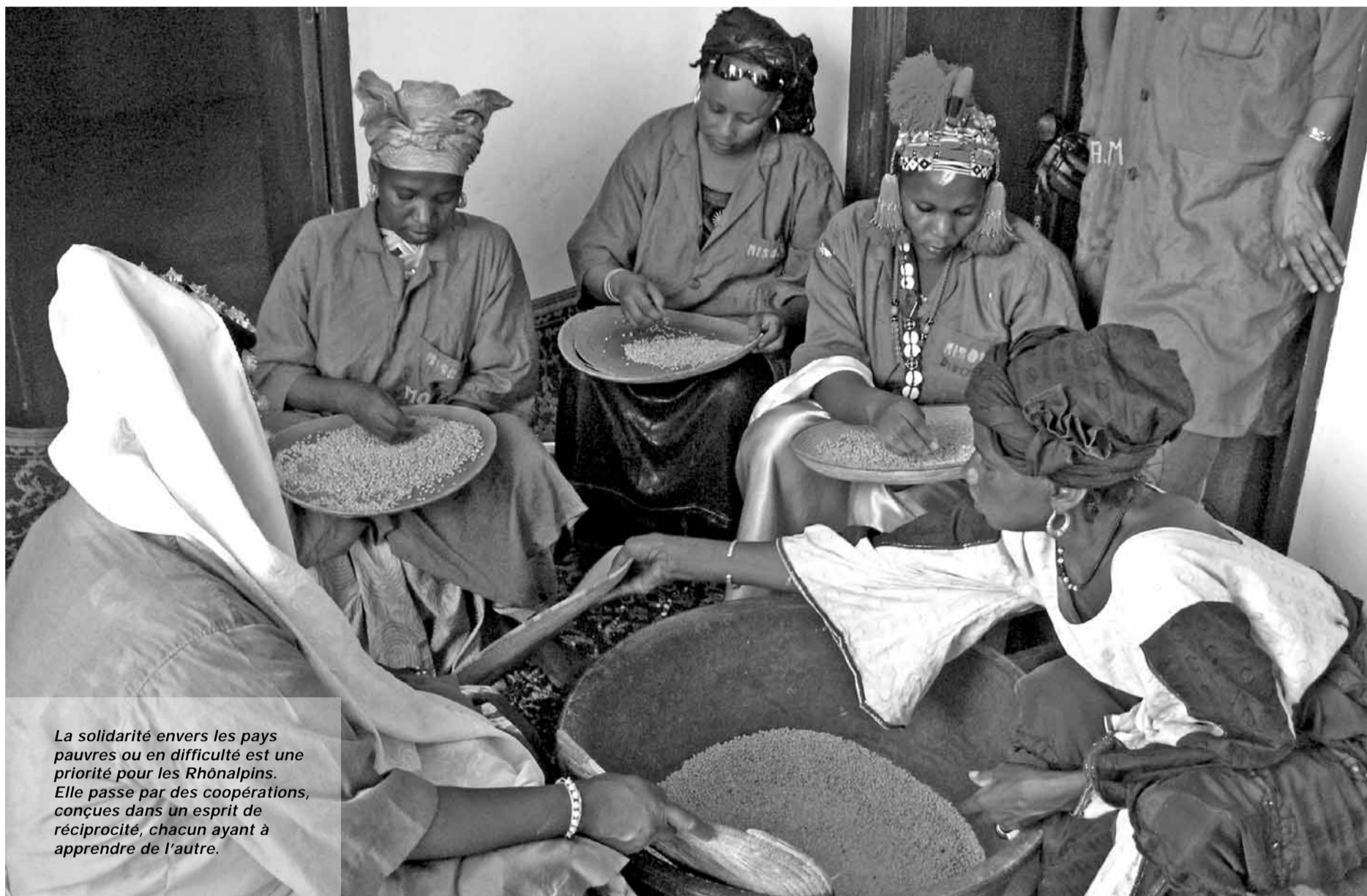
la mise en œuvre d'une dynamique de solidarité qui pourra se traduire par des services sociaux, des déplacements et des loisirs conçus à des tarifs abordables ; d'une offre de logements, sains et répondant aux principes de la haute qualité environnementale, mieux adaptés aux attentes de la population, accessibles financièrement, construits dans des espaces conjuguant offres commerciales et de loisirs, dynamique économique, emplois et services. L'incroyable paysage de fleuves, de rivières, de plaines et de montagnes fait la richesse de Rhône-Alpes et son attractivité touristique. L'offre de tourisme doit évoluer vers un tourisme de proximité, vers des propositions respectueuses de l'environnement, vers un accueil plus convi-

vial et plus qualitatif. Les collectivités locales, les structures d'hébergement et les gestionnaires de sites touristiques ont un rôle de premier plan à jouer pour que s'exerce cette responsabilité. Avec, par exemple, le développement d'un écotourisme, la mise en œuvre de navettes limitant l'usage de la voiture, des infrastructures réalisées de manière exemplaire, des programmes pédagogiques de découverte de la faune et de la flore.

Chacun, quels que soient son origine et son lieu de vie, doit pouvoir trouver sa place dans la société, s'épanouir dans sa ville ou dans son village, goûter à des relations harmonieuses avec les autres. La culture favorise les liens, entre des populations différentes, entre le monde urbain et le monde rural, tout en aidant à la réduction des inégalités. Elle doit être considérée comme une « infrastructure de la société » au même titre que les solidarités actives, les moyens de transport ou le patrimoine naturel. Les différences d'âge ou d'origine sont à valoriser comme richesse de la diversité, partout et notamment dans les médias, le monde du travail, le secteur du logement, où les pratiques restent encore discriminantes.

« Conserver une région diverse, variée, à taille humaine »

Réunion publique,
Bourg-en-Bresse,
15 décembre 2008



La solidarité envers les pays pauvres ou en difficulté est une priorité pour les Rhônalpins. Elle passe par des coopérations, conçues dans un esprit de réciprocité, chacun ayant à apprendre de l'autre.

Rhône-Alpes la citoyenne



LE REGARD DE

Pierre Calame, ancien haut fonctionnaire, essayiste

Citoyenneté et démocratie au XXI^e siècle

→ La conception grecque de la citoyenneté est de tradition démocratique. Elle ne sépare pas les droits des citoyens de leurs responsabilités : on est citoyen dans la mesure où l'on prend part à la gestion et à la défense de la cité. La conception latine, plus impériale, reconnaît droits et privilèges à celui qui a eu la chance de naître ou de devenir citoyen romain. Dans un monde profondément interdépendant, où nos actes même les plus anodins ont un impact sur l'ensemble de la planète, comme le montre le changement climatique, c'est la conception grecque qui s'impose. Il n'y a

pas de citoyenneté sans responsabilité. La citoyenneté est inséparable de l'idée de communauté. Mais qu'est-ce qu'une communauté ? C'est l'ensemble des êtres humains avec lesquels nous partageons un destin commun. C'est pourquoi, au XXI^e siècle, la citoyenneté, comme la gouvernance, est nécessairement multiniveaux : elle va de la communauté de voisinage à l'ensemble de la planète. Dans un monde globalisé dont le développement est fondé sur de grandes ères urbaines, la conscience d'une communauté régionale émerge comme une dimension majeure de la citoyenneté au côté des niveaux plus traditionnels

comme celui de la Nation. La démocratie est un acte de foi en l'Homme. Elle part de l'idée que chaque être humain est en mesure et en devoir de participer à la gestion de la communauté et d'orienter la destinée commune. C'est la substance de la démocratie. La démocratie représentative n'est qu'une des modalités parmi d'autres de mise en œuvre de l'idéal démocratique. Inventée il y a plusieurs siècles, dans un contexte très différent du monde actuel, elle s'est progressivement vidée de son sens. Les échelles qu'elle privilégie ne sont pas toujours les réelles échelles de l'interdépendance. Trop souvent, elle sous-estime la

capacité des citoyens à comprendre la complexité des défis de la société. Or, sans la conviction que chaque citoyen est capable de se forger un avis sur des problèmes complexes et sans les méthodes que cela suppose, la démocratie est morte. Une région citoyenne est d'abord une région où les pratiques d'élaboration collective d'une réflexion sur les défis du monde d'aujourd'hui sont de droit commun et font l'objet d'un apprentissage construit dans la durée. C'est aussi une région qui se comporte, elle-même, en citoyen de la planète. Les régions et les grandes villes ont un rôle historique à jouer dans

la construction d'une communauté mondiale et dans le dialogue entre les sociétés. Elles sont des acteurs économiques internationaux de plus en plus importants. Elles sont aussi moins enfermées dans des relations diplomatiques et plus proches des réalités concrètes de la société. C'est particulièrement vrai pour la région Rhône-Alpes qui jouit d'une tradition humaniste et du rayonnement international historique de Lyon, notamment en direction de la Chine. C'est pourquoi, en tant que région citoyenne, elle a joué et jouera dans les relations entre la société chinoise et la société européenne un rôle de médiation irremplaçable.

Points de vue exprimés lors des débats

A la croisée des fleuves et véritable carrefour européen, forte de l'effet d'entraînement des métropoles et des pôles de compétitivité, de ses grands événements culturels, de ses savoir-faire économiques et des potentiels du monde rural, la région a des atouts pour rayonner et être reconnue à l'international. Elle peut également compter sur son patrimoine naturel hors du commun qui participe à son attractivité.

Rhône-Alpes exploite aussi sa bonne desserte TGV et autoroutière,

que la construction de la LGV, ligne à grande vitesse, Lyon-Turin viendra compléter. Pour les Rhônalpins, les partenariats avec les autres pays européens et avec le reste du monde ont une grande importance dans la construction d'une région ouverte. Mais il est important que ces échanges aillent au-delà des partenariats

institutionnels et débouchent sur davantage de rencontres humaines entre citoyens. Que ces rencontres interviennent pour la culture et les arts, pour la recherche, l'enseignement,

« Comment mieux partager notre richesse ? »

Réunion publique,
Valence, 15 octobre 2008

la science, l'économie ou les déplacements, elles sont toujours source d'enrichissement.

La maîtrise des langues étrangères constitue un sésame pour engager des relations de qualité avec le reste de la planète. Par ailleurs, la solidarité envers les pays pauvres ou en difficulté est une priorité souvent évoquée.

Les habitants de Rhône-Alpes aspirent aussi à une gouvernance territoriale

dans laquelle ils auraient, plus clairement qu'aujourd'hui, une place d'acteur. Si le débat démocratique favorise l'émer-

gence de consensus, il doit pouvoir mettre en scène des controverses argumentées. Cela implique de faire évoluer les pratiques. Face à la complexité institutionnelle, les Rhônalpins ne s'estiment pas suffisamment informés : ils demandent plus d'explications, donc plus de transparence dans les processus de décisions. Forums, réunions publiques, conseils de développement ou comités de quartier constituent autant de pistes de progrès.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

L'ouverture au monde est source de dynamisme collectif et de créativité. Les Quatre moteurs pour l'Europe ou encore l'Eurorégion Alpes Méditerranée portent ces ambitions et participent

à la construction européenne. De même, l'action internationale solidaire menée en Rhône-Alpes par tous les acteurs exprime la place de la région dans le monde. Chaque jour, l'évidence s'impose davantage : du nord au sud, d'est en ouest, tout est lié. Il est essentiel d'œuvrer en faveur d'un développement plus juste. Ni charité ni assistantat, mais une solidarité active : l'échelon régional a son rôle à jouer. La solidarité internationale doit pouvoir s'envisager par des coopérations conçues dans un esprit de réciprocité, chacun ayant à apprendre de l'autre, et dans le respect des modes de vie et de l'environnement de chacun.

L'imbrication des échelles amène les États à penser et produire des réponses collectives aux grands enjeux planétaires. Chaque collectivité, chaque territoire et chaque individu doit aussi prendre sa part de responsabilité et d'action. La promotion de l'écocitoyenneté doit

ainsi pouvoir s'épanouir dans chaque sphère de la vie quotidienne : de la construction à l'utilisation des bâtiments, à la consommation et à l'éducation.

La participation citoyenne est un levier de développement à part entière parce qu'elle confie aux citoyens un rôle auprès des élus. Ces derniers restent maîtres de la décision, enrichie des regards, des approches, et des expertises de la population qui, par la concertation, s'approprie les projets et s'implique dans leur réalisation.

Pour autant, beaucoup de dispositifs, trop classiques ou trop rigides, restent à améliorer. Ils ne sont pas toujours adaptés aux rythmes de la vie contemporaine, notamment aux horaires de travail, à l'organisation familiale, aux attentes des générations dont les plus jeunes. Aujourd'hui, l'enjeu consiste à en améliorer les modalités d'exercice, pour que chaque citoyen trouve l'espace de dialogue auquel il aspire.

Quelques chiffres clés

- Deux tiers des ONG françaises ont leur siège en Rhône-Alpes
- Plus de 800 associations agissent dans le champ de la solidarité internationale avec près de 1300 emplois concernés.
- 11,4% des exportations françaises sont réalisées par les entreprises rhônalpines.
- 9 master « Erasmus Mundus » en Rhône-Alpes, parmi la centaine de masters d'excellence en Europe et ouverts aux étudiants du monde entier.
- 56 Conseils locaux de développement ou CLD.

Pistes d'actions proposées

D'ateliers territoriaux en réunions publiques, de contributions en controverses et en rencontres régionales, les Rhônalpins ont élaboré, formulé, imaginé des centaines de pistes d'actions pour relever les défis de demain. Orientation après orientation, les propositions qui suivent, des plus récurrentes aux plus originales, sont le fruit d'un travail collectif engagé par les citoyens et illustrent la richesse des propos issus de la concertation.

La liste présentée n'est pas exhaustive, elle est issue d'un travail de synthèse, et les propositions émises sont parfois loin des compétences de la Région ou ignorent (notamment par défaut d'information) des politiques régionales ou autres, déjà mises en oeuvre.

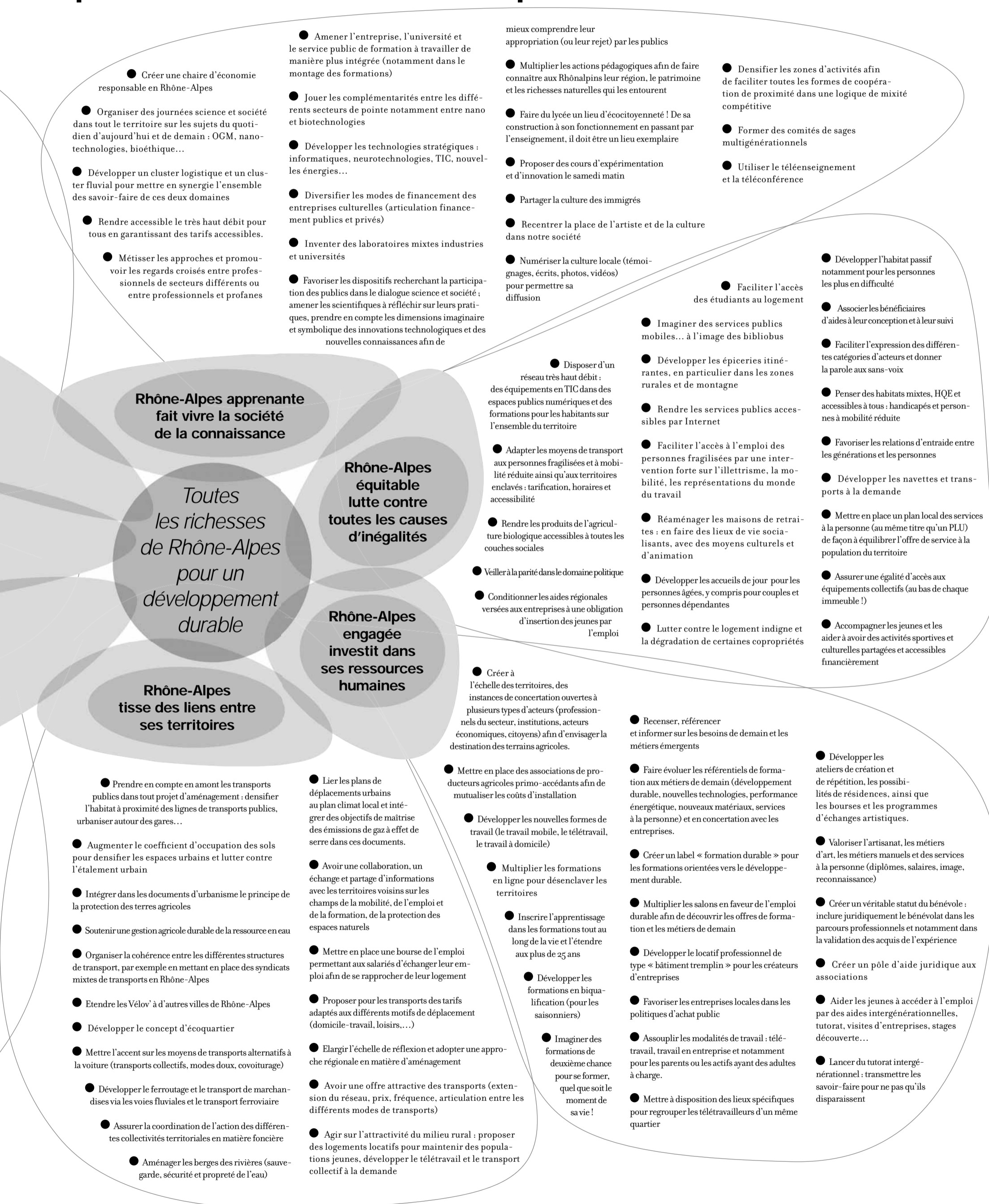
- Créer un label Rhône-Alpes pour désigner les produits (agricoles, artisanaux et industriels) régionaux répondant à des critères de qualité et de respect de l'environnement
- Taxer les produits selon les kilomètres parcourus dans les circuits de distribution
- Rendre certains lycées agricoles exemplaires en matière de production bio
- Soutenir la création de groupements d'acteurs et d'entreprises évoluant dans le champ des économies d'énergie, des énergies renouvelables et des matériaux naturels sous forme d'écoclusters
- Mettre en place une taxe sur les ordures ménagères minorée pour un tri sélectif correctement effectué
- Créer un grand fonds régional commun (banque coopérative) qui serve exclusivement à développer l'économie rhônalpine et vienne en aide aux entreprises locales
- Diversifier les circuits de commercialisation pour les productions locales : points de vente collectifs, système de paniers (AMAP...), espaces pour les produits locaux dans les grandes enseignes, restauration collective, cantines scolaires
- Adapter les modes de commercialisation des produits agricoles aux modes de vie : marchés locaux en soirée, sur des parkings relais, dans les gares...
- Développer les carburants alternatifs et propres
- Développer les formations liées aux métiers émergents : recyclage et valorisation des déchets, technologies propres, écoconception des produits, énergies renouvelables...
- Investir massivement dans les énergies renouvelables : développement des filières bois, solaire, éolienne, hydraulique
- Relocaliser l'économie : produire sur place, stocker sur place, consommer sur place
- Généraliser les réhabilitations écologiques (isolation, panneaux solaires, chaudière bois, géothermie...) des logements anciens
- Développer les systèmes de chauffage urbain fonctionnant à partir de la combustion des déchets
- Développer les emballages réutilisables avec le principe de consigne
- Accompagner la création et le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire : animateurs économiques, pépinières dédiées...
- Mettre en œuvre l'écotourisme : modes de déplacements doux dans la pratique des activités touristiques, construction de parkings-relais aux abords des sites touristiques, construction d'écogites...
- Construire tous les bâtiments en HQE et, en premier lieu, les bâtiments publics qui se doivent d'être des exemples
- Prévoir une alimentation bio dans les restaurants scolaires
- Dépolluer le Rhône et mettre en place des plans de gestion de l'eau visant à protéger la ressource, la qualité des eaux, la biodiversité du milieu aquatique
- Inciter à la création de jardins potagers bio dans les espaces verts des lycées, des écoles, des maisons de retraite, des hôpitaux pour tout un chacun !
- Créer des lieux favorisant les mixités et les liens inter... générationnels, religieux, ethniques, culturels
- Construire des structures inter-générationnelles, des colocations jeunes-seniors, mixer maisons de retraites et crèches
- Soutenir les circuits courts, les labels pour une alimentation bio, saine, locale
- Développer l'accueil de jour, temporaire ou familial pour les personnes âgées
- Soutenir les structures qui facilitent le maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie
- Développer les services à la personne : garderie, crèches, soins à domicile...
- Maintenir les structures de proximité (écoles, services publics, petits commerces, offre de soins...) en particulier dans les zones rurales et les stations de ski (pas uniquement durant la période touristique)
- Structurer l'organisation du covoiturage : péages moins coûteux, voies réservées sur autoroute, parkings relais...
- Développer les modes doux de déplacements : pistes cyclables, pédibus, marche à pied... et communiquer sur les vertus de l'écomobilité
- Respecter l'identité des territoires tout en consolidant le sentiment d'appartenance à Rhône-Alpes
- Susciter les échanges de compétences et de services (on tond la pelouse en échanges de nuitées)
- Lancer un mouvement de convivialité : effort de solidarité, journée des voisins, rencontre entre les anciens et les nouveaux habitants...
- Ouvrir les établissements scolaires (de l'école au lycée) à la vie associative locale en dehors des horaires scolaires
- Développer l'offre culturelle et les activités sociales en zone rurale
- Organiser l'isolation thermique du bâti existant et créer de nouveaux logements autosuffisants
- Accueillir les nouveaux arrivants afin de leur faire découvrir les ressources du lieu où ils vont habiter, les opportunités d'emploi...
- Préserver l'environnement et recréer des zones naturelles vierges de toute activité humaine
- Créer des tandems entre aveugles et voyants
- Organiser partenariat et coopération avec des régions défavorisées, des jumelages économiques et humains : échanges de savoir-faire, écoconstruction, culture...
- Faire rayonner la région au niveau technologique et culturel, travailler sur l'image de la région
- Favoriser la venue d'étudiants étrangers : bourses, aides, accueil...
- Faire connaître et diffuser plus largement les actions civiques et participatives, permettre des plates-formes d'échanges...
- Créer une école des élus pour les former au développement durable, à l'aménagement des territoires...
- Favoriser l'évaluation démocratique des politiques publiques
- Ouvrir des antennes régionales à l'international, accessibles aux citoyens de Rhône-Alpes
- Eduquer à la citoyenneté, à la démocratie (connaissance des institutions et du fonctionnement des collectivités) et à l'environnement, dès le plus jeune âge
- Mettre à disposition des lieux clairement identifiés dévolus aux débats citoyens et réhabiliter la fonction d'agora de l'espace public
- Multiplier les référendums locaux
- Développer des médias alternatifs, relais de la parole citoyenne
- Diversifier l'apprentissage des langues rares dans les zones sensibles
- Réinventer le jumelage entre les établissements scolaires (codéveloppement, chantiers internationaux, échanges sportifs, culturels...)
- Accroître la lisibilité des pôles de compétitivité et des clusters au niveau international : pour chaque pôle un correspondant unique pour les investisseurs
- Encourager les échanges universitaires et la recherche (mobilité internationale des étudiants et des chercheurs, copublication...) et globalement les échanges de savoirs entre les régions d'Europe et du monde
- Harmoniser et reconnaître les diplômes à l'échelle européenne
- Prévoir des liaisons régulières vers les grandes villes d'Europe : aéroports, liaisons ferrées...

Rhône-Alpes terre d'excellence met en pratique une économie responsable

Rhône-Alpes désirable agit pour le bien-être des habitants

Rhône-Alpes la citoyenne

par les Rhônalpins



Expressions des groupes politiques du Conseil régional

Les 157 élus du Conseil régional ont été partie prenante de la démarche prospective Rhône-Alpes 21. Ils ont participé aux différents temps de réflexion et de débat organisés sur le territoire régional. Le 26 mars 2009, lors d'un débat sans vote en assemblée, les représentants des neuf groupes politiques du Conseil régional se sont exprimés. Disposant de tous les travaux produits, ils ont croisé les enjeux prospectifs régionaux avec leurs approches politiques respectives. Leurs points de vue sont présentés ici, sous leur propre responsabilité.

■ PSEA – PARTI SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET APPARENTÉS

Notre ambition pour Rhône-Alpes

Le cadre dans lequel prend place l'action publique est soumis à de rapides et profonds changements : modifications brutales et systémiques de la donne économique et sociale, changements dans les habitudes et les comportements de tous les groupes sociaux, prise de conscience tardive mais réelle autant sur le plan individuel que dans les instances collectives de l'état de notre environnement et de l'urgence d'agir à tous les niveaux. C'est dans ce contexte que la Région Rhône-Alpes a engagé une démarche de réflexion prospective touchant tous les aspects des politiques publiques à court, moyen ou long terme. C'est dire combien cette démarche était nécessaire et utile pour tous ceux qui auront, à ces différentes échéances, la responsabilité de l'action. Dans le grand débat qui s'est noué et développé à cette occasion multipliant les regards et les points de vue, nous avons porté nos convictions. Nous souhaitons aujourd'hui sous la forme de cette contribution mettre en relief ce qui nous paraît essentiel pour le développement durable de notre Région.

Une région entrepreneurte grâce à sa pleine intégration dans la société et l'économie de la connaissance.

Les formations initiale et continue, l'éducation tout au long de la vie, seront la base des dynamiques économiques et sociales futures. Cela passera par le renforcement des liens entre la production des savoirs (la recherche), la transmission des connaissances (la formation) et leur utilisation dans le monde de la production des biens et des services. C'est ainsi

une nouvelle relation qui est à rechercher entre deux espaces totalement interdépendants : celui des formations et celui de l'économie. L'innovation placée au cœur de l'économie du futur doit être le fer de lance des créations nouvelles d'emploi dans tous les secteurs d'activité : l'industrie qui doit conserver une place déterminante dans le processus de création de richesses, l'artisanat également confronté à des mutations profondes (dans l'écoconstruction, dans les énergies renouvelables ou les économies d'énergie), les services au premier rang desquels les services à la personne qui n'ont rien d'emploi de « second rang » mais qu'il est urgent de qualifier davantage.

L'innovation aura sa place dans le développement d'une économie sociale éthique et solidaire, porteuse de valeurs dans ce monde dominé par un capitalisme financier à courte vue dont les pratiques spéculatives ont mis à mal notre système productif lui-même.

L'économie de demain, ce sera une agriculture vivrière, biologique ou, sans intrants chimiques, garante de la qualité sanitaire de notre alimentation, des sols et des eaux ; ce sera une agriculture diversifiée pour revitaliser les espaces ruraux et périurbains et renforcer un écotourisme respectueux de notre capital nature. Pour nous, en effet, la crise économique mondiale ne doit pas occulter la crise environnementale et les défis que chaque Etat, chaque Région, chaque territoire, quelle que soit sa taille doit relever d'urgence pour sauver la planète. La Région Rhône-Alpes les relève grâce à des politiques dynamiques, entrepreneurtes, créatives, garantes de la cohésion

sociale. Mises en œuvre dès 2004, les bonnes pratiques à cet égard sont à poursuivre et renforcer.

Une région solidaire

Solidaire avec tous les territoires, elle soutiendra le maintien des services aux publics partout, y compris, pour la couverture médicale ; elle intensifiera la coordination et la multimodalité des transports publics et privés, entreprises depuis 2004. Notre action en faveur des TER depuis 2004 est majeure, nous allons la poursuivre. L'amélioration de la qualité est notre priorité. Pour garantir un maillage territorial essentiel et d'intérêt général, l'investissement de l'Etat et son bras séculier RFF sur les infrastructures ferroviaires est indispensable si nous voulons répondre encore mieux à la demande citoyenne de développement des TER. Les transports en commun performants entre les villes, les réseaux autour des agglomérations sont les liens entre les territoires, les liens entre les femmes et les hommes, une nécessité sociale et environnementale.

La cohésion sociale, c'est aussi la construction des villes de demain, réintégrant pleinement les quartiers trop souvent laissés pour compte en leur sein, économes en énergie et en espace, ce qui pose la question du foncier. Pourquoi ne pas tendre vers un Schéma de cohérence territoriale régional !

Rhône-Alpes solidaire, c'est aussi le soutien à tous ceux qui sont en difficulté, c'est l'accès à la culture pour tous, sur tous les territoires, et puis c'est aussi l'investissement dans les infrastructures des technologies de l'information, afin d'éviter la fracture numérique entre les

territoires, entre les hommes. C'est évidemment aussi la nécessaire solidarité internationale pour le développement des régions pauvres du monde.

Une région d'excellence environnementale

Notre région est riche de la diversité de ses territoires et de ses paysages. Nos montagnes, nos rivières et lacs, notre eau plus globalement, la neige aussi, notre air... sont menacés. La biodiversité est mise à mal, et le réchauffement climatique met en cause l'avenir de l'humanité.

En parallèle, le bilan actuel du Grenelle de l'environnement, dont nous partageons certains des grands principes, est plus que

mitigé : mesures revues à la baisse, taxe carbone enterrée et plan de relance favorisant le routier... Inauguré en grandes pompes et salué par de nombreux observateurs étrangers, il a finalement fait « pschitt ». Nous défendons, au contraire, un développement durable et un financement qui le soit tout autant. Or, pour le Gouvernement, en matière d'environnement comme ailleurs, il n'est guère plus que la communication qui soit durable.

Notre devoir est d'agir toujours plus dans ce domaine, d'amplifier l'effort et la mobilisation citoyenne, car nous voulons que l'éco-région lancée depuis 2004, déjà porteuse de résultats tangibles, se traduise par une excellence envi-

ronnementale dans les années qui viennent.

C'est bien pour les Rhônalpins, c'est un autre modèle pour Rhône-Alpes, c'est vital pour la planète.

Une Région citoyenne et volontaire

Le pays a besoin de régions fortes aux compétences claires et élargies, dotées de moyens correspondants. Comme le démontrent les travaux de Rhône-Alpes 21, elles jouent un rôle considérable, en tant qu'institutions, dans l'élaboration d'une nouvelle gouvernance pour le développement durable. Elles associent en effet les missions de prospective et de préparation de l'avenir, à la proximité, ce que ne peuvent faire ni l'Etat (trop loin),

ni les départements ou autres collectivités (trop sur le quotidien).

Cela nécessite l'approfondissement de la décentralisation et la clarification des compétences. Cela nécessite aussi que la réforme des collectivités territoriales annoncée ne se limite pas à des décisions prises sans concertation, des débats sur les contenants et très peu sur les contenus, qu'elle ne signifie pas des transferts de charges sans les moyens financiers, que ce soit une réforme qui ait bien l'intérêt général comme finalité et ne soit pas le masque d'intérêts partisans.

La réalisation des perspectives évoquées trop rapidement ici suppose certaines conditions : en particulier l'association per-

manente des corps intermédiaires, des syndicats de salariés, des organisations patronales, ainsi que des associations et de la société civile dans cette démarche de gouvernance et de démocratie participative.

C'est une ambition forte qui nous anime pour Rhône-Alpes, pour une région qui pèse en Europe et montre la voie de l'avenir, qui agit ; une région à laquelle nous, les Rhônalpins, serons toujours plus fiers d'appartenir, dans laquelle nous serons toujours plus heureux non seulement de travailler et d'habiter, mais aussi et surtout de vivre ensemble, dans le respect de l'environnement et des générations futures.

UMP - UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE ET APPARENTÉS

Pour une région Rhône-Alpes volontariste en 2021 !

Penser notre Région en 2021 est un exercice qui nécessite force d'imagination mais aussi raison gardée. Si nous voulons surmonter cet avenir proche et l'aborder dans les meilleures conditions, il nous faut faire preuve de responsabilité et d'ambition en levant le voile des faux-fuyants idéologiques pour ne pas décevoir notre population et notamment les plus jeunes. Demain se prépare aujourd'hui ! C'est pourquoi, Rhône-Alpes 21 doit nous projeter dans l'avenir d'un développement durable pour notre région. Le rapport régional très fourni sur lequel nous nous sommes exprimés montre l'implication de personnalités éclairées comme des experts ou des membres du Conseil économique et social régional, mais aussi la participation de citoyens dits « ordinaires ». Nous regrettons cependant que l'exécutif n'ait pas associé de manière dynamique les élus d'opposition.

Cette démarche a permis d'établir un état des lieux, de laisser s'exprimer des contributions

très variées et ainsi de finaliser des pistes de travail pour penser notre Région Rhône-Alpes en 2021.

Les 7 orientations majeures, déclinées sous forme de pétales d'une marguerite sont :

La démographie : notre région est jeune même si la population vieillit en raison de la faible mortalité.

Le réchauffement climatique : il faut réduire notre consommation énergétique et donc nos émissions de gaz à effet de serre.

La métropolisation et les territoires : les documents de planification doivent prévoir une densification de l'habitat, en repensant les zones d'activité pour réduire les déplacements, préserver l'agriculture et les corridors biologiques.

L'Europe et la mondialisation peuvent bénéficier à la recherche, aux technologies d'avant-garde, aux pôles d'excellence régionaux, au tourisme.

L'économie et l'emploi traduisent le bon taux d'activité de notre région. Nos pôles de compétitivité « boostent » l'emploi. La formation doit s'adapter aux préoccupations environnementales et au marché de l'emploi.

L'innovation technologique et la société : les savoir-faire rhônalpins scientifiques, techniques et industriels permettent l'émergence de nouveaux emplois.

Les valeurs et modes de vie évoluent : les déplacements pour les loisirs prennent le pas sur les déplacements pour le travail. La révolution numérique contribue à l'apport et au partage du savoir avec en contrepartie, cependant, le risque d'un repli sur soi.

La cohésion sociale et la citoyenneté : la pauvreté touche désormais les jeunes, les familles monoparentales et certains salariés.

Des experts ont préconisé la solidarité nécessaire, le partage entre les territoires, le dialogue

entre les « intellectuels » et les citoyens. Ils ont mis l'accent sur les spécificités locales, les besoins nouveaux (crèches, aides à domicile, transports), les atouts de nos moyens de communication (TCV, futur Lyon-Turin, aéroport, autoroutes).

Les cinq scénarios évoqués par le CESR passent de l'investissement dans le capital humain, au chacun pour soi. Ils évoquent aussi la vision à court terme par rapport au pari sur un secteur leader, pour finir par envisager l'individu souverain. Un peu de chaque scénario fera le succès de demain.

Nous avons décliné notre propos en imaginant un champ de fleurs et en discernant un bouquet final représentant l'avenir que nous pourrions construire ensemble pour Rhône-Alpes en prenant en compte les réelles aspirations des Rhônalpins et les besoins impératifs des territoires qu'ils occupent.

Mais au-delà des réflexions prospectives certes nécessaires mais insuffisantes, nous sommes toujours dans l'expectative en constatant le caractère trop souvent théorique de la démarche.

En effet, une projection dans l'avenir de notre territoire doit aussi distiller une bonne dose de pragmatisme et mesurer les aspects financiers incontournables, pour ne pas faire s'évaporer ce travail en commun dans une finalité purement utopique et littéraire.

Dans un environnement soumis à l'incertitude et à la rareté, dans un contexte de crise peut-être structurelle, une analyse comptable doit aussi enrichir le débat.

D'autre part, les réformes institutionnelles en germe auront également un impact important sur l'agencement de nos collectivités et a fortiori des régions. Cet effort d'objectivité pluridisciplinaire doit donc nous permettre d'aborder et d'anticiper les prochaines décennies avec enthousiasme et ténacité, mais sans non-dit et idéologie qui brouillent notre lucidité.

Face aux défis qui sont devant nous, il s'agit de s'appuyer sur l'initiative et la connaissance réelles des acteurs de nos territoires en prenant en compte leurs aspirations pour créer les conditions d'une région qui va de l'avant !

■ LES VERTS ET APPARENTÉS

Anticiper les bouleversements, construire ensemble

La crise globale actuelle produit simultanément des crispations sur des filières industrielles en perte de vitesse ou obsolètes et des véritables remises en cause de la pensée unique économique (croissance, compétitivité, consommation). Les propositions énoncées tout au long des rencontres Rhône-Alpes 21 mettent en exergue les questionnements de la société face au modèle économique dominant productiviste.

Changer de modèle de développement pour anticiper les bouleversements, assurer le

« bien-vivre ensemble » tout en respectant notre environnement c'est tout ce que les Verts portent depuis 2004 !

Pour les élus Verts, Rhône-Alpes doit s'engager dans une mutation industrielle et plus globalement économique répondant aux enjeux de cette nouvelle société de la sobriété et de la convivialité :

- **reconversion**, entre autres du transport routier de marchandise vers le transport fluvial et ferroviaire et de l'industrie mécanique correspondante accompagnée d'une réorganisation de la logistique ; avec de

la recherche-développement ainsi que de la formation professionnelle dans les secteurs du bâtiment et des énergies renouvelables pour la réduction de nos consommations ; avec la mise en compatibilité des temps de formation au rythme des chômeurs à temps partiel dans des secteurs en devenir ;

- **relocalisation des activités et des emplois** en s'interrogeant sur l'utilité sociale et en commençant par assurer la production agricole et l'alimentation des territoires mais aussi, en remettant en question la spécialisation

industrielle des territoires (cf. vallée du plastique à Oyonnax, microélectronique et nanotechnologies de Grenoble, vallée de la chimie du couloir rhodanien) ;

- **redistribution avec des mécanismes réels de solidarité** pour l'accompagnement de tous vers la formation accédant à l'emploi, pour un logement digne et sobre énergétiquement, pour des modes de déplacement efficaces...

Cette démarche prospective et participative, a été utile à l'émergence des réflexions

collectives et pour l'appréhension des enjeux à moyen ou long terme. Elle doit se concrétiser dans chaque politique et choix des acteurs économiques et sociaux. Un changement de paradigme est en effet plus que nécessaire dans une situation de crise chronique et de démantèlement de tous les mécanismes de solidarité.

De ces réflexions émergent explicitement le désir d'une société plus sobre, plus humaine, plus écologiste et la volonté d'une traduction en actes de ce changement. Faisons-le ensemble.

■ PGA – PARTI DE GAUCHE ET APPARENTÉS

Penser demain : pour un véritable modèle de développement durable

La démarche de Rhône-Alpes 21 doit préfigurer une nouvelle façon de penser, concevoir et organiser le développement de nos territoires. Mais pour quel avenir ? Quel avenir à l'heure du tout marchand, du court terme et des profits à tout prix ?

Pensons demain maintenant ! Seule la puissance publique, sur les bases d'un véritable modèle de développement durable, permet de conduire l'action sur le long terme, pour tous.

La préoccupation du Parti de Gauche est de lever l'hypothèque sur notre planète.

Une condition fondamentale : la transversalité

Plus qu'un effet de mode, c'est une **vision transversale** qui s'impose, au niveau politique, institutionnel, géographique, économique, environnemental et social.

Il est par conséquent impératif de décloisonner nos politiques afin d'initier «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Pour une véritable démocratie participative

Face à de tels enjeux, il était très opportun de mobiliser les Rhônalpins. Réjouissons-nous aussi de la logique d'éducation populaire des controverses.

Un réel dialogue est nécessaire de la part des élus pour assurer le passage de la somme des intérêts particuliers à l'intérêt général.

Pour une véritable intégration des enjeux environnementaux

Bien sûr, on peut se réjouir que la prise de conscience autour de l'urgence écologique avance

et du désir d'agir collectivement sur cette question. Mais nous veillerons à ce qu'elle ne soit pas sacrifiée sur l'hôtel du productivisme et de la satisfaction immédiate du « bien-être des habitants ».

Pour une véritable réorientation de nos productions

A cette fin, le Parti de Gauche propose un processus de **planification** (Chap. 28. 1 d'Action 21) **écologique** qui prenne en compte l'utilité sociale de la production et la protection de l'environnement afin de répondre durablement à l'urgence écologique!

Il est nécessaire d'articuler planification et aménagement. C'est là tout l'enjeu du dialogue entre le local et le global, de l'échelle communale à l'Europe et au-delà.

Cela suppose mobilisation et planification à long terme. Le marché ne le peut pas ; la puissance publique oui.

Pour véritablement tourner la page du productivisme

La recherche de solutions d'avenir pour Rhône-Alpes ne saurait passer par une recherche effrénée de la compétitivité de son territoire. C'est la principale faiblesse de ce document.

Compétitivité et développement durable sont antinomiques.

Inutile de minauder, la recherche de l'excellence, de l'innovation dans une logique de compétitivité reviendrait à justifier le capitalisme vert et le mythe de la croissance infinie, vidant de son sens la démarche de Rhône-Alpes 21.

Nous devons œuvrer à ce que **développement soit synonyme d'épanouissement et d'émancipation pour tous les Rhônalpins** et non synonyme de croissance aveugle.

■ FN – FRONT NATIONAL

Démarche Rhône-Alpes 21 : de bonnes questions... mais pas les bonnes réponses !

Notre groupe tient tout d'abord à féliciter les intervenants au débat, en particulier M. Calame, qui a eu le courage de renvoyer dos à dos la faillite écologique, économique et humaine du socialisme, et la folie du capitalisme libéral effréné. En somme, il prône « ni trust, ni soviet », ce qui ne saurait nous déplaire. Nous regrettons que n'ait été dressé le bilan ni de la faillite des actions entreprises sous cette mandature, ni des échecs gouvernementaux de ces trois dernières décennies. En effet, les mêmes hommes,

partageant au fond les mêmes idées, se sont succédé.

Nous regrettons également que soit considéré comme évidente et indiscutable la thèse du lien de causalité exclusif entre l'activité humaine et le réchauffement climatique.

Parmi les constats, nous retenons le vieillissement de la population, résultat des politiques de dénatalité. Dès le milieu des années 1970, le Front National annonce ce résultat, et demande une politique de défense de la vie. La seule solution préconisée par nos dirigeants est, aujourd'hui, l'accentuation des flux migratoires, avec les méfaits que nous

voyons quotidiennement.

Nous retenons également la disparition du monde paysan, conséquence de la Politique agricole commune et du libre-échangeisme du GATT puis de l'OMC. Là aussi, le Front National a été le seul à défendre réellement la ruralité et le monde paysan.

En revanche, dire que l'Europe et la mondialisation sont sources de croissance et ont peu d'impact sur l'emploi prêterait à rire, si la crise n'était pas si grave. Tous les salariés licenciés, toutes les PME qui ont fermé, ne pouvant résister à la concurrence à prix cassé, doivent être

consternés à la lecture de ces conclusions. Il faut, bien sûr, comme le Front National le défend depuis toujours, protéger nos frontières, nos entreprises, nos produits, nos emplois, nos travailleurs. Cela entraînera également moins de transports internationaux, moins de pollution, moins de malheurs pour les Rhônalpins et les Français, enfin, moins de projets pharaoniques, ruineux et inutiles comme le Lyon-Turin.

Enfin, une politique saine et prévoyante appliquera quelques principes simples et de bon sens :

- elle respectera les compétences légales de la Région,

en s'abstenant d'intervenir dans des opérations hors compétences, ou à financement croisé avec d'autres collectivités (source d'opacité, d'irresponsabilité et de gaspillage),

- elle mesurera l'efficacité de ses actions aux résultats obtenus, et non, comme actuellement, en considérant seulement les sommes considérables dépensées,
- elle s'attachera à épuiser la dette considérable que tous, aux affaires, ont laissé exploser, livrant aux générations futures le fardeau de l'absence de gestion.

■ PC – PARTI COMMUNISTE ET RÉPUBLICAINS

L'urgence, un autre modèle de développement, humain et durable

Définir un nouveau type de développement qui ne soit pas soumis aux logiques d'intérêts financiers à court terme mais à la réponse aux besoins humains, sociaux et environnementaux, tel est l'enjeu d'avenir qui doit guider nos choix aujourd'hui et à l'horizon 2021.

L'intérêt général doit inspirer toute décision. Une des conditions pour y parvenir réside dans un développement inédit de la démocratie. Ainsi les propositions formulées par les Rhônalpins doivent constituer la base des décisions à venir.

La Région Rhône-Alpes, avec sa diversité naturelle – montagnes, plaines agricoles, fleuves – et ses activités humaines – concentrations urbaines, axes ferroviaires et routiers, activités économiques – doit veiller à placer de façon exemplaire, les femmes et les hommes au cœur de ses pré-

occupations et de ses choix de développement.

Que l'on pense aux transports collectifs, à l'énergie, à l'eau, à l'habitat, à la préservation de la biodiversité, à l'éducation, à la santé, à la recherche, l'ensemble de ces domaines appelle à une maîtrise publique et à l'existence d'outils au service de cette maîtrise, c'est-à-dire des services publics. La politique menée par le gouvernement va exactement en sens inverse. Très attentif aux exigences du Medef et des grands lobbies financiers et industriels, il privatise les services publics, instaure une fiscalité inégalitaire qui ne donne pas les moyens de l'intervention publique.

Pire, il diminue de manière drastique les moyens dans des secteurs aussi décisifs que l'éducation, la santé et l'équipement, et projette de supprimer des centaines de gares de fret. Il n'est pas admissible que la Région soit contrainte de pallier

toujours plus les manquements et le désengagement de l'Etat.

Les choix qui sont faits par le Gouvernement dans le contexte de crise mondiale risquent d'impacter lourdement l'avenir et le quotidien des Rhônalpins. Nous devons être particulièrement attentifs aux préoccupations que rencontrent les citoyens et en particulier les jeunes aujourd'hui, afin de mieux répondre aux difficultés de demain.

Rhône-Alpes, deuxième région économique de France, avec son bassin industriel et d'emploi, doit anticiper les répercussions qu'engendreront les grandes transformations et mutations qu'elle rencontre, notamment dans le secteur automobile. Cela doit se faire par le biais d'un travail sur la qualification et l'accompagnement des salariés. L'anticipation et la prospective

sont des clés qu'il faut continuer à utiliser au service de l'économie et de l'emploi. Notre ambition pour la Région est de voir se développer toujours plus de dialogue social et de démocratie, au centre du développement économique et de toutes nos actions.

Rhône-Alpes, région moteur dans le domaine de l'énergie a un rôle prépondérant pour répondre aux défis d'avenir sur cette question cruciale, notamment grâce au développement de la recherche et des compétences.

Rhône-Alpes, deuxième région touristique de France, doit pouvoir développer son attractivité et se rendre accessible au plus grand nombre tout en préservant ses ressources.

La question du développement des transports est également cruciale car cela concerne aussi bien l'utilisation et l'organisation de l'espace territorial que la

question du mode de production économique ainsi que des déplacements humains et de marchandises qui en découlent.

L'énergie, l'habitat et la ville, les transports et la santé sont des biens communs de l'humanité car ils répondent à des besoins fondamentaux. Veillons à ce que chaque Rhônalpin puisse y avoir un égal accès afin d'évoluer au sein d'une région plus juste et plus humaine.

Concilier progrès environnementaux, économiques et sociaux, est le défi que propose le développement durable. Cette transversalité engendre souvent la confusion mais soyons vigilants car il n'y aura pas de développement soutenable sans une remise en question de la répartition des revenus entre capital et travail. Ce que nous envisageons c'est avant tout un développement humain durable conciliant progrès social, respect de l'environnement et démocratie.

■ CENTRE

Faire converger le souhaitable et le possible

Il faut souligner l'intérêt d'une démarche prospective, tout autant que la difficulté de cette démarche, tant on a déjà du mal à y voir clair sur la situation économique et sociale à un horizon aussi rapproché que celui de l'année prochaine : poursuite de la récession, stabilisation ou timide reprise ?

En quoi ce débat peut-il faire avancer la pratique politique ?

Votre diagnostic est bon, mais sans originalité. Les priorités dégagées sont « du même tonneau » : cela s'apparente trop à un catalogue de bonnes intentions et de considérations belles et bonnes, mais sans que soient précisées les conditions de leur réalisation et leur faisabilité.

Or, la décision appartient in fine au politique ; vous le reconnaissez vous-même, gouverner est un art difficile, car c'est prendre des décisions qui engagent l'avenir des populations et des territoires.

La complexité croissante du monde, phénomène que vous soulignez justement, rend d'autant plus difficile la résolution des problèmes et des tensions. Je me permets de faire remarquer à ce sujet qu'il n'est pas certain que la planétarisation généralisée des enjeux soit de nature à en faciliter la résolution... Face à cette complexité existe **la tentation de la simplification : elle guette chacun d'entre nous**, les gouvernants comme les gouvernés ;

mais, comme l'a bien montré Pierre Rosanvallon, simplifier à outrance, c'est s'exposer au risque de l'autoritarisme ou de la démagogie. La facilité du recours à des boucs émissaires, grand « classique » de toute crise, rend compte à cet égard d'une simplification outrancière que l'on peut constater actuellement.

Les pistes pour construire un avenir plus durable et plus équilibré existent : il faut parvenir à une convergence entre le souhaitable et le possible.

Comme votre rapport le souligne de manière récurrente, **la société est faite de tensions**, entre le local et le global, entre les droits et les devoirs, entre le

réel et l'utopie, entre **la recherche de l'équité et la nécessité de l'excellence.**

La Région a sa place, notamment en matière de formation : contribuer à ce que le système de formation réponde davantage à ceux qui en ont le plus besoin ; mais aussi en matière d'appui aux secteurs déjà reconnus ou émergents de l'économie régionale. À ce titre, la crise est là pour nous rappeler qu'il est indispensable de miser sur l'innovation et sur les nouvelles technologies, d'autant plus que notre région est à la pointe de celles-ci dans de nombreux domaines.

Le maintien des services publics est reconnu comme une priorité : mais ne négligeons pas trop le fait que ce maintien

est **conditionné par l'existence de ressources** et que lesdites ressources proviennent et proviendront du développement de notre tissu économique et du retour de la croissance.

Si la gravité de la crise actuelle recèle un aspect positif, c'est bien celui-ci : **la remise en cause des dérives de la société de consommation**, qui doit nous inciter à construire un système économique plus durable ; **on peut d'autant moins vivre à crédit quand il n'y a plus de crédit ou que le coût de ce crédit devient prohibitif** ; il faut arriver à concilier le développement d'une nouvelle croissance, garante des activités et de l'emploi, et la décréue salubre d'un système rempli de « produits qui ne servent à rien d'autre qu'à être achetés ».

■ MODEM

L'avenir de la Région passera par une clarification de ses compétences

Conçu comme un plan d'actions pour le XXI^e siècle, l'Agenda 21 est un outil de mise en œuvre du développement durable par un programme d'actions cohérentes et stratégiques visant à réduire autant que possible l'écart entre le souhaité et l'existant. En tant que deuxième région économique de France, la région Rhône-Alpes se devait de faire partie des 521 collectivités territoriales ayant engagé un Agenda 21 et nous nous étonnons d'ailleurs de voir arriver ce projet aussi tard, en fin de mandat. Changement climatique, emploi, mondialisation, solidarité ou encore démographie sont autant de sujets qu'il est nécessaire de questionner pour l'avenir car ils suscitent fortement l'inquiétude des Rhônalpins, inquiétude bien légitime à l'heure où crise écono-

mique, crise climatique et crise sociale s'entrechoquent.

Pour le groupe Mouvement Démocrate, il est impératif de concentrer la Région sur ses atouts, sur ses compétences prioritaires qui sont aussi des moyens concrets d'atteindre les objectifs fixés en matière de développement durable. La formation sanitaire et sociale, transférée par l'Etat aux Régions en 2005, peut être un levier fort de développement économique et social par son poids en terme d'emploi (10% de l'emploi régional), de cohésion sociale et de défi démographique (le vieillissement de la population appelant ce secteur d'activité à se développer de plus en plus). De même, le rôle d'impulsion et de coordination économique qui lui est dévolu est un levier majeur pour mener une

politique durable et qui prend d'autant plus d'ampleur avec la crise que nous traversons. Enfin, la politique d'aménagement du territoire apparaît comme l'outil essentiel pour construire un développement durable, équilibré et solidaire du territoire régional par le biais notamment des contrats de développement durable du territoire.

Ces différents leviers doivent permettre de définir des actions concrètes à mettre en œuvre, actions que nous voulons spécifiques, mesurables, accessibles mais pour autant ambitieuses, réalisables et temporellement définies (SMART). Il nous semble en effet indispensable d'accompagner nos ambitions d'éléments concrets, d'outils de mesure, d'un échéancier pluriannuel et de procédures d'évaluation pour donner une nou-

velle dimension à l'Agenda 21 et en faire un véritable support du développement durable. Nous nous étonnons d'ailleurs de l'absence de ce genre d'instruments techniques indispensables dans le projet qui nous a été proposé par l'exécutif régional. Refusant de nous contenter d'un recueil de bonnes intentions, nous serons vigilants à ce que des mesures réalistes et réalisables soient mises en œuvre.

Enfin, il faut sans plus attendre se poser la question de l'avenir de la Région non plus en tant qu'espace mais en tant qu'entité territoriale. On ne peut envisager le futur de Rhône-Alpes sans s'interroger sur l'organisation territoriale et la répartition des compétences. Les travaux du CESR ont mis en évidence le risque de voir s'accroître une concurrence

entre collectivités, une gestion désorganisée des projets locaux et une perte d'autonomie fiscale, d'autant plus qu'à ce jour on ne sait encore pas comment sera compensée la suppression de la taxe professionnelle. Face au danger de la confusion et de la compétition entre collectivités, la question de la clause générale de compétence doit être posée. Peut-on imaginer pour l'avenir que trois échelons, la Commune, le Département et la Région, bénéficient encore d'une clause qui leur permet d'intervenir dans tous les domaines dès lors qu'existe un intérêt local ? Se projeter dans l'avenir, imaginer le futur des Rhônalpins, c'est aussi s'interroger sur les blocages institutionnels actuels et tenter de tracer des voies de sorties pour régler des problèmes depuis déjà longtemps identifiés.

■ PRG – PARTI RADICAL DE GAUCHE

Imaginer demain, une ambition à partager

Grande comme la Suisse, peuplée comme le Danemark, notre Région est riche de la diversité de ses territoires et de sa population, dynamique par son industrie et son agriculture, moderne par l'essor des nouvelles technologies et par son rayonnement international.

Forte de ces atouts, la démarche Rhône-Alpes 21 nous amène à imaginer l'avenir.

Exercice difficile à faire dans un monde en crise gangrené par l'économie spéculative, dans une société qui se replie sur elle-même, confrontée à la remise en

cause des valeurs mêmes de notre République, dans une Région où se côtoient l'odeur de la lavande de la Drôme provençale, les cimes du mont Blanc et l'angoisse de territoires en déshérence.

Pour nous, Radicaux de gauche, 2021 passe par quatre défis.

Le premier d'entre eux est l'approfondissement de la décentralisation.

La commission Balladur a, au moins, eu le mérite d'ouvrir le débat. Il faudra le poursuivre au-delà des seuls intérêts électoraux.

Le fait régional vaut bien mieux.

En compétences, en moyens financiers directs et non consen-

tis, en cohérence dans les actions dévolues aux collectivités territoriales. Que l'Etat joue enfin le jeu avec les Régions et que le philosophe Alain soit entendu lorsqu'il dénonçait « le pouvoir anonyme des bureaux ».

Le deuxième défi sera celui de la solidarité sociale.

Lorsque les inégalités croissent, que l'individualisme est exalté, reconnaissons que l'exigence d'une solidarité sociale nouvelle est à inventer au bénéfice des droits élémentaires que sont notamment le logement, la formation, l'emploi, l'éducation, la culture.

Le troisième défi, c'est celui de l'écologie. A l'image de celle

du défunt Michel Crépeau qui sut très tôt conjuguer, à la Rochelle, écologie et action politique.

Ce faisant, si le progrès n'est pas synonyme de croissance quantitative, il ne faut pas passer d'un excès de production à un excès de précaution.

L'écorégion Rhône-Alpes, au-delà du joli concept, doit trouver son équilibre entre bien-être de ses habitants, productivisme et avancées scientifiques.

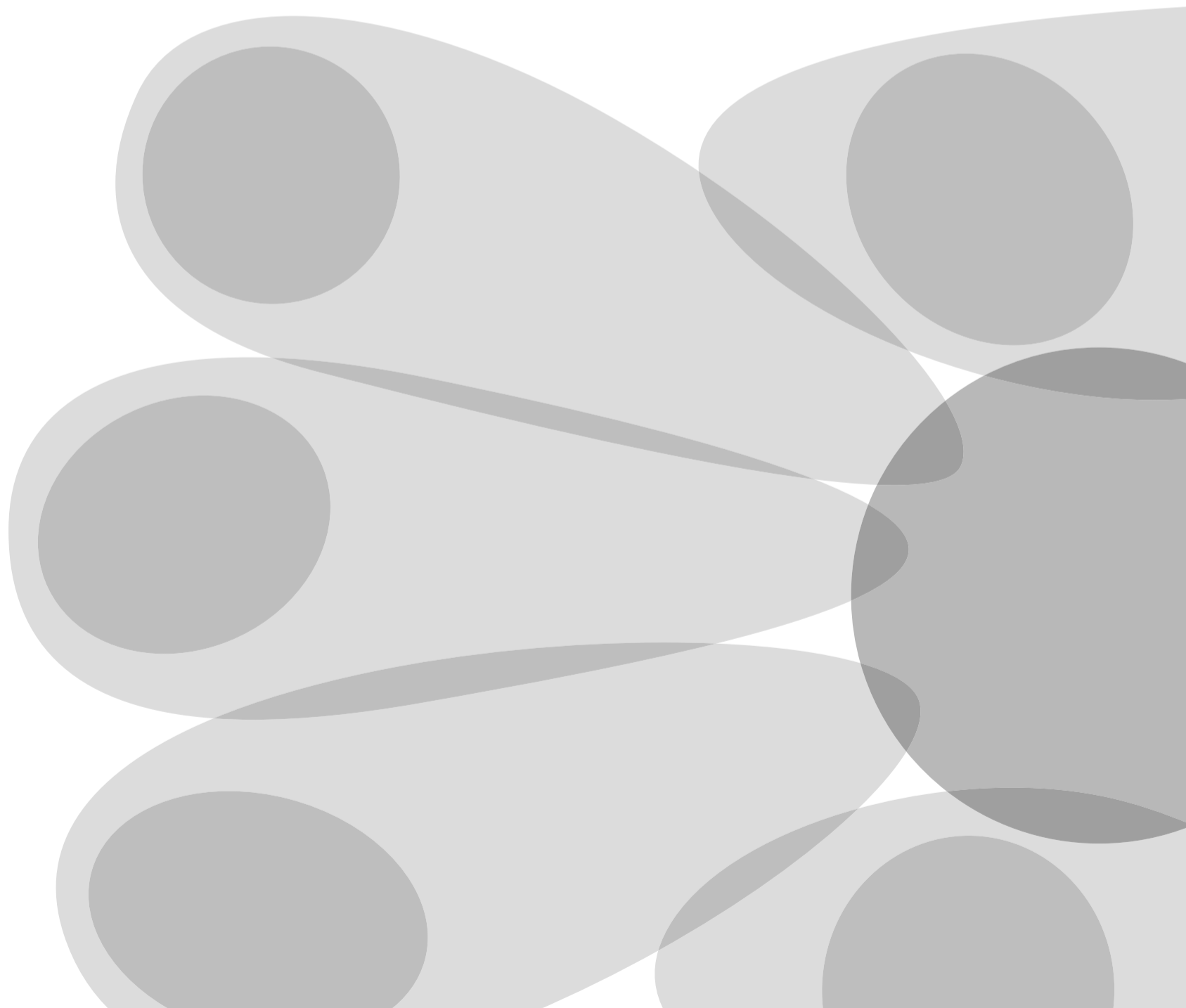
Le quatrième défi est d'asseoir Rhône-Alpes à la table d'une régionalisation européenne.

Car il manque à l'Europe une nouvelle impulsion vers le fédéralisme et une verticalité plus affirmée vers les Régions d'Europe,

les citoyens rhônalpins pouvant tout à fait s'y reconnaître sans négliger bien sûr leurs identités nationales et régionales.

Que ferons-nous de ces préconisations ? Inventerons-nous des mécanismes qui créeront davantage de passerelles et de lieux de traverse ? Les questions restent posées.

A l'heure où les transformations sociétales se font à vitesse accélérée, confortées par des moyens d'information toujours plus performants, l'idée même que nous prenions le temps de nous poser pour réfléchir à l'avenir est, dans tous les cas, déjà en soi, gratifiante.



Rhône-Alpes 21, un retour en humanité

Commission générale
du 26 mars 2009

Nous avons engagé notre démarche de prospective, commencée il y a près de deux ans, en juillet 2007. Lorsque nous avons ouvert ce chantier, nous savions notre monde incertain. Nous avons vu converger les crises. Nous avons besoin de réflexion prospective.

Nous sommes aujourd'hui dans une quadruple crise : financière, économique, sociale, écologique. On n'en connaît ni la durée, ni l'intensité. Les actifs financiers ont fondu et les économies de nombreux foyers avec, les banques tombent, l'édifice financier global vacille, découvrant une fragilité incroyablement irresponsable. Les Etats écopent, étayent, empilent des sacs de sable, mais l'argent du travail quotidien de millions de gens a déjà disparu. La production industrielle chute : entre moins 30 et 40%. La chimie est à 40% de son activité normale. 25 % des entreprises de Rhône-Alpes sont menacées. Le chômage enfle de façon vertigineuse, 80 000 personnes de plus en France en un seul mois et 90 000 personnes sont inscrites en chômage partiel sur notre région. L'emploi se ferme aux jeunes. Des millions de personnes en France vont se trouver dans la précarité et la désespérance. La stabilité de la société est réellement en danger.

La crise écologique n'a évidemment pas disparu. On pourrait même, en l'oubliant, l'amplifier encore, et qu'elle soit encore plus forte, encore plus dangereuse. Veillons au moins à ne pas prendre de décisions irréversibles.

Cette situation mériterait avant tout que la société soit rassemblée autour d'un projet de dépassement de la crise fort, juste, solidaire et mobilisateur.

Mais à ce jour, la perte de confiance est générale.

Sans visibilité sur leur emploi, sur leur retraite, sur leur protection sociale, doutant de l'avenir, les gens recherchent des stratégies, mettent en place des mesures d'évitement, de

protection, de sauvegarde. La mise en œuvre de millions de plans de secours individuels a des conséquences immédiates sur la consommation, ainsi que sur les choix d'investissement domestiques. Les arbitrages des ménages sont violents et rapides. Malheur à tous les Général Motors qui n'avaient rien anticipé.

Les collectivités locales n'y voient pas plus clair ; leurs charges obligatoires augmentent, des incertitudes lourdes pèsent sur leurs ressources futures en provenance pour l'essentiel d'un Etat en grande difficulté. Et le produit de l'impôt est évidemment menacé par la récession.

Alimentée par cette insécurité générale, la spirale infernale est donc enclenchée.

Si notre société, très vite, ne propose pas une réponse vaste, cohérente et globale plutôt que la répétition des mêmes vieilles incantations, nous tomberons dans une dépression pendant laquelle même la garantie de l'Etat pourrait perdre sa valeur.

Et pourtant, des solutions existent. **Et les Rhônalpins les proposent.**

Vous les avez en main.

Des solutions pour restaurer la confiance, pour resolidariser la société, pour redéployer l'activité économique sur des productions socialement utiles, pour protéger à la fois l'emploi et l'environnement, pour favoriser l'utilisation des ressources locales, pour permettre aux gens de vivre et de travailler dans leur pays, pour limiter les gaspillages de ressources, pour créer de l'emploi en respectant nos anciens, pour accroître nos savoirs et utiliser la science, pour construire le vrai progrès, pour conserver nos richesses naturelles et les utiliser chaque jour en les gardant intactes, pour écrire le bonheur autrement qu'avec des chiffres.

Il y a dix-huit mois, alors que la crise n'était encore que virtuelle en France, nous avons

ouvert un vaste atelier de réflexion avec les rhônalpins, nous avons travaillé avec eux. Ce sont des milliers d'heures cumulées qui ont produit le document qui est aujourd'hui en discussion.

Notre démarche s'est déroulée de juillet 2007 à mars 2009, en trois grandes étapes.

La première fut de construire un état des lieux prospectif. Nous avons rassemblé les informations essentielles sur l'état de Rhône-Alpes en France et dans le monde. Huit défis ont été mis en évidence : la démographie, le changement climatique, la métropolisation, la mondialisation, les mutations économiques, l'innovation technologique, les modes de vie et la citoyenneté.

Avec cet état des lieux, et dans la deuxième étape, celle des contributions, de très nombreux Rhônalpins ont forgé un ensemble dense d'avis et de contributions. Quatre ateliers de prospective, vingt-et-une contributions des pôles de compétitivité, des laboratoires, des Conseils locaux de développement, des associations, des grandes collectivités, de nombreux élus et acteurs des Contrats de développement, des Contrats territoriaux emploi formation, des parcs naturels régionaux, des SCOT, et bien sûr du Conseil économique et social régional.

Dans une troisième étape ont été menés les débats.

Cinq controverses se sont déroulées entre experts en présence des citoyens ; huit réunions publiques et trente ateliers de propositions se sont tenus dans tous les départements de la région.

Le document retranscrit la richesse de ces débats et la densité des centaines de propositions qui ont été élaborées.

Ce travail est celui de Rhône-Alpes : il n'est propriété de personne, il appartient à tous ceux qui voudront s'en saisir.

Bien sûr, certains estimeront qu'un tel exercice n'est qu'anecdote. L'économie politique étant une affaire bien trop complexe pour se discuter avec des gens non autorisés.

Bien qu'autorisé par un diplôme adéquat, je n'ai pas le souvenir que les gens autorisés apprennent vraiment à construire des politiques publiques efficaces et, encore moins, à en évaluer l'efficacité. A ce jour, d'ailleurs, l'évaluation des politiques publiques reste bien trop limitée.

En fait, le seul grand laboratoire où se mesurent tous les effets directs et induits des décisions prises, c'est la société. L'expérience vécue par plusieurs générations de politiques de tous ordres est donc irremplaçable. La société offre un regard global et acéré, qui scrute une décision dans tous ses aspects. Elle offre en plus une diversité que les élus n'ont plus. Même si nous sommes à l'écoute, nous appartenons pour la plupart aux classes moyennes ou hautes et personne ici ne doit faire le mois avec 650 euros.

Travailler avec la société pour construire et pour évaluer n'est donc pas une démagogie, c'est une nécessité.

Durant dix-huit mois, nous avons élaboré des pièces d'intelligence collective, avec un objectif : **construire Rhône-Alpes demain sur ses propres richesses, construire son développement durable.**

Il faut examiner de près le résultat de ce travail et entendre les messages qui nous sont adressés.

Le premier message dit la puissance de l'intelligence collective. Plusieurs milliers d'heures d'intelligences diverses assemblées, c'est infiniment plus puissant, global et systémique que le travail produit par le meilleur des experts.

Le deuxième message est celui de l'attachement profond de notre région aux valeurs fondatrices de la République. Ce n'était pas une donnée préalable, ni même une hypothèse. Cet attachement s'est imposé d'évidence au fil de la

démarche, dans une version fondamentale où Liberté, Égalité, Fraternité, ne sont pas juxtaposées mais unies entre elles, chacune intimement dépendante des deux autres. La liberté sans égalité et fraternité n'est qu'un far west, l'égalité sans liberté n'est qu'une prison, la fraternité sans égalité n'est qu'une compassion. Liberté, Égalité, Fraternité : c'est l'alliance des trois qui forge le projet républicain et qui se retrouve dans les propositions formulées.

Le troisième message est celui du retour à la réalité, par des femmes et des hommes habitant et travaillant dans un territoire, mutualisant leurs activités pour concourir à leur économie collective.

Pour un humain dans un territoire, dans la vraie vie, il n'y a pas de mythe de l'infini : la finance n'était pas infinie, les ressources naturelles ne sont pas infinies et on aurait tort de croire que l'exploitation des autres et leur tolérance à cette exploitation pourrait l'être.

Dès lors que la solution n'est pas dans la fuite prédatrice infinie, elle est dans l'usage mesuré, patrimonial et donc soutenable des ressources de notre territoire. **Ainsi s'est forgé progressivement la proposition centrale de mettre nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ainsi que toutes nos richesses au service de notre développement durable.**

La quatrième interpellation de la société envers les élus est la demande de mise en cohérence des politiques publiques qui semblent parfois contradictoires ; comment le recul de l'âge d'accès à la retraite est-il compatible avec la réduction du chômage ? Comment obtenir le développement sans dégrader les ressources et l'environnement ? Sommes-nous certains de n'avoir jamais encouragé une agriculture insouciant de l'eau potable ? Ou un investissement industriel qui détruit des emplois ? Nos travaux régionaux ont-ils toujours contribué à la réduction de la crise climatique ? Nos bâtiments sont-ils exemplaires ? Cette question de la cohérence des actions est revenue souvent dans les débats.

C'est pourquoi les propositions rassemblées dans la marguerite (pages 28 et 29) veulent être cohérentes entre elles et se renforcent mutuellement. Rassemblées en sept orientations, elles dessinent une région à la fois intelligente, solidaire, ouverte, responsable, écologique, engagée, désirable. Les questions de l'équilibre, de l'harmonie, de l'humanité ont irrigué constamment la réflexion.

Au terme de plus d'un an et demi d'efforts et grâce à plusieurs centaines d'heures de travail bénévole des Rhônalpins, sans oublier le formidable engagement des salariés de la Région qui ont animé cette dynamique et la participation de très nombreux élus, nous portons au débat cette démarche prospective.

Intelligence collective, socle de valeurs républicaines, retour au réel, mise en cohérence autour du développement durable en sont les lignes de force.

Ce travail est fondamentalement porteur d'espoir.

Il ouvre la perspective vers une somme d'alternatives réalistes. Comme un verger de l'anticrise ou une manufacture d'espoir, il contient plusieurs centaines de propositions cohérentes entre elles pour vivre en Rhône-Alpes en dépassant la crise dans laquelle nous entrons. Il vous propose pour l'action publique, qui ne peut se suffire de technique et de finance, **un retour en humanité.**

A nous d'en faire le meilleur usage.

Didier Jouve

Vice-président délégué à l'Aménagement, à l'Animation des territoires et au Développement durable

Rhône-Alpes 21, une part d'audace

Commission générale
du 26 mars 2009

Lorsque nous avons engagé la démarche prospective Rhône-Alpes 21 en octobre 2007, nous ne savions pas que la crise surviendrait, encore moins qu'elle aurait cette intensité. Mais nous avons constaté trois tendances que la crise allait confirmer.

Les Rhônalpins nous demandaient tout d'abord d'imaginer un nouveau modèle institutionnel dans lequel ils auraient une place et au sein duquel ils pourraient faire entendre leur voix. Ensuite des groupes entiers de notre société apparaissaient comme en rupture d'avenir. Des jeunes s'interrogeaient sur la pertinence de leur diplôme. Des demandeurs d'emplois exprimaient leur inutilité sociale. Des enfants de la diversité réclamaient d'être considérés pour ce qu'ils sont, des Français. Quant aux seniors, ils pointaient les paradoxes d'une société qui avait su allonger l'espérance de vie, mais qui avait perdu le goût de vivre avec ses aînés. Dans le même temps, les Rhônalpins nous disaient leur fierté d'habiter en Rhône-Alpes. Dans chaque département, ils soulignaient la qualité de vie, la richesse de notre patrimoine naturel avec le fleuve Rhône, les rivières, les lacs et les montagnes. Ils tiraient même une part d'orgueil de la vitalité économique de notre région, des femmes et des hommes de talent qui la font avancer, comme de sa situation au centre de l'Europe.

Nous, élus régionaux, nous étions confrontés à un paradoxe qui forcément allait nous interroger lors de la conception de nos politiques et sur les perspectives à tracer.

C'est à partir de ces interrogations qu'est née notre démarche prospective, Rhône-Alpes 21, 21 pour 2021 et pour XXI^e siècle. Nous avons acquis une double certitude : premièrement,

que les élus — et au-delà des élus, tous ceux qui sont en situation de responsabilité — ne pouvaient plus agir seuls ; deuxièmement, que l'avenir serait, non pas ce qu'en ferait tel ou tel groupe d'influence, mais qu'il serait ce que nous en ferions collectivement. C'est pourquoi nous avons choisi de croiser les expressions, les approches, les angles de vue pour imaginer avec tous — société civile, acteurs associatifs, partenaires sociaux, élus locaux et experts —, non seulement des avenir possibles pour Rhône-Alpes, mais aussi les moyens d'y parvenir.

Nous nous sommes attachés à ce que chacun soit représenté, considérant que plus les intelligences seraient nombreuses à s'exprimer, plus nous aurions des chances d'appréhender la complexité du système dans lequel nous vivons. Recueillir ces expressions, rechercher les différences, multiplier les points de vue s'inscrivait aussi dans notre volonté de lutter contre les mises à l'écart, les exclusions et les discriminations, gage d'un développement durable. Quand, dix mois plus tard, la crise est apparue et qu'elle a mis en lumière la nécessité de modifier notre manière de penser le monde, nous avons déjà une longueur d'avance, cela grâce à notre démarche prospective. Elle nous permettait de mesurer très concrètement, non seulement que la société tout entière aspirait à changer mais que déjà, partout en Rhône-Alpes, il existait des initiatives qui portaient ce changement.

Dans ce foisonnement d'idées pour relancer l'avenir, **je distinguerai deux pistes d'actions**, que je considère comme déterminantes pour le développement de notre territoire.

Il existe tout d'abord une identité rhônalpine qui, loin de nous enfermer dans nos frontières, est ressentie comme une passerelle vers l'Europe et le monde. Le fait régional est une réalité qu'énoncent les Rhônalpins. S'ils ex-

priment d'abord des identités locales, elles ne contredisent pas, pas plus qu'elles n'atténuent le fait de se sentir de Rhône-Alpes. Sur une planète aux enjeux mondialisés, l'ancrage régional rassure. Il est tout à la fois ce qui relie à une histoire, à un passé, à une communauté, à des savoir-faire. Étonnamment — et c'est l'une des forces de notre région —, il se conjugue aussi avec des aspirations européennes et internationales.

Dans leurs contributions, les Rhônalpins soulignent par exemple que « les entreprises les mieux implantées en région réussissent le mieux à l'international ». C'est probablement cette situation géographique, tout à la fois « frontalière assumée et positive » et « centrale à l'Europe », qui amène les Rhônalpins à comparer leur région, non pas avec d'autres régions de France, mais avec d'autres régions européennes. Plus se dessine une identité rhônalpine, plus se construit la présence de Rhône-Alpes en Europe et à l'étranger. C'est ce que nous faisons déjà avec les Quatre moteurs pour l'Europe ou avec l'Eurorégion Alpes Méditerranée, que nous présidons en ce premier semestre 2009. C'est ce que nous faisons aussi en préparant notre participation à l'exposition universelle de 2010 à Shanghai, après vingt-deux ans de coopération, avec cette métropole chinoise. Ces actions, quoique ambitieuses, ne sont toutefois que les prémisses de l'ouverture qu'il faudra à Rhône-Alpes pour rayonner encore plus demain.

C'est pourquoi nous attendons tant de la réforme des collectivités territoriales. Elle doit être un acte éloquent de la décentralisation. La France, très en retard sur les pouvoirs et les moyens donnés aux régions, n'a plus le temps de tergiverser. Dans un monde en complète refondation, la question n'est pas de savoir s'il faut lier notre destin à l'Auvergne, mais bien de définir la dynamique des territoires qui se construit à partir d'un maillage d'initiatives qui lui donnent sa force. La puissance d'une Région ne dépend

pas de sa taille mais de la qualité des réseaux qu'elle sait initier et encourager : entreprises, universités, centres de recherche, partenaires sociaux, acteurs culturels, sportifs, associatifs. Sur la mise en œuvre de ce mouvement, Rhône-Alpes est en avance.

Tout comme nous sommes en avance dans notre façon d'envisager l'aménagement de notre territoire. Là encore, en renforçant nos compétences, l'Etat doit nous donner la possibilité de favoriser le couple métropole-région. Mon souhait de voir les agglomérations de Grenoble et de Saint-Etienne, retenues dans la liste des métropoles françaises, relevait de cette ambition. Il ne faudrait pas, en effet, hypertrophier le développement d'une ville-centre au détriment des autres villes et plus largement des autres territoires. Sur ce point, notre Région a su tirer son épingle du jeu. Mais nous voyons que les équilibres sont fragiles.

Quand les Rhônalpins nous disent qu'ils ont le sentiment de courir après le temps, à cause des heures passées dans les déplacements, ils nous alertent sur un aménagement du territoire qui manque d'humanité. La réforme des collectivités territoriales devra nous donner les moyens de mieux relier les agglomérations et leurs périphéries, les villes et les campagnes afin de rapprocher les services des habitants, non de leur demander de s'en rapprocher. Et s'il convient d'améliorer en permanence notre réseau de transport en commun, il nous revient aussi de réfléchir à la relocalisation des services et des réseaux que j'énonçais à l'instant. C'est l'une des clés de la lutte contre les inégalités territoriales.

Deuxième grande piste d'actions, il existe en Rhône-Alpes une profonde aspiration à changer de modèle de société. Je le disais, les Rhônalpins ont conscience de vivre dans une région à la situation géographique exception-

nelle, avec un capital naturel dont ils sont fiers et qu'ils veulent préserver, avec une dynamique et de forts potentiels économiques. Ils décrivent même cela comme une chance. Quant à la crise — et ils ont cette clairvoyance qui manque encore à quelques spécialistes —, ils ne la considèrent pas comme un accident de parcours, mais bel et bien comme le point final d'un système obsolète.

Alors ils se refusent à faire du neuf avec du vieux. Ils nous demandent d'abandonner les modes opératoires d'un système en panne. Ils nous demandent de refonder nos valeurs qu'ils décrivent avec des mots simples : bonheur, bien-être, temps retrouvé, qualité de vie. Ils apportent leur crédit à la formation tout au long de la vie, à l'économie sociale et solidaire, à l'écotourisme, à des modes de déplacement non polluants, à des villes qu'ils veulent paisibles, à une agriculture biologique, enfin à la santé, plus préventive que curative dont ils font leur cheval de bataille.

Dans leurs contributions, ils se sont passionnés pour les énergies renouvelables, pour les déplacements doux, pour les filières vertes, pour l'écoconstruction et pour de très nombreuses innovations à l'origine d'une croissance vertueuse. Et pour développer l'économie de la connaissance qui est un autre enjeu d'avenir, ils proposent d'encourager les interactions entre la recherche, les entreprises et l'enseignement.

D'ailleurs, ils n'opposent pas l'initiative privée au service public, mais ils demandent que chaque organisation dans chaque territoire prenne sa part au changement. Dans notre région, qui compte nombre de laboratoires de recherche, les citoyens ont l'habitude de côtoyer les avancées scientifiques et techniques. Ils veulent être informés pour comprendre ces progrès, en mesurer les bénéfices, faire valoir le principe de précaution si nécessaire. Ils considèrent leur citoyenneté comme un acte permanent de responsabilité. Ce sont ces défis collectifs qu'ont

portés, fin janvier, les Assises nationales du développement durable dont Rhône-Alpes était l'organisatrice et qui ont suscité un grand enthousiasme parmi les 2 000 participants.

Notre démarche prospective aura été féconde. A son origine, nous ne voulions pas qu'elle débouche sur un cahier des utopies que nous aurions très vite refermé. Mais nous voulions trouver cette part d'audace pour nous aider à changer. C'est pourquoi, en plus de la parole citoyenne, nous nous sommes entourés de la parole d'experts, connus pour leur liberté de recherche et de ton. Les avenirs, qu'ils dessinent, sont finalement très proches de ceux des citoyens. Que nous disent Jean-Paul Bravard, Philippe Meirieu, Sylvie Brunel, Dominique Pestre, Bernard Lietaer, Patrick Viveret et Pierre Calame que je remercie particulièrement ? **Ils nous disent : allez-y ! Ne séparez plus les lieux où l'on habite des lieux où l'on travaille. Développez les valeurs de partage plutôt que la concurrence acharnée. Protégez les femmes et les hommes en répartissant mieux les richesses. Faites confiance au corps social. Réinventez la citoyenneté. Ils ne sont ni dans le dogme, ni dans le concept, ni dans les principes. Mais dans la vie réelle, que les soi-disant élites du monde entier n'auraient jamais dû quitter.**

Jean-Jack Queyranne

Président de la Région Rhône-Alpes

